la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
14 FÉVRIER
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 109e ANNÉE, N° 298

latribune.ca

6 98329 19501 1

96 ¢ taxes en sus
PP40011259

L'ARGENT RISQUE DE MANQUER

Québec et Ottawa demeurent sur leur proposition initiale de financement pour les Jeux de la Francophonie

PAGES 2 ET 3

+ LAROCHELLE

Même si tu le jures, ben j'te cré pas ! **PAGE 6**



L'AMOUR EN GUISE D'ULTIME BAGAGE

PAGE 4

Envers et contre tous, Gaston et Gaétane se seront aimés jusqu'à ce que la mort les sépare, tel que promis. — PHOTO FOURNIE

Moins de neige que prévu

L'Estrie a droit à la «tempête parfaite»

PAGE 5

Décès de Jacques Madore

Un grand vide à Saint-Malo et dans la MRC de Coaticook

PAGE 6

Bébé de trois mois trouvé mort rue McGregor

L'enquête passe aux mains de la SQ

PAGE 7

1 8

PAGE 31



5365486

SOMMAIRE

affaires	15
annonces classées	19
arts et spectacles	17
décès	22
horaire télé	24
horoscope	21
loterie	13
monde	14
opinions	10
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Un pas dans la bonne direction, assure Lussier

CHLOÉ COTNOIR
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le maire de Sherbrooke affiche toujours le même optimisme : l'annonce de Québec est une bonne nouvelle. « C'est un pas dans la bonne direction », assure Steve Lussier.



Le maire de Sherbrooke Steve Lussier reste positif après l'annonce de la participation financière de Québec (17,1 M$) à l'organisation des Jeux de la Francophonie. Le président du Comité du sport et du plein air Vincent Boutin pense que la Ville doit prendre un pas de recul dans ce dossier qui évolue de jour en jour depuis la semaine passée et laisser les paliers supérieurs de gouvernements négocier leur part respective. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

« Il faut rappeler que le gouvernement du Québec, jusqu'à tout récemment, n'avait rien budgété pour les Jeux de la Francophonie. Aujourd'hui, la ministre Nadine Girault annonce 17,1 M$ et je vois ça comme un pas dans la bonne direction », soutient M. Lussier.

« Nous laissons maintenant une semaine aux gouvernements provincial et fédéral pour négocier », poursuit le maire.

Est-il déçu du chiffre de 17,1 M$ avancé par Québec? A-t-il des craintes que Québec et Ottawa n'arrivent pas à s'entendre? Pense-t-il que Québec devrait augmenter sa participation?

Question après question, le maire Lussier s'est contenté de répéter le même message.

« Nous on s'est prononcé sur un budget de 5,5, M$ en adoptant une résolution lundi. Nous allons laisser les paliers supérieurs discuter ensemble. Je rappelle que Québec n'avait rien de budgété en début de semaine. C'est un pas en avant », a-t-il répondu à maintes reprises.

BOUTIN « SAISI »

Le président du Comité du sport et du plein air Vincent Boutin admet avoir été « saisi » lors de l'annonce de Québec.

Lundi soir, le conseiller se disait « assez confiant quant à la suite des choses », à l'issue de la séance extraordinaire du conseil visant à adopter la résolution favorable à la tenue des Jeux de la Francophonie à Sherbrooke.

« Après coup je pense que c'est une bonne nouvelle, nuance-t-il. Le gouvernement du Québec annonce qu'il veut aller de l'avant. Il y aura des discussions dans les prochains jours. Je pense que nous devons prendre un pas de recul. Les choses vont très rapidement, il faut respirer un peu. Tant qu'il n'y a pas de "non" définitif, il n'y a pas de "non". »

« Il y a assurément un jeu de négociations en cours. Les deux paliers ont mis la balle en jeu, mais maintenant il faut les laisser travailler ensemble, travailler avec l'OIF également pour voir si des exigences peuvent être amoindries. Ça tombe bien, tous ces gens sont réunis à Paris demain [jeudi]. Ils pourront discuter ensemble », souligne M. Boutin.

Le conseiller a réitéré que Sherbrooke limite sa part à 5,5 M$ peu importe la facture finale.

« Advenant que les gouvernements n'arrivent pas à s'entendre, le projet tombera à l'eau. Mais je le répète, nous n'en sommes pas là et il faut prendre un pas de recul. »

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INCOMMENSURABLE, *adjectif*

Définitions – D'une étendue, d'une grandeur, d'une intensité considérable. *Un pays incommensurable.*
– [Soutenu] Qui est sans commune mesure; qui est si grand qu'on ne peut l'évaluer. *Un sentiment incommensurable.*

Synonymes – immense, démesuré, prodigieux, énorme, surhumain, considérable, phénoménal, extrême...

Cooccurrences – bêtise incommensurable, incommensurable joie, vide incommensurable, soif incommensurable, rage incommensurable, force incommensurable...

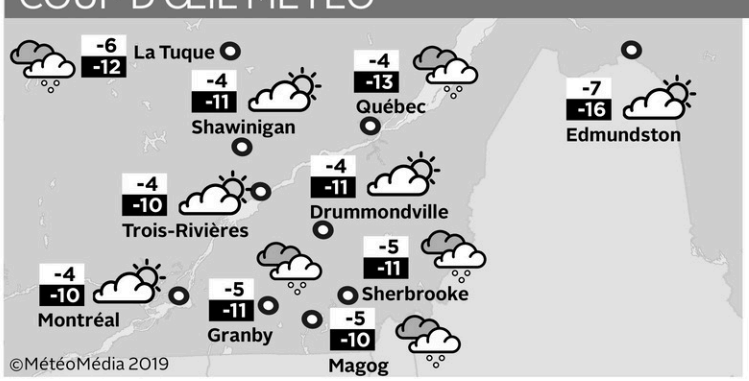


Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5356849

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. -6
Un mélange de précipitations
Précipitations : 80 %

Samedi
Max. -4
Min. -16
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. -8
Min. -17
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Lundi
Max. -12
Min. -20
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	-5	-11
Baie-Comeau	Ave neige	-7	-13
Bromont	Ave neige	-5	-10
Coaticook	Ave neige	-6	-11
East Angus	Ave neige	-5	-11
Gatineau	Variable	-5	-8
Lac-Mégantic	Ave neige	-6	-12
La Malbaie	Variable	-5	-12
Rimouski	Ave neige	-8	-16
Saguenay	Variable	-8	-16
Thetford Mines	Ave neige	-7	-12
Valcourt	Ave neige	-6	-10
Victoriaville	Ave neige	-4	-11
Weedon	Ave neige	-6	-11
Windsor	Ave neige	-5	-11

LE SOLEIL

6h50 17h12
Durée du jour : 10h22

LA LUNE
Coucher : 2h17 Lever : 11h54
19 fév. 26 fév. 06 mars 14 mars

ALMANACH

Maximum hier	-1,0°
Minimum hier	-11,8°
Normale le jour	-5,4°
Normale la nuit	-17,9°
Record max	9,0°/1984
Record min	-37,0°/2003

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	28,3 mm
Ce mois-ci l'an dernier	39,6 mm
Cette saison	146,2 mm
La saison dernière	157,5 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
meteomedia.com/video
DÉCOUVREZ-EN PLUS

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Bras de fer Québec-Ottawa

JACYNTHE NADEAU
Jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE – La tenue des Jeux de la Francophonie à Sherbrooke en 2021 se retrouve au cœur d'une joute politique entre Québec et Ottawa.

Après que le gouvernement provincial a annoncé mercredi qu'il fixait à 17 M$ sa contribution pour accueillir les Jeux, la ministre du Développement international Marie-Claude Bibeau a répété qu'Ottawa prendra 50 pour cent de la facture, et pas plus.

« Les intentions ne changent pas, a-t-elle affirmé en entrevue avec *La Tribune* en fin d'après-midi mercredi. On est toujours prêt à doubler la mise de Sherbrooke et de Québec. Mais là, avec leurs contributions actuelles, j'ai bien peur qu'on n'arrive pas à un budget suffisant pour pouvoir accueillir les Jeux. »

Après avoir étudié les scénarios soumis par la Ville de Sherbrooke et consulté les ministères concernés, Québec a décidé d'y aller avec la même contribution de 17 M$ qui avait été proposée lors de la première mise en candidature de Sherbrooke en 2015.

Et ce même si Sherbrooke a abaissé de 8,7 à 5,5 M$ sa propre contribution, a précisé la ministre des Relations internationales et de la Francophonie Nadine Girault.

Si l'on additionne ses intentions à la proposition d'Ottawa, cela porte à 45 M$ le budget de l'événement, loin des scénarios de 52, 64 ou 74 M$ avancés par la Ville de Sherbrooke.

Pour la ministre Girault, il s'agit d'une contribution « raisonnable et réaliste », qui respecte la capacité de payer des Québécois.

« On a travaillé un peu comme la Ville de Sherbrooke qui décide de ce que ses citoyens peuvent payer. On a fait un peu le même rapport. Quand on a regardé les chiffres précédents qui nous avaient été présentés ainsi que les différents scénarios, ce qu'on demandait maintenant pour le Québec n'avait aucun sens. Ça dépassait de loin notre capacité de payer. »



« J'ai bien peur qu'on n'arrive pas à un budget suffisant pour pouvoir accueillir les Jeux », estime la ministre des Relations internationales et de la Francophonie Nadine Girault. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, DAVID BOILY

La Ville, rappelons-le, a révisé le cahier des charges de 2015 et a soumis au gouvernement provincial trois scénarios allant de 52 à 74 millions $ pour l'organisation des Jeux. Selon les informations du quotidien *La Presse*, même à 74 M$, cela exclut des frais de 10 M$ pour que la Sûreté du Québec assure la sécurité de l'événement.

« C'était très haut comme chiffres, commente Mme Girault. On parlait dans un des scénarios de 35 M$ pour la province de Québec, c'est astronomique. Depuis le départ on dit qu'on va prendre en considération nos trois critères et un de ces critères est la capacité de payer des Québécois ». Les deux autres étant la faisabilité et l'acceptabilité sociale.

La Ville de Sherbrooke a pris acte de cette décision et s'en disait satisfaite mercredi.

En point de presse, le maire Steve Lussier a précisé que la Ville entendait déposer sa candidature jeudi à la réunion du Comité d'orientation du Conseil international des Jeux de la Francophonie qui se réunit à Paris (voir autre texte).

DANS LE CAMP D'OTTAWA

Pour la ministre Girault, la balle est maintenant dans le camp d'Ottawa. « On a avisé le fédéral de ce qu'on allait annoncer et ils l'ont bien accueilli. C'est à eux de faire leur propre analyse et de se positionner. »

Appelée à réagir alors qu'elle répète depuis lundi que le fédéral est prêt à contribuer pour 50 pour cent de la facture, la ministre Bibeau espère que Sherbrooke et Québec vont reconsidérer leur décision. « Parce qu'en quelque sorte, ils laissent de l'argent du fédéral sur la table. Nous on va doubler leur contribution à tous les deux, donc en ce moment notre contribution serait de 22,5 M$, mais on est prêt à aller beaucoup plus que ça dans la mesure où les deux autres augmentent la mise aussi. »

Pour mémoire, Ottawa contribuait à hauteur de 17 M$ comme Québec dans le montage financier des Jeux en 2015. La norme du 50 pour cent des contributions publiques ne s'appliquait pas à ce moment-là. « On a fait un effort pour accueillir les Jeux par rapport à 2015 », explique Mme Bibeau.

Quant à la hausse des coûts depuis 2015, elle estime qu'il faudrait voir s'il y a une marge de manœuvre du côté de l'Organisation internationale de la Francophonie. « Entre le budget qui avait été soumis en 2015 lors du dépôt de la candidature et le budget qui a été réévalué par Excellence sportive cette semaine, il y a effectivement un bond important parce que le cahier des charges de l'OIF aurait changé. Certainement qu'il peut y avoir des discussions avec l'OIF à savoir pourquoi ça a changé. Je pense que c'est quelque chose qui mérite d'être fait. »

La ministre se dit néanmoins déçue de ce que Québec met sur la table. « On se rappelle que François Legault avait participé au sommet de la Francophonie un peu après les élections. Il voulait être un joueur important dans l'organisation. J'avais imaginé qu'il aurait un intérêt réel à accueillir les Jeux de la Francophonie en 2021, parce que Québec est membre à part entière de l'OIF comme le Canada et le Nouveau-Brunswick d'ailleurs. Alors il faut une contribution plus significative pour qu'on soit en mesure d'accueillir les Jeux. »

Selon les informations de la ministre Girault, le Québec aura un représentant jeudi au CIFJ qui va positionner le dossier de Sherbrooke avec les contributions provinciales et municipales. « Le fédéral, qui va être à la table, aura lui aussi son mot à dire », assure-t-elle.

Vous êtes en bonne santé?



Q & T Recherche sollicite votre participation pour un projet de recherche clinique.

Vous pourriez être admissible si :

- ✓ **Vous êtes âgé entre 18 et 65 ans**
- ✓ **Êtes en bonne santé**
- ✓ **N'avez jamais eu la méningite ou n'avez jamais reçu de vaccin contre la méningite (ou méningocoque)**

Aucun médicament ne sera administré durant le projet et un remboursement de 75$ pourrait vous être alloué pour la visite de sélection.

Q&T RECHERCHE

Ce projet est mené sous la supervision médicale du Dr Jean-Sébastien Gauthier.

Pour plus de renseignements contactez Q & T Recherche

819 562-0777

ou rendez-vous sur le site www.qtrecherche.com

2185 King Ouest, suite 101, Sherbrooke 819-562-0777
www.qtrecherche.com

5378095



5369638

POUR LE MEILLEUR ET POUR L'AMOUR

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Chaque matin, au réveil, Gaston dit à Gaétane comme elle est belle. Ils prennent leur douche ensemble. Déjeunent ensemble. Et partent en voiture au boulot ensemble. Lors du trajet, Gaston tient la main de celle qu'il a épousée il y a plus de 40 ans. Gaétane répète à son mari comment elle le trouve beau. Le scénario est le même. Tous les matins depuis des décennies.

À l'entreprise familiale, ils ont travaillé côte à côte. Il est mécanicien. Elle est son bras droit. L'aide à faire à peu près tout. Ils sont inséparables. Ils vont même ensemble chez le dentiste. Et chez le médecin.

Alors Gaétane était évidemment auprès de Gaston lorsqu'un médecin spécialiste lui a appris, il y a trois mois, qu'il avait un cancer du cerveau, un glioblastome multiforme. « Le médecin lui a demandé s'il comprenait bien ce que cela signifiait. Gaston savait, car sa mère est morte du même cancer. Alors il m'a regardée et m'a dit doucement : pauvre Gaétane. »

Gaétane raconte cela en retenant ses larmes, assise dans un petit salon de la Maison Aube-Lumière, où Gaston a été admis la semaine dernière. Depuis, elle dort là, elle aussi. Bien sûr. Dans la chambre, un nombre important de visiteurs viennent serrer Gaston dans leurs bras. Les deux fils du couple sont aussi présents. Il y a des larmes. Et beaucoup d'amour. « Il va emporter tout ça comme bagage », lance Gaétane.

Chez certains, la maladie fait ressortir un côté sombre de leur personnalité. « Chez Gaston, c'est tout son côté bon qui est exacerbé. Même le personnel soignant est tombé en amour avec lui », note son épouse.

Gaston a fêté ses 62 ans le 8 janvier. Malheureusement, les médecins lui ont confirmé, une dizaine de jours plus tard, qu'aucun traitement ne le guérirait.

Leur histoire a commencé alors qu'ils étaient en secondaire 3.

Elle avait 14 ans, lui 15, quand ils se sont aperçus pour la première fois à l'école Le Ber. « Les deux, on était grands. Alors on s'était vus dans le corridor, au-dessus des autres. Je l'avais trouvé beau. Il avait aimé mes cheveux blonds. On s'est mis en équipe pour faire des travaux en français. Et je lui ai demandé de m'accompagner à un 60e anniversaire qui était célébré dans ma famille. » C'était le début de leur histoire. Qui a été interrompue pendant quelque temps. Ils se sont retrouvés à 18 ans.

Leur famille a tout fait pour les séparer.

« J'étudiais en arts plastiques au cégep et pour ma belle-mère, cela voulait dire que je fumais du pot et couchait à gauche et à droite. Elle voulait que son fils soit avocat, comptable ou médecin, alors elle croyait que je n'étais pas assez bien pour lui. Gaston, lui, ne voulait pas aller à l'université. Il voulait être mécanicien. »



Lors du mariage de Gaétane et Gaston en 1977, certains étaient sceptiques quant à la durée de leur histoire d'amour. La vie a donné raison au couple. — PHOTO FOURNIE

« Je ne veux pas avoir raison, je veux être heureux. »

— Gaston



Gaston et Gaétane sont inséparables. Côte à côte, jour après jour, pour le meilleur et pour l'amour. — PHOTO FOURNIE

« Dans ma famille, c'était pareil. Une de mes sœurs et ma mère disaient : il n'a pas d'avenir et en plus, comme il est mécanicien, il aura toujours les doigts sales. »

Le jour des noces, les mères des nouveaux mariés ne souriaient pas sur les photos. Des oncles et tantes ont parié que le mariage ne durerait pas deux ans. Ils avaient 19 et 20 ans, étaient parents d'un bébé de quatre mois, conçu après six mois de relation. La mère du marié remettait même la paternité du nouveau-né en doute.

« Gaston disait : c'est moi qui paie les bottes, c'est moi le père. » C'était sa façon de répondre à sa mère. Il ne voulait pas de chicane. Et n'avait jamais douté de sa Gaétane.

Malgré les préjugés de sa belle-mère, Gaétane n'a connu intimement qu'un seul homme. Lui, une seule femme.

« Je ne veux pas avoir raison, je veux être heureux. » « Harmonisez-vous donc, c'est tellement beau l'harmonica. » Deux phrases que Gaston a répétées si souvent. Et qui reflètent bien les couleurs de l'homme qu'il est.

Le 16 avril 1977, lorsqu'ils se sont promis devant l'autel d'être là, un pour l'autre, pour toute la vie, Gaétane et Gaston étaient trop jeunes pour mesurer le poids de ces mots. Le temps leur a appris. Il y a eu des tempêtes au cours des premières années. De la bouderie, des portes qui claquent, le ton qui monte. Mais l'amour a pris le dessus. « On a habité quelques mois chez une de mes sœurs et son mari. Ils ont été très bons. Et nous ont appris à nous parler avec douceur. »

Maintenant, le temps est à l'amour. « Ma sœur qui disait que Gaston n'avait pas d'avenir est venue lui demander pardon. Et elle m'a dit que j'avais marié un homme d'exception. »

Gaston dort presque 24 heures par jour. Gaétane a profité d'un moment d'éveil pour lui poser une question. « Tu continueras à venir me voir, après? » « C'est certain. »

Les deux fils du couple, Jean-Marc et Gabriel, ont aménagé une chambre pour leur mère dans chacune de leur maison. Pour l'après. Au cas où leur mère aurait besoin.

« Jusqu'à ce que la mort les sépare? » Leur famille n'a pas réussi. L'usure du temps et les aléas de la vie non plus. La mort n'a aucune chance de venir à bout de cet amour.

« Tempête parfaite » sur l'Estrie

CLAUDE PLANTE ET PC
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « La tempête parfaite! » C'est l'expression qu'utilise le météorologue Simon Legault pour parler de la dépression qui s'est abattue au cours des dernières heures sur l'Estrie.

La neige a débuté mardi vers la fin de l'heure de pointe. Le plus gros des accumulations s'est produit durant la nuit et la neige a cessé le matin, à temps pour le retour au travail. La neige a repris, une fois l'heure de pointe terminée, pour cesser en milieu de l'après-midi mercredi.

« L'Estrie a reçu beaucoup de neige, mais au bon moment », lance le spécialiste d'Environnement Canada lors d'un entretien accordé à *La Tribune*.

« On ne pouvait pas le prévoir, mais on peut dire que la région a évité le pire. »

M. Legault estime que l'Estrie a reçu au total de 20 à 30 centimètres de neige selon les endroits. D'autres régions du Québec ont été plus lourdement touchées. Des routes ont dû être fermées.

Selon lui, les gens ont bien réagi. « Ce n'était pas la tempête du siècle et ce n'était pas ce que nous avions prévu », commente-t-il.

« Les gens ont adapté leurs comportements. Ça sert à ça les alertes météorologies. Nous avertissons la population de ce qui s'en vient. »

Chacun a joué son rôle, à commencer par les commissions scolaires qui ont décidé tôt mercredi matin de ne pas ouvrir leurs écoles. Le Cégep de Sherbrooke a aussi fait commencer ses cours au milieu de l'avant-midi. On a pu observer du coup qu'il y avait moins de trafic sur le réseau routier. À Sherbrooke, la Société de transport a offert gratuitement l'accès aux autobus pour la journée.



La région estrienne a reçu de 20 à 30 centimètres de neige depuis mardi soir, selon Environnement Canada. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

« Ça s'est bien passé », constate Dominique Gosselin, conseillère en communication au ministère des Transports du Québec. « Nos équipes étaient au travail au bon moment et aussi on a vu que la circulation était plus fluide. »

« En fermant les écoles, on met moins de gens sur la route. Des parents ont décidé de prendre une journée de congé. Quand il y a moins de véhicules sur la route c'est plus facile de faire le déneigement. »

MOT D'ORDRE ENTENDU

Du côté des corps policiers, on ne signale pas d'accident particulier.

« On remarque que les gens ont fait preuve de prudence. Le mot d'ordre demeure d'adapter la conduite », ajoute Mme Gosselin.

« Des routes sont enneigées, surtout les routes secondaires et peu passantes, mais la situation s'est améliorée. »

En matinée, plusieurs routes ont été fermées à la circulation en raison d'incidents ou d'une mauvaise condition de la chaussée. Des tronçons des autoroutes 20, 40 et 440 ont notamment été fermés, principalement dans la région de la Capitale-Nationale. De nombreuses autres routes à travers la province ont aussi fait l'objet de fermetures.

En matinée, le ministre des Transports, François Bonnardel, a fait le point avec les médias, lui qui a passé une partie de la nuit auprès des équipes de surveillance du réseau. « On s'assure de la sécurité des automobilistes et que le travail soit bien fait aussi pour les piétons. On a plus de gens en régie », a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Bonnardel insiste pour demeurer informé de ce qui se passe sur le réseau routier. « Chaque fois qu'on a une situation grave, que ce soit un décès ou un carambolage, je veux un portrait de la situation. Si je considère qu'il y a eu des lacunes, je demande une enquête administrative, parce que pour moi, un décès, c'est un décès de trop », a-t-il déclaré.

QUELQUES CM DE PLUS

En milieu d'après-midi, les précipitations avaient quitté le sud-ouest du Québec pour se diriger vers les régions à l'est de la province. L'Estrie aurait reçu des précipitations de 25 à 30 centimètres de neige. Du côté de Québec et de la Beauce, on estimait la bordée entre 25 et 35 centimètres. Les gens de Charlevoix ont reçu quelques centimètres supplémentaires. Les régions de l'est, comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, devaient recevoir leur part de la tempête en fin de journée et en soirée.

Après cette autre bordée de neige, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) recommande aux propriétaires de maison de retirer la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment.

On doit porter une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément et de confier le déneigement à des entreprises qui ont l'expérience et l'équipement appropriés.



APCHQ
expohabitat.
14 au 17 février 2019 | Centre de foires de Sherbrooke
expohabitatestrie.com
/expo.habitat.estrie
expohabitatestrie
@ExpoHabitatEs

- Une micro-habitation à visiter
- Trois pièces au décor unique
- 10 500 $ en prix à gagner
- Des conférences sur différents sujets **Saskia Thuot** et **Ginette Dagenais** feront une conférence conjointe, (consultez l'horaire dans le guide).

HEURES D'OUVERTURE :

Jeudi 14 février	17 h à 21 h
Vendredi 15 février	9 h à 21 h
Samedi 16 février	9 h à 18 h
Dimanche 17 février	9 h à 16 h 30

En collaboration avec duProprio
Partenaire Piscines Rouillard
Partenaire Maison Usinex

5352687

Même si tu le jures, ben j'te cré pas !

LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca



Le maire a lancé sa ligne à l'eau en face de l'hôtel de ville et l'a laissée descendre dans le courant avec l'espoir d'effectuer la capture de sa vie au pied du cap Diamant...

Il n'est pas bredouille. Steve Lussier a obtenu 17 M$ de Québec pour organiser les Jeux de la Francophonie de 2021. Sauf qu'il espérait bien mieux et il aurait eu besoin de beaucoup plus.

« Il y a deux jours, il n'y avait même pas d'argent provincial sur la table », s'encourage-t-il tout de même en face du résultat.

Sauf que la caisse n'atteint pas encore la moitié des 52 M$ que la Ville de Sherbrooke estimait suffisants il y a trois ans pour livrer ces Jeux et sa propre démarche d'actualisation de coûts l'oblige à considérer deux autres scénarios beaucoup plus onéreux, à 62 et 74 M$. Les caquistes ont de plus laissé courir dans les corridors de l'Assemblée nationale que le montant le plus élevé ne couvrait pas les 10 M$ à prévoir pour les services de sécurité.

Les garanties de financement de 22,5 M$ obtenues à ce jour sont loin du compte. Très loin.

Ne reste plus qu'un chéquier, celui du gouvernement fédéral et les attentes à son égard sont devenues nettement disproportionnées. Personnellement, je vois mal comment le premier ministre Trudeau et les membres de son cabinet réussiront à tricoter une entente de sauvetage avec des exclusions aux règles habituelles de financement.

Québec n'ayant même pas voulu, malgré ses surplus, bonifier son offre d'un dollar en se référant notamment au critère de l'acceptabilité sociale, comment croire à l'arrivée soudaine d'une manne fédérale qui couvrirait les deux tiers et peut-être jusqu'aux trois quarts du financement dans une conjoncture budgétaire déficitaire à Ottawa et durant une année électorale?

La confiance du maire Lussier n'est pas aveugle.

« Je suis conscient que les autres gouvernements sont imputables autant que nous devant les citoyens. Je comprends cela. Nous n'avons cependant rien à perdre à les laisser travailler ensemble quelques jours de plus. Les choses ont bougé rapidement à Québec et, dans mon esprit, la porte n'est d'ailleurs pas totalement fermée pour les 10 millions de la Sûreté du Québec. Nous verrons où en sont les choses dans une semaine », laisse-t-il porter.



Les comédiens Normand Chouinard et Normand Brathwaite, qui furent parmi les colorés personnages de l'émission *Samedi de rire*, pourraient parodier les Jeux de la Francophonie en pêcheurs de subventions. — PHOTO ARCHIVES, RADIO-CANADA

La position tiède de Québec rendant très peu probable que Sherbrooke obtienne le mandat d'organiser des jeux à prix d'or, songeons dès maintenant à célébrer la Francophonie et sa date anniversaire du 20 mars autrement. Plus sobrement.

Convenons-nous, tient, que sortir nos deux pêcheurs de la défunte émission *Samedi de rire* des archives de Radio-Canada ne dépasse pas nos moyens? En gérant serré, on a peut-être assez d'argent pour se payer aussi Yvon Deschamps...

— J'sais pas si tu vas me crère, mais hier j'suis allé à la pêche aux subventions dans le canal Rideau. Ça mordait, et j'en ai attrapé une grosse de même!

— J'te cré pas.
— J'te dis.
— J'te cré pas.
— J'te le dis, pis j'te le jure!
— Ah ben là, je te cré!!!!

« Ben moé, j'vais le croire seul-lement... quand je vais le wouoir! »

Oui, les dollars comptent. La colonie de la Nouvelle-France a avancé à commercer. Des fourrures, de la farine, du bois et, aujourd'hui, de l'électricité. Le fait français a survécu sur ce continent à force de p'tits miracles et avec une détermination insoupçonnée.

Je ne suis pas colonisé. Je suis fier de ce que nous sommes et j'ai une foi quasi inébranlable dans nos capacités collectives.

Sauf que même au rappel de ces traits identitaires et de l'affirmation ayant forgé notre caractère distinct, j'ai de plus en plus de difficulté à concevoir qu'Ottawa soit la planche de salut de Jeux aussi coûteux. Me semble que le français peut rayonner aussi fièrement dans le monde même avec un peu moins d'artifices.

MAIRE DE SAINT-MALO ET PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Jacques Madore n'est plus

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

COATICOOK — Le préfet de la MRC de Coaticook et maire de Saint-Malo, Jacques Madore, est décédé mercredi en début de journée. En plus d'attrister ceux qui l'ont connu au fil des ans, son décès a causé la surprise générale, lui qui n'avait qu'une soixantaine d'années et aucun ennui de santé connu.

Homme politique et militaire à la retraite, Jacques Madore a marqué le paysage de la région depuis son retour en Estrie. Maire de la municipalité de Saint-Malo depuis 13 ans et élu préfet de la MRC en 2013, il était reconnu comme un homme d'une grande écoute. Sa joie de vivre et son entrain faisaient de lui un collègue et un élu apprécié de tous, les témoignages recueillis auprès de ses collègues témoignant uniquement en ce sens.

« Jacques Madore aura laissé à tout jamais son empreinte dans notre belle région de par sa collaboration et son implication tant à titre de maire que de préfet. En mon nom, ainsi qu'au nom de la municipalité de Saint-Malo et de la MRC de Coaticook, nous offrons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses filles ainsi qu'à toute sa famille », a déclaré le maire de Coaticook Simon Madore, préfet suppléant de la MRC, après avoir pris connaissance de la triste nouvelle.

« C'était un véritable plaisir de travailler avec lui. Il était un homme jovial, très impliqué. Bref, un grand homme. Il va beaucoup me manquer, comme il manquera à tous les gens qui ont eu la chance de le rencontrer », a ajouté le premier magistrat.

Pour rendre hommage à Jacques Madore, la Ville de Coaticook mettra en berne ses drapeaux. Le personnel de la Ville de Coaticook, la direction, tous les membres du conseil municipal offrent leurs plus sincères condoléances à sa conjointe Monique ainsi qu'à toute la famille Madore.



Jacques Madore faisait l'unanimité auprès de ses pairs ainsi que de ses collègues. Toujours prêt à prêter main-forte et à mener de grands projets, il ne sera pas oublié de sitôt dans la Vallée de la Coaticook et à Saint-Malo, régions qu'il a façonnées par sa grandeur. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GANNEAU

MORT SUSPECTE D'UN BÉBÉ DE TROIS MOIS

L'enquête transférée à la SQ

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'enquête entourant la mort suspecte d'un bébé de trois mois à Sherbrooke a été transférée, mercredi, à la Sûreté du Québec.

Le Service de police de Sherbrooke avait ouvert une enquête, mardi, à la suite de la découverte d'un bambin sans vie dans un logement de la rue McGregor à Sherbrooke.

« Des éléments d'enquête font en sorte que nous devons transférer le dossier à la Sûreté du Québec en fonction des niveaux de service des corps de police », signale le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Vers 14 h, mardi, des patrouilleurs du SPS sont intervenus au 660 de la rue McGregor dans le nord de Sherbrooke.

Les enquêteurs et le Service d'identité judiciaire du SPS ont passé la nuit de mardi à mercredi sur place.

Des mandats de perquisition ont été exécutés dans le dossier et des témoins, dont les parents de l'enfant, ont été rencontrés au cours des dernières heures.

« La Sûreté du Québec prend la responsabilité de l'enquête concernant le décès d'un bébé de trois mois survenu à Sherbrooke. L'enquête est menée par les enquêteurs du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne, en collaboration avec le Service de police de Sherbrooke, étant donné le niveau de service requis pour ce type d'événement », confirme la porte-parole de la SQ en Estrie, la sergente Aurélie Guindon.

AUCUNE HYPOTHÈSE ÉCARTÉE

Le SPS avait ouvert une enquête « pour déterminer la cause et les circonstances du décès ».

Aucune hypothèse n'avait été écartée dès le départ de cette enquête sur la mort suspecte d'un enfant de trois mois.

« Il est beaucoup trop tôt pour s'avancer sur ce qui aurait pu causer le décès du bébé. Les démarches d'enquête se poursuivent. Certaines personnes ont été rencontrées, mais nous ne pouvons pas les identifier ni donner leur lien avec l'enfant », indique la sergente Guindon.

La SQ n'est pas en mesure de confirmer si des suspects ont été rencontrés dans cette affaire.

« Nous sommes en début d'enquête. Nous ne pouvons préciser le rôle que les proches de la victime auraient pu avoir en lien avec cette affaire », mentionne la sergente Guindon.

Une autopsie doit être pratiquée au cours des prochains jours au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal.

« Une demande en ce sens a été faite. Des détails de l'autopsie pourraient permettre d'éclairer les circonstances du décès de l'enfant. C'est une étape importante dans le cadre de l'enquête. Une enquête du coroner a aussi été demandée étant donné que l'on ne parle pas d'un décès de cause naturelle », indique Aurélie Guindon de la SQ.

La scène d'expertise sur la rue McGregor a été levée en fin d'avant-midi, mercredi.



Un garçon sans vie a été retrouvé au 660 de la rue McGregor. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU



5368794



5376380

Circulation perturbée rue King Est

SHERBROOKE — La circulation sera perturbée sur la rue King Est toute la journée jeudi à la suite d'une fuite d'eau. La Ville de Sherbrooke procédera à des réparations sur son réseau d'aqueduc, de 9 h à 16 h.

Ces travaux se dérouleront entre la rue Evans et le chemin Duplessis.

Une voie sera fermée à la circulation dans la direction est et deux voies seront fermées près de l'intersection des rues King Est et Galt Est/chemin Duplessis.

Une voie demeurera ouverte dans les deux directions, note-t-on toutefois dans une dépêche.

De plus, le Service de l'entretien et de la voirie procédera à l'enlèvement des bancs de neige le long des rues au cours des prochaines nuits. L'opération commencera vers 22 h.

La neige sera enlevée le long des rues qui sont bordées de trottoirs ou qui comprennent un corridor scolaire.

Le stationnement dans les rues la nuit (soit entre minuit et 7 h) demeurera interdit pendant toute la durée de ces opérations de déneigement.

Notons que durant la nuit de mardi à mercredi, le Service de police de Sherbrooke a donné 21 constats d'infraction pour des véhicules stationnés dans les rues. CLAUDE PLANTE

ACIER & MÉTAUX DOUCET

Saviez-vous que nous recyclons...

Tôle
Tournures industrielles
Machineries industrielles
Fer
Rails de chemin de fer
Laiton
Tuyaux et bains en fonte
Électroménagers
Gouttières
Revêtements de maison
Stainless
Jantes voitures et camions
Aluminium
Barbecues
Tuyaux plomberie
Fils de cuivre dénudé ou isolé
Robinetterie
Valves industrielles
Clefs de maison
Cuivre
Éviers • Chaudrons • Ustensiles
Batteries automobiles
Radiateurs automobiles
Moteurs électriques
Plomb
Ordinateur
Téléphone cellulaire

... et ça VOUS rapporte! $$$

GRANBY
450-375-0361
1050, St-Charles Sud
Lundi au vendredi 7 h 30 à 16 h 30

SHERBROOKE
819-563-8012
3804, Chemin Bibeau
Lundi au vendredi
7 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

metauxdoucet.com

5371747

SOULAGER LES DOULEURS
en moins de **5 MINUTES**©
par Thérapie Coréenne des mains MD



CONFÉRENCE - Entrée gratuite
Mercredi 20 février à 19h
Hôtel Jardins de Ville, Sherbrooke

Apprenez comment soulager les douleurs en moins de 5 minutes

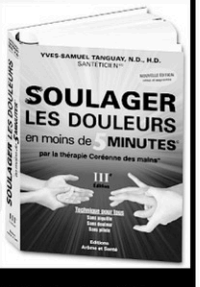
- tensions au cou
- douleurs au poignet
- migraines
- énurésie de votre enfant
- main ou bras lourds
- nausées en voyage
- raideurs musculaires
- douleurs aux hanches et au dos
- problèmes respiratoires
- début de mal de gorge
- sensations d'engourdis...

À cause de la mauvaise température du 13 février, la date de la conférence est reportée au 20 février 2019

Vous pourrez bénéficier d'un soin gratuit
Valide sur présentation à l'évènement

COURS DE 2 JOURS
de 9h30 à 18h
2 et 3 mars 2019
4235, boul. Bourque , Sherbrooke

Disponible chez Renaud Bray et Bibliairie GGC, Sherbrooke



3ième édition revue et corrigée
460 pages, de visuels très précis, de schémas couleurs, facile à consulter et pratique.

Yves-Samuel Tanguay N.D.
Homéopathe, **Santéticien** MD

WWW.YSTANGUAY.COM 1-877-826-4829

AUGMENTER LE TEMPS DE RÉCRÉATION

Pas si simple, estime le SEE

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Imposer deux récréations de 20 minutes par jour ne pourra pas se faire à coût nul, estime le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE-CSQ), Richard Bergevin. Si cette mesure semble simple, elle peut sembler plus difficile à mettre en place qu'il n'y paraît, aux yeux du SEE.

Richard Bergevin remet en question la « cohérence » de cette décision du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, en rappelant que la CAQ souhaitait rapprocher la prise de décisions des élèves. Il rappelle que dans ses promesses électorales, les caquistes faisaient valoir leur volonté « d'inverser la pyramide des pouvoirs dans le réseau de l'éducation pour placer les écoles, les enseignants et les élèves du Québec au sommet de la structure ».

« On est en faveur de faire bouger les enfants », note Richard Bergervin. Or, l'instance syndicale se questionne sur la façon de faire du ministre Roberge.

IMPACTS

Une telle décision pourrait avoir des impacts sur l'organisation du transport scolaire et, par le fait même, sur les coûts qui y sont rattachés. « Si une école doit prolonger sa journée pour faire deux pauses de 20 minutes sans couper dans le temps d'enseignement, ça bouleverse l'organisation du transport scolaire. Peut-être qu'il y aurait des frais », avance M. Bergevin.

Si Québec va de l'avant avec cette mesure à la prochaine rentrée scolaire, il devra soit ajouter de la surveillance, soit rallonger les journées des enseignants, ce qui a un prix, plaide le SEE.

LA CSRS FAIT SES DEVOIRS

À ce sujet, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) a fait savoir qu'elle devrait documenter la situation de ses écoles et en analyser l'impact. L'organisation a préféré ne pas accorder d'entrevue pour le moment.

« Nous prenons connaissance de cette déclaration du ministre de l'Éducation et allons attendre les directives du Ministère à cet effet (...) nous a-t-on indiqué par courriel. À la lumière des renseignements que nous allons recueillir, nous verrons s'il y a place à réorganiser les récréations de nos écoles. »

« On est en faveur de faire bouger les enfants. »

— Richard Bergevin

Selon nos informations, plusieurs écoles de la CSRS ont cependant déjà des récréations le matin et l'après-midi. Aux yeux de M. Bergevin cependant, la durée est rarement de 20 minutes. Le président du SEE n'était pas en mesure de nous dire, en Estrie, si cette façon de faire était déjà très répandue.

Le SEE réclame depuis longtemps que le temps accordé aux matières obligatoires soit prescrit dans le régime pédagogique. « Si on ne prescrit pas un temps défini, on coupe dans les matières de base. Il me semble que ce n'est pas cohérent quand on dit qu'on va améliorer la réussite des élèves. »

Le ministre de l'Éducation a pour sa part soutenu de son côté que cette mesure « n'entraînera pas de coûts supplémentaires ».

Brault & Martineau
Pour le meilleur et pour le prix

Surveillez notre circulaire dans La Tribune ce vendredi

5366269

Une réflexion s'impose, selon Christine Labrie

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — **La députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie, salue la mesure annoncée par le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, « qui va favoriser la réussite des jeunes et le développement de meilleures habitudes de vie ». Elle doit cependant s'accompagner d'un plan de modernisation des cours d'école, a-t-elle fait valoir à l'Assemblée nationale.**

« Trop d'écoles n'ont pas d'installations adéquates. Dans l'école de mes propres enfants, le module de jeu a été détruit parce qu'il était désuet et dangereux, mais il n'a jamais été remplacé. Ça fait des années qu'ils vendent du chocolat pour financer leur cour d'école et plusieurs cohortes d'élèves sont rendues au secondaire sans avoir vu le moindre changement. Ce matin même, je répondais à des lettres reçues par des élèves de l'école Sacré-Cœur, qui me disaient à quel point leur cour est un îlot de chaleur extrêmement désagréable lorsqu'il fait chaud. C'est fréquent que des écoles décident de ne pas faire sortir leurs élèves quand il fait chaud parce qu'il n'y a pas d'ombre… » a-t-elle soutenu en rappelant aussi les enjeux hivernaux.

L'attaché de presse du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, Francis Bouchard, a indiqué que des sommes seront prévues, au prochain budget, pour l'entretien des cours d'écoles.

« Trop d'écoles n'ont pas d'installations adéquates. »

— Christine Labrie

Professeur à la faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke, Félix Berrigan voit cette annonce positivement du point de vue du développement des jeunes, tant pour ce qui est de l'activité physique que de la gestion du stress. « Ça a aussi des effets sur les enseignants. Si les jeunes sont plus calmes, ils sont plus disposés à apprendre. » Cela pourrait cependant représenter un défi pour certaines écoles, notamment celles où une seule récréation est prévue.

Le chercheur à la Chaire Kino-Québec y voit l'occasion de réfléchir à l'aménagement des cours d'école. « On a à réfléchir à nos cours d'école pour qu'elles soient adaptées aux besoins des élèves. »

Étant donné plusieurs enjeux entourant les cours d'école (leur état, les conditions climatiques, etc.) les écoles doivent apprendre à exploiter leur environnement et les ressources autour, ajoute-t-il.

SON EMPLOYEUR FLOUÉ POUR 145 000 $

La fraudeuse Valérie Thibault ira en prison

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La fraudeuse récidiviste Valérie Thibault d'East Angus n'évitera pas la prison.

La femme de 37 ans a reconnu une fraude qui a été établie à 145 000 $ envers son employeur,l'entreprise Lekla, entre octobre 2013 et juin 2016.

Le moment de l'imposition de sa peine a été fixé, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

« Il y aura une suggestion commune dans le dossier », a affirmé au tribunal l'avocate de la défense Me Julie Beauchemin.

La juge Claire Desgens de la Cour du Québec a déterminé que la peine sera imposée à l'accusée le 29 avril.

« Je veux être claire qu'il n'y aura pas d'autre remise. Nous sommes rendus à une vingtaine de reports », a prévenu la juge Desgens.

Valérie Thibault avait plaidé coupable en août 2018 à une fraude de plus de 5000 $ à l'endroit de son ancien employeur, de fabrication de faux et de bris de probation.

Elle occupait les fonctions de secrétaire administrative.

Valérie Thibault avait accès aux cartes de crédit de l'entreprise, mais elle les a utilisées pour ses dépenses personnelles.

Elle possède des antécédents judiciaires en semblable matière. Elle a été condamnée en 2016 à 240 heures de travaux communautaires à la suite d'une fraude d'un autre employeur, Compresseur Paramec de Sherbrooke, qu'elle a dû rembourser.

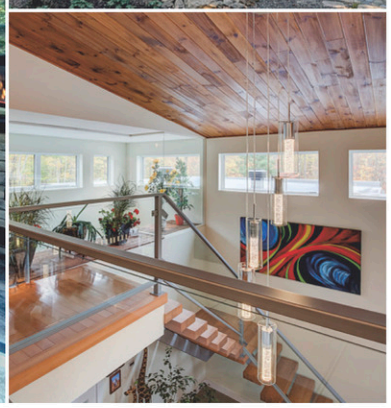
C'est Me Claudie Marmet qui représente le ministère public.

Bikini & Dentelle
•Maillots de bain
•Robes soleil
•Sandales
•Vêtements de croisière
•Lingerie fine
Conseillères attentionnées et expérimentées
CYELL
CORIN
Nouveau! 2e succursale aux Promenades King
1787, chemin Galvin, Sherbrooke • 819.821.2450
2227, rue King Ouest, Sherbrooke • 819.569.8502
(anciennement Corseterie King)
bikinietdentelle.com
5374444

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1(855)768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA NOVO CLIMAT 2.0 GARANTIE SEHEE
5358099







opinions

Président-éditeur ALAIN TURCOTTE Directeur général MAURICE CLOUTIER Directeur de l'information LOUIS-ÉRIC ALLARD

Deux récréations, c'est pas l'Everest

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com



Le ministre de l'Éducation ne demande pas aux écoles primaires et aux enseignants de gravir l'Everest avec leurs élèves. Simplement de prévoir deux récréations de 20 minutes par jour afin que les écoliers bougent, s'aèrent l'esprit et socialisent. Est-ce si difficile, si inaccessible?

Les ministres Jean-François Roberge et Isabelle Charest ont annoncé une bonne nouvelle mardi.

Pour une trop rare fois, les caquistes et un ministre de l'Éducation s'inspirent de la science et des directions de santé publique pour prendre une décision. Celle du ministre Roberge qui rend obligatoire deux récréations de 20 minutes chaque jour a cependant été suivie — cela était prévisible, car c'est toujours ainsi dans le réseau de l'éducatio — de «mais» et de nombreuses questions sur la faisabilité de cette nouvelle obligation.

Logistique, horaire du personnel et des autobus, régime pédagogique et temps prescrit par matière, autonomie professionnelle, habillement des petits, cours glacées, température. Tout y passe.

Qui fera la surveillance durant les récréations? Si la tâche revient aux enseignants qui se disent déjà débordés, où ceux-ci devront-ils couper pour accomplir tout leur boulot? Dans l'enseignement, la récupération ou l'encadrement des élèves? Faut-il confier la surveillance aux éducatrices des services de garde?

Est-il nécessaire d'allonger le temps passé à l'école, de couper dans le temps consacré à d'autres matières, de limiter la période du dîner? Des coûts supplémentaires sont-ils à prévoir? Les enfants vont-ils enfin avoir accès à des cours d'école attrayantes et sécuritaires puisque les récréations deviennent obligatoires?

Et bien sûr, l'éternelle question sur les horaires des autobus jaunes dont les commissions scolaires doivent «optimiser» les circuits.

Syndicats d'enseignants et commissions scolaires voient une montagne à gravir, un effort de 40 minutes à fournir et peut-être des coûts supplémentaires.

Le ministre, de son côté, voit une butte. Cinq minutes de plus deux fois par jour et le tour est joué. À coût nul en plus.

Il laisse néanmoins entrevoir des fonds pour les cours d'école. Est-ce la fin des campagnes de vente de chocolat, de sapins de Noël et de bricolages conçus avec amour? Les parents doivent depuis des décennies participer financièrement à l'embellissement des cours d'école et à l'achat de modules de jeux.

Si le ministre et les partenaires du réseau avaient mesuré «ensemble» la réalité et les défis, si le premier voyait les choses moins en rose et les seconds moins en noir, ça aiderait sûrement les écoliers et le Québec à bouger plus vite.

Si nous voulons favoriser la réussite éducative au Québec, si nous voulons faire reculer l'embonpoint et l'obésité chez les jeunes (1 sur 10 est obèse et le tiers des enfants de 6 à 11 ans n'atteint pas le 60 minutes d'activité physique recommandé), il faut prendre les moyens à notre disposition pour y parvenir.

Sans minimiser et sans exagérer les ajustements à faire pour atteindre nos objectifs.

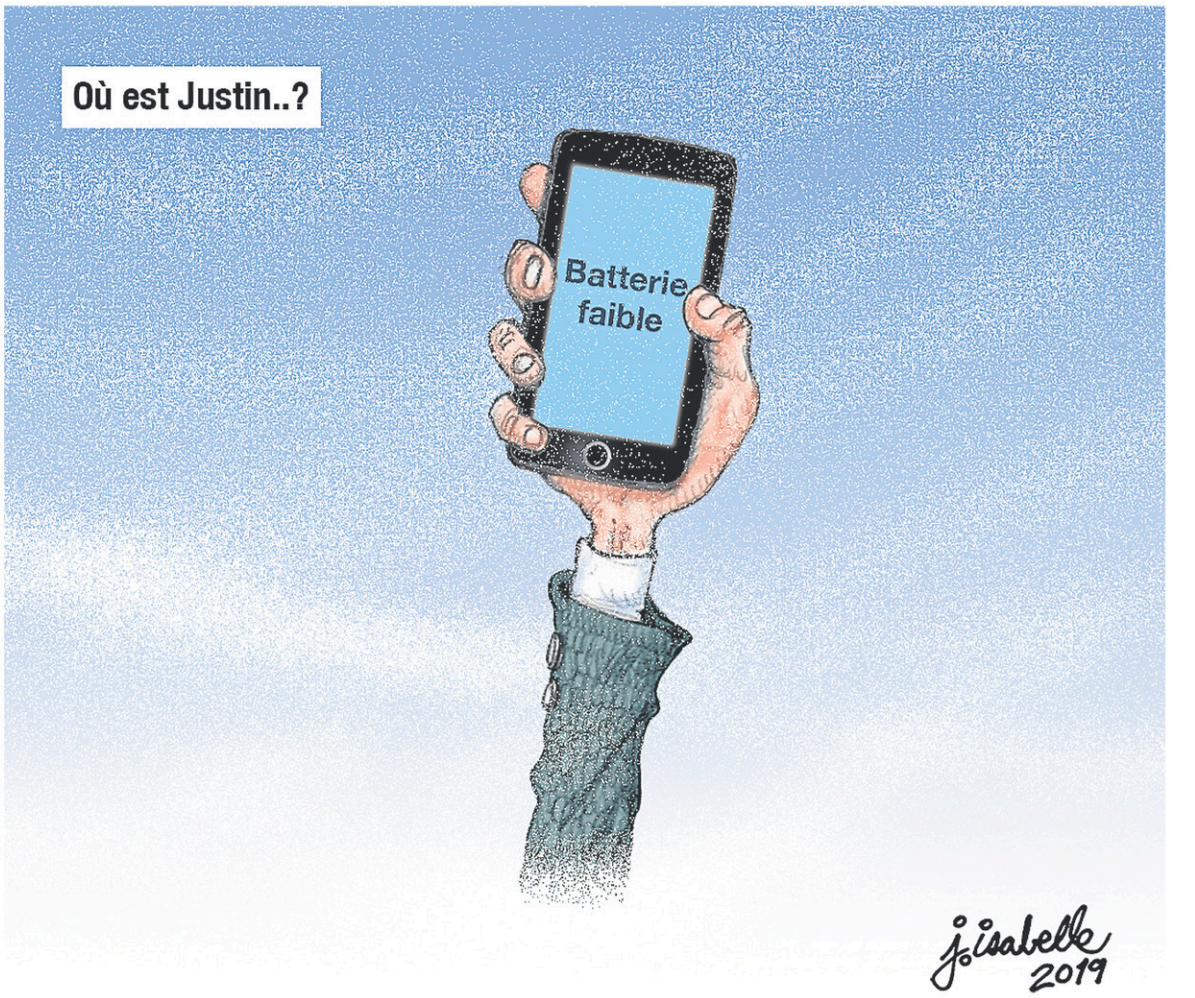
Dans un document préparé en 2017, la santé publique de Montréal et la commission scolaire de Montréal relèvent que la Finlande, maintes fois citée pour ses succès en éducation, prévoit une récréation de 15 minutes à l'extérieur après chaque période de 45 minutes de cours.

Les auteurs rapportent aussi le cas d'une école primaire du Texas où les enfants bénéficient de quatre périodes de récréation par jour, pour un total d'une heure. Les enseignants, qui craignaient de prendre du retard dans leur programme, ont au contraire constaté qu'ils avançaient plus vite.

«[...] la pratique d'activités physiques ne rend pas les enfants plus intelligents, mais elle place leur cerveau dans une disposition optimale pour apprendre», écrivent Marylène Goudreault et Marie-Hélène Guimont.

Bien sûr, il faudra d'autres actions pour que les petits Québécois décrochent moins, réussissent mieux et délaissent leurs loisirs sédentaires.

Les récréations ne sont pas une panacée, mais il serait bête de ne pas profiter des bienfaits qu'elles peuvent apporter.



CARREFOUR DES LECTEURS

L'implacable raison d'État

Depuis quelques jours, Justin Trudeau peine à se dégager des accusations d'ingérence qui pèsent contre lui. En effet, a-t-il demandé à son ex-ministre de la Justice, Mme Wilson-Raybould, d'éviter à SNC-Lavalin des poursuites criminelles? C'est là la question dont tout le monde se pose, du moins les médias. Car s'ils nous répètent à l'envie que cette affaire est très grave, s'ils crient haut et fort qu'il s'agit de l'indépendance de la justice, que cela peut mettre en péril le gouvernement de notre « beau Justin », je ne pense pas que les électeurs vont déchirer leur chemise pour ça. Tant que les gens travaillent, tant qu'ils peuvent dépenser trois fois leur salaire pour acheter des trucs inutiles afin de briller dans les yeux de l'autre, y trouver cette petite pointe d'envie chez leurs voisins, ils n'en ont vraiment rien à faire de Mme Wilson-Raybould et de SNC-Lavalin. Sur le plan électoral, du moins au Québec, les admirateurs de Justin Trudeau ne vont pas ciller pour autant.

D'un autre côté, Justin Trudeau pouvait-il ne pas protéger SNC-Lavalin? En dépit des turpitudes de cette entreprise, peut-il se permettre de laisser sombrer le cours de ses actions? En 2013, la multinationale dégageait un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars et employait près de 30 000 personnes. Est-ce qu'un gouvernement, peu importe sa couleur politique, peut se permettre de laisser s'écrouler un tel pilier de l'économie canadienne? Malheureusement, la Justice, concept pour le moins abstrait face aux lois et aux intérêts de l'État, devra se boucher le nez et détourner le regard de toute cette fange qui éclabousse ce fleuron québécois. Grise et sans surprise, implacable et cynique, c'est la « Raison d'État ». Pour les déçus, pour celles et ceux qui ont soif de justice, je vous rappelle en guise de consolation cette petite phrase de Jean de Lafontaine : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

Pascal Cyr
Sherbrooke

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel :
opinions@latribune.qc.ca

Télécopieur : ***819 564-8098***

Poste :
Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8

D'ex-militaires s'entraineront sans frais pour briser l'isolement

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — D'anciens combattants pourront continuer à s'entrainer gratuitement et à guérir ensemble de leurs blessures physiques et psychologiques.

L'exercice physique sera mis à contribution pour briser l'isolement des ex-militaires trop souvent victimes de choc post traumatique, entre autres.

Mercredi avant-midi, la ministre Marie-Claude Bibeau s'est arrêtée au Maxi-Club de la Place Belvédère de Sherbrooke pour annoncer le nouveau programme qui est en fait une première au Canada. La députée de Compton-Stanstead a annoncé qu'une contribution de 16 763 $ du Fonds canadien allait être accordée en ce sens pour le bien-être des vétérans et de leur famille.

« Les anciens combattants ont fait beaucoup de sacrifices pour maintenir la paix dans le monde, ils et elles ont vu et vécu des événements souvent traumatisants. Je suis très heureuse que nous ayons mis en place ce nouveau fonds fédéral qui les aidera à vaincre leurs souffrances » a commenté la ministre du Développement international et de la Francophonie.

« L'argent remis à la Légion royale canadienne de Sherbrooke permettra aux anciens militaires de s'entrainer et ainsi guérir leurs blessures physiques et psychologiques. »

DIFFICILE DE PARLER DES HORREURS DE LA GUERRE

Ancien combattant, aujourd'hui pair aidant, Jean Noël est à l'origine de programme. Il sait combien il est difficile pour les vétérans de parler des horreurs de la guerre avec leurs proches. « L'activité physique contribue au bien-être des vétérans, mais ce qui est encore plus important, c'est de se retrouver entre nous, de pouvoir parler librement de nos émotions », souligne-t-il.

> **« Les anciens combattants ont fait beaucoup de sacrifices pour maintenir la paix dans le monde. »**
>
> — Marie-Claude Bibeau

« C'est ça qui nous donne la motivation de sortir de notre solitude. C'est comme un exutoire pour plusieurs. Souvent, les anciens combattants ont tendance à s'isoler chez eux. Il faut les faire sortir de la maison et rencontrer d'autres gens qui ont les mêmes expériences de vie. »

Ce dernier espère que ce programme fera des petits ailleurs au Canada. Déjà, d'anciens militaires fréquentent le salon d'entraînement Maxi-Club, au centre-ville.

Pierre-Olivier Turcotte, directeur du Maxi-Club, a mentionné que des spécialistes sont sur place pour accompagner les vétérans voulant utiliser les équipements de mise en forme.

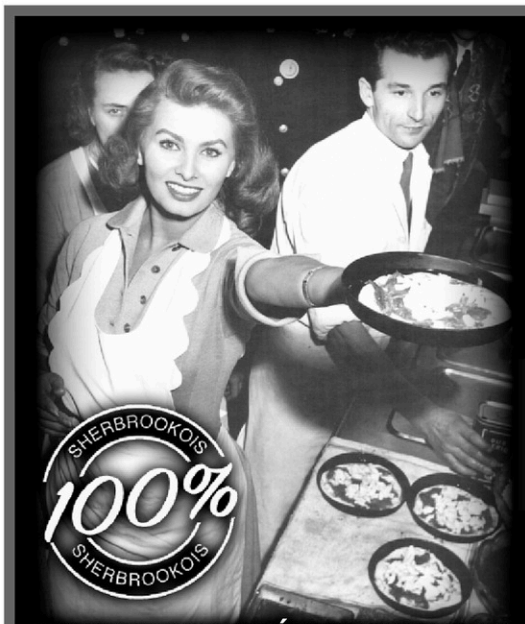
Reconnaissant les difficultés du retour à la vie civile, Mme Bibeau a tenu à préciser que son gouvernement a mis en place plusieurs mesures de soutien aux anciens combattants dont le retour de la pension à vie, la mise en place d'un service de transition de carrière, la création d'une prestation d'éducation et de formation, la bonification du crédit d'impôt pour les frais médicaux pour les chiens de soutien ainsi que la création du Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille.



D'anciens combattants pourront s'entrainer gratuitement au Maxi-Club de Sherbrooke, ont annoncé la députée Marie-Claude Bibeau et Jean Noël, ancien combattant. — PHOTO SPECTRE MEDIA, MICHELLE BOULAY



5374780



VOUS CHERCHEZ UN ENDROIT POUR DÎNER....
LA SOLUTION FRAICHEUR C'EST FOODIES !
TOUS LES JOURS DE 11H À 19H, VENEZ DÉGUSTER LA MEILLEURE PIZZA EN VILLE. LES CRITIQUES SONT UNANIMES
LE PHÉNOMÈNE FRAÎCHEUR DE L'HEURE!
POUR APPORTER SAVOUREZ LA CUISINE MAISON PRÊT-À-CUIRE!
COQUILLES ST-JACQUES, SAUCES SPAGHETTI, CHILI, LASAGNE ET PLUS
VENEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE FOODIES !
FOODIES PIZZA & DÉLICES
25, RUE LÉGER, SHERBROOKE
SHERBROOKEFOODIES.COM
819 564-3663
5377786

TOURMENTE AUTOUR DE SNC-LAVALIN

L'opposition heurte un mur

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — L'opposition accuse les libéraux de chercher à balayer sous le tapis les allégations d'ingérence politique dans le dossier SNC-Lavalin.

C'est que les libéraux ont usé de leur majorité en comité, mercredi, afin de bloquer une motion visant à faire comparaître neuf témoins, dont l'ex-ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould.

Les conservateurs et les néo-démocrates avaient réclamé la tenue d'une réunion d'urgence du comité permanent de la justice et des droits de la personne, pour la faire adopter.

Leur démarche a échoué, les libéraux ayant forcé l'adoption d'une motion de leur cru.

Celle-ci prévoit la comparution de trois témoins — mais pas la ministre démissionnaire, ce qui a fait sourciller les élus assis de l'autre côté de la table.

Arguant qu'il s'agissait là d'un « remarquable manque de curiosité », le néo-démocrate Nathan Cullen a tenté de bonifier la liste en ajoutant, entre autres, le nom de Jody Wilson-Raybould.

Les conservateurs se sont ralliés à sa suggestion, tout comme le bloquiste Rhéal Fortin, qui était présent à titre d'observateur.

« On ne peut pas étudier les allégations d'ingérence politique sans entendre la plus importante personne là-dedans, celle qui aurait été victime des dites ingérences », a-t-il argué.

Les libéraux n'ont cependant pas bronché, et l'amendement de Nathan Cullen a été battu.



Les trois partis de l'opposition, dont les conservateurs Pierre Paul-Hus et Lisa Raitt, ont soumis une motion visant à faire comparaître neuf témoins, dont l'ex-ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, afin de faire la lumière sur les allégations d'ingérence politique dans le dossier SNC-Lavalin. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

La rencontre du comité, qui a duré environ trois heures, a donné lieu à quelques prises de bec, chacun se reprochant mutuellement d'exploiter l'enjeu à des fins partisanes.

Le député libéral Randy Boissonnault a accusé les conservateurs de se livrer à une « chasse aux sorcières ».

Sa remarque a piqué le conservateur Pierre Paul-Hus au vif. « Je voudrais lui mentionner que la vérité est au-dessus de toute partisanerie », a-t-il répliqué.

L'élu a tourné au ridicule la portion de la motion libérale visant à étudier la relation de travail unissant le procureur général du Canada et le bureau du premier ministre, notamment.

« On n'a pas besoin d'un cours de droit, et je pense que c'est de prendre les membres de ce comité de la justice pour des imbéciles lorsqu'on fait ça », a pesté M. Paul-Hus.

À maintes reprises, les conservateurs ont accusé les libéraux de vouloir museler l'ex-ministre Wilson-Raybould.

Ils ont aussi soutenu que cette résistance libérale en comité était télécommandée par le bureau du premier ministre, et que le refus d'avaliser leur motion équivalait à un *cover up*.

Les libéraux ont nié toute tentative d'ingérence du bureau de Justin Trudeau dans leur travail.

Ils ont aussi plaidé que le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, Mario Dion, avait déjà accepté de déclencher une enquête, et que le comité n'était pas outillé pour mener un tel exercice.

La prochaine rencontre du comité est prévue mardi prochain et une partie devrait se dérouler à huis clos.

Accusé de fraude, un ex-vice-président de SNC-Lavalin invoque l'arrêt Jordan

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les avocats d'un ancien vice-président de SNC-Lavalin accusé de fraude et de corruption plaident l'arrêt Jordan et demandent au tribunal que les poursuites soient abandonnées pour cause de « délais déraisonnables ».

Les avocats de Stéphane Roy ont plaidé mercredi en Cour du Québec que les procureurs de la Couronne n'avaient pas déployé tous les efforts pour limiter les délais, alors que les procédures remontent maintenant à près de 60 mois.

L'avocate de M. Roy, Nellie Benoît, a invoqué mercredi l' « arrêt Jordan » rendu par la Cour suprême du Canada en 2016. Le plus haut tribunal du pays fixait alors à 30 mois le délai maximal entre le dépôt des accusations et la fin prévue d'un procès criminel.

Me Benoît a souligné que la Couronne n'avait pas préparé ses éléments de preuve tôt dans les procédures, et qu'elle avait ajouté un nom à la liste des témoins en décembre dernier, ce qui avait entraîné d'autres délais.

Le procureur de la Couronne, Frédéric Hivon, a rétorqué que la défense ne s'était pas opposée au rythme des procédures jusqu'au récent dépôt d'une requête en suspension des procédures. Il a fait valoir qu'une liste d'éléments de preuve « n'est pas une science exacte » et a ajouté que la Couronne avait le droit d'ajuster sa liste de témoins.

M. Roy avait été arrêté en 2012 et formellement accusé par la Gendarmerie royale du Canada en 2014.

Les accusations dont il fait toujours l'objet découlent des relations entre SNC-Lavalin et le régime de l'ancien dictateur libyen Mouammar Kadhafi. En 2014, M. Roy a été accusé de fraude de plus de 5000 $, de corruption d'un fonctionnaire étranger et de violation des sanctions imposées par les Nations unies à l'encontre de la Libye. La Couronne a depuis retiré l'accusation relative aux sanctions imposées par l'ONU.

Un affidavit de la GRC déposé dans le cadre de son enquête alléguait que M. Roy était impliqué dans un complot visant à faire passer au Mexique le fils de Kadhafi, Saadi, et sa famille, alors que le régime libyen était en déroute en 2011.

« J'ai été prise par surprise », admet Bibeau

CLAUDE PLANTE ET PC
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La ministre du Développement international et de la Francophonie et députée de Compton-Stanstead Marie-Claude Bibeau a été ébranlée par la démission surprise de la ministre des Anciens Combattants, Jody Wilson-Raybould, dans la foulée du dossier chaud de la multinationale SNC-Lavalin.

« J'ai été prise par surprise », confirme-t-elle, sans toutefois trop s'avancer.

« Je suis le dossier, mais je ne suis pas au courant des dessous de la décision de la ministre. »

Mardi, la ministre des Anciens Combattants, Jody Wilson-Raybould, a remis sa démission du cabinet de Justin Trudeau. Ce dernier s'est dit déçu de cette démission-choc qui survient alors que plusieurs questions restent en suspens sur le dossier de SNC-Lavalin.

La démission de l'ex-ministre de la Justice et procureure générale survient moins d'une semaine après que le *Globe and Mail* eut écrit que le bureau de Justin Trudeau aurait exercé des pressions sur elle dans le dossier SNC-Lavalin. Selon le quotidien, la garde rapprochée du premier ministre aurait tenté de la convaincre d'intervenir afin d'éviter à la firme québécoise un procès pour fraude et corruption relativement avec ses activités en Libye.

Mme Bibeau, qui tentera de se faire réélire l'automne prochain dans son comté, prévoit que son gouvernement pourra traverser cette tempête. « J'ai confiance. Nous avons une équipe très disciplinée », assure-t-elle.

« Nous prenons des décisions basées sur des faits. Nous sommes très soucieux de l'éthique et de la rigueur. Tout a été fait selon les règles de l'art. Nous avons une bonne relation avec le bureau du premier ministre. »

Marie-Claude Bibeau mentionne que le gouvernement libéral a fait avancer plusieurs dossiers, comme ceux de la reconnaissance des peuples autochtones, de la lutte aux changements climatiques et des investissements dans les infrastructures au pays. Son équipe souhaite avoir un autre mandat de quatre ans pour poursuivre le travail. Dans son comté, elle misera sur le soutien aux producteurs laitiers et sur la connectivité en milieu rural.

L'INSQ propose de permettre un accès graduel au cannabis

La Presse canadienne

QUÉBEC — Opposé à la hausse de l'âge de consommation du cannabis de 18 à 21 ans, l'Institut national de santé publique du Québec (INSQ) propose un compromis : un programme d'accès graduel aux produits légaux pour les 18 à 20 ans.

Dans son mémoire présenté mercredi devant la commission de la santé et des services sociaux, chargée d'étudier le projet de loi 2, l'INSQ prévient contre les effets « non désirables » d'une augmentation de l'âge légal à 21 ans.

Les jeunes, qui sont les principaux usagers de cannabis, seraient plus nombreux à être « judiciarisés », ils consommeraient de la marijuana provenant de sources clandestines et sans contrôle de qualité, en plus d'être exposés à des revendeurs pouvant leur offrir d'autres substances potentiellement plus risquées.

Depuis plusieurs mois, le cannabis divise les experts, qui sont déchirés entre la nécessité d'augmenter l'âge légal pour protéger le cerveau des jeunes et celle d'assurer que ces jeunes aient accès dès l'âge de 18 ans à des produits contrôlés et à des programmes d'éducation.

La solution pour sortir de cette impasse, croit l'INSQ, est de donner accès à des produits à plus faible teneur en THC aux personnes de 18 à 20 ans.

Le gouvernement du Québec pourrait alors choisir de leur permettre qu'un accès partiel à la gamme des produits offerts à la Société québécoise du cannabis (SQDC) et limiter les quantités.

Les jeunes de 18 à 20 ans se verraient donc offrir uniquement du cannabis dont la concentration en THC serait plus faible, non seulement que ce qui se vend sur le marché illicite, mais aussi sur le marché légal.

Le projet de loi 2 du gouvernement vise tant à hausser l'âge de consommation du cannabis de 18 à 21 ans qu'à l'interdire sur la voie publique.

Sur ce deuxième point, l'Institut de santé publique est clair : il faut maintenir la permission de consommer en public.

Aucune donnée ne permet d'affirmer que la fumée de cannabis dégagée dans les espaces extérieurs, bien qu'odorante et incommodante, porterait atteinte à la santé des personnes exposées, selon ses chercheurs.

Interdire complètement la consommation dans les lieux publics aurait pour effet de diriger les fumeurs de cannabis vers des lieux fermés, ce qui est considéré comme pire pour la santé.

De surcroît, fumer à domicile nuirait aux proches, incommoderait les voisins et contreviendrait au bail, tandis que fumer à l'extérieur mettrait la personne en situation d'infraction, la rendrait passible de sanctions et l'engagerait dans un processus judiciaire, déplore l'INSQ, qui craint que les consommateurs se tournent finalement vers les produits comestibles, dont la légalisation est annoncée par le gouvernement fédéral pour octobre 2019.

INCONSTITUTIONNEL?

De son côté, le Barreau du Québec estime que faire passer l'âge légal pour fumer du cannabis à 21 ans, comme le propose le gouvernement Legault, pourrait prêter le flanc à des contestations judiciaires sur la base d'une discrimination fondée sur l'âge. « Il existe un risque d'invalidité constitutionnelle », avertit-il.

Le projet de loi 2 du gouvernement veut hausser l'âge de consommation du cannabis de 18 à 21 ans, ainsi que l'interdire sur la voie publique. Par communiqué diffusé mercredi, le Barreau a soulevé plusieurs craintes.

L'Université McGill reçoit un cadeau de 200 M$

MONTRÉAL — L'Université McGill a annoncé mercredi avoir reçu ce qui serait le don le plus généreux de l'histoire du Canada, soit un cadeau de 200 millions $ de la part de John et Marcy McCall MacBain, qui financera un programme de bourses d'études supérieures.

L'université a expliqué par voie de communiqué que « les bourses McCall MacBain permettront à des étudiants exceptionnels venus du Canada et d'ailleurs dans le monde de faire une maîtrise ou des études professionnelles, assorties d'un programme de perfectionnement de premier plan ».

En plus de recevoir un soutien financier couvrant les droits de scolarité et autres frais ainsi qu'une allocation de subsistance, les boursiers se verront offrir un programme de mentorat et de formation immersive comprenant notamment des journées de réflexion, des ateliers et des stages.

Jusqu'à 75 étudiants canadiens et étrangers pourraient en profiter chaque année. Les candidats choisis se démarqueront par leur devoir civique, leur grande curiosité intellectuelle, leur esprit d'entreprise, leur excellence académique et leur personnalité.

Dès l'automne 2020, les étudiants de partout au Canada pourront soumettre leur candidature.

LA PRESSE CANADIENNE



5376762



5368269



5373584

le monde

Une centaine de Québécois coincés en Haïti

MONTRÉAL — Une centaine de voyageurs québécois sont coincés en Haïti en raison des violentes manifestations qui secouent le pays. Les vacanciers sont confinés dans un hôtel tout inclus à environ une heure et demie de Port-au-Prince, sur la Côte des Arcadins. Les routes entre l'établissement et l'aéroport, dans la capitale, sont jugées trop dangereuses.

«Ce n'était pas sécuritaire, des routes sont bloquées, a dit la porte-parole de Transat Debbie Cabana. On va voir comment la situation va évoluer. Le prochain vol prévu est dimanche prochain, mais on pourra évaluer si on le devance, si c'est sécuritaire.»

Transat assure deux vols par semaine vers la capitale haïtienne, les dimanches et les mercredis. Les voyageurs n'ont pas pu se rendre à l'aéroport, puisque le voyagiste ne pouvait assurer le transport.

«On se sent démunis», a confié Marie-Christine Remy, de Saint-Élie. Sa mère, Terry Watson, et son conjoint, Sylvain Limoges, devaient revenir dimanche dernier, après une semaine dans l'île des Antilles. Ils ne savent pas quand ils pourront revenir. Du Québec, elle tente de les aider, mais estime obtenir peu de réponses des autorités canadiennes. L'ambassade est elle-même fermée en raison des violentes manifestations.

Un employé de l'hôtel Royal Decameron Indigo Beach a confié à La Presse avoir vu des touristes quitter l'établissement en hélicoptère pour rejoindre la capitale. C'est ce que Mme Watson et M. Limoges ont tenté de faire, à leurs frais, sans succès. «Ils ont dit que l'hélicoptère était arrivé trop tard, a expliqué M^me^ Remy, qui communique avec sa mère quand le réseau WiFi de l'hôtel le permet. Ce n'était pas sécuritaire pour eux de prendre la chance d'aller à Port-au-Prince, où ça brasse le plus, sans être sûrs de pouvoir partir.»

Pour des raisons de sécurité et de logistique, Transat n'envisage pas cette option. «On doit faire le transfert d'une centaine de personnes là-bas, a noté M^me^ Cabana. On privilégie le transport terrestre.»

Elle a ajouté qu'une représentante de l'entreprise était sur place en tout temps, et qu'il n'y avait pas de problèmes en ce qui concerne l'approvisionnement de nourriture et les services à l'hôtel. Les forfaits pour Haïti de Transat ont été annulés jusqu'à la fin du mois de février. **LA PRESSE**

UN AN APRÈS LA TUERIE DE PARKLAND

L'Amérique bouge lentement sur les armes

LEILA MACOR
Agence France-Presse

MIAMI — Il y a un an, le jour de la Saint-Valentin, un tireur ouvrait le feu dans une école secondaire en Floride, tuant 17 personnes : cette attaque a déclenché aux États-Unis un vaste mouvement de protestation contre les armes, aiguillé par les jeunes, mais les lignes ont peu bougé sur le plan législatif fédéral.

Meurtris, les étudiants de Parkland ont su convertir leur deuil en militantisme. Ils ont ouvert un débat national, qui a culminé avec la plus grande manifestation contre les armes de l'histoire des États-Unis, le 24 mars 2018. Mais la litanie des fusillades meurtrières s'est poursuivie.

Quatre mois avant cette funeste Saint-Valentin, un homme avait tué 58 personnes lors d'un concert à Las Vegas. Un an et demi plus tôt, une attaque armée dans un bar gai d'Orlando, en Floride, avait fait 49 morts. Et la liste est tristement extensible.

Rien que depuis le début de l'année 2019, le site Gun Violence Archive a recensé 37 fusillades aux États-Unis, ayant fait au total plus d'une cinquantaine de morts.

«Tellement de fusillades ont eu lieu. Tout ce que vous recevez, ce sont des pensées et des prières, mais en fin de compte, rien ne se passe», témoigne à l'AFP Ryan Servaites, survivant de la tuerie de l'école Marjory Stoneman Douglas de Parkland.

«C'est une honte que notre gouvernement n'ait absolument rien fait à ce sujet. Nous en avons marre», poursuit le jeune homme de 16 ans.

FINI LES *BUMP STOCKS*

Un mois après l'attaque qui a frappé leur établissement, les étudiants militants avaient réussi à rassembler des centaines de milliers de personnes dans la capitale, Washington, sous la bannière «March for our lives» (Marchons pour nos vies).

Plus de 800 marches s'étaient déroulées dans d'autres villes des États-Unis et dans le monde.

Les jeunes de Parkland ont ensuite arpenté 26 États, visité des écoles, échangé avec des législateurs, publié un livre, participé à un documentaire de la chaîne HBO et, surtout, poussé pour que les lois changent.

«Notre enfance a pris fin en 11 minutes», ont écrit en novembre les leaders étudiants David Hogg et Emma Gonzalez dans les colonnes du *Washington Post*, en référence à la durée de l'attaque.

Leur État de Floride, dirigé par des républicains, ne leur a pas facilité la tâche. Mais ils ont contribué à y faire adopter des lois locales auxquelles s'opposait le puissant lobby américain des armes, la National Rifle Association (NRA).

Parmi elles : la création d'une «alerte rouge» permettant aux juges d'ordonner de saisir les armes de personnes considérées comme mentalement instables; le relèvement à 21 ans de l'âge légal minimum pour acheter une arme, et l'interdiction des *bump stocks*, un dispositif permettant de tirer en rafale.

Le président Donald Trump a étendu en décembre l'interdiction des *bump stocks* à l'ensemble des États-Unis. Et selon le Giffords Law Center, qui y voit «un mouvement tectonique», quelque 67 lois limitant l'accès aux armes ont été adoptées depuis le massacre de Parkland, dans 26 États et la capitale fédérale, Washington.

En fait, aucune mesure nationale d'ampleur n'a été prise au Congrès.

MAINTENIR LA PRESSION

Le mouvement anti-armes n'entend pourtant pas relâcher la pression en 2019.

Des parlementaires des deux principaux partis américains ont déposé vendredi un projet de loi en faveur d'un contrôle systématique des antécédents judiciaires avant toute vente d'arme, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour les armes vendues entre particuliers sur Internet.

Mais les défenseurs du deuxième amendement de la Constitution des États-Unis, qui garantit la détention d'arme, sont décidés à combattre ce projet.

Un groupe de survivants et de familles de victimes de la tuerie de Parkland a par ailleurs lancé lundi une pétition qui, si elle obtient suffisamment de signatures en un an (766 220), ouvrirait la voie à un référendum sur l'interdiction de la vente de fusils d'assaut en Floride.

«Nous avons pour objectif d'amender la Constitution de la Floride pour interdire les fusils d'assaut de type militaire comme celui qui a été utilisé pour assassiner mes camarades de classe», a expliqué mardi le jeune militant David Hogg.

L'auteur de la fusillade, Nikolas Cruz, 20 ans, est de son côté emprisonné en Floride dans l'attente de son procès. Les procureurs de Floride ont fait savoir dès mars dernier leur intention de requérir la peine de mort à son encontre, pour ses 17 meurtres avec préméditation.



«Nous avons pour objectif d'amender la Constitution de la Floride pour interdire les fusils d'assaut de type militaire comme celui qui a été utilisé pour assassiner mes camarades de classe.»

— David Hogg, l'un des leaders étudiants de Parkland — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
15 626,73	609,99	75,53	25 543,27	2753,03	7420,38	1315,10	53,90
- 15,37	- 2,23	+ 0,05	+ 117,51	+ 8,30	+ 5,76	+ 1,10	+ 0,80

Agropur veut ajouter 50 M$ à ses réserves

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Agropur continuera son régime en visant des réductions de coûts de 50 millions $ cette année alors que la coopérative est confrontée à des conditions de marché difficiles aux États-Unis et qu'elle évalue l'incidence des changements apportés au Guide alimentaire canadien.

Au terme d'une année 2018 éprouvante où l'excédent net a dégringolé de 61 pour cent, son chef de la direction, Robert Coallier, a dévoilé cette cible dans le cadre de la 80e assemblée générale annuelle, qui se tenait mercredi à Montréal.

« Nous sommes téméraires et ambitieux », a-t-il lancé en point de presse.

De 2016 à 2018, la coopérative a économisé 118 millions $ par l'entremise d'une série d'initiatives, soit 18 millions $ de plus que sa cible initiale. Interrogé à ce sujet, M. Coallier n'a pas voulu dire pendant combien de temps ce nouveau programme allait s'échelonner, se limitant à dire qu'Agropur souhaitait récupérer un montant de 50 millions $ « par année ».

Affirmant que l'objectif n'était « jamais de réduire » le personnel, M. Coallier a dit qu'Agropur, qui compte quelque 6400 employés au Canada, allait plutôt continuer à revoir ses « façons de faire ».

« C'est certain que je ne peux pas vous dire que tout est sûr, mais de façon générale, notre objectif est toujours le même, c'est de revoir nos processus, a-t-il dit. Notre objectif premier n'est jamais de faire des mises à pied. »

Néanmoins, Agropur avait annoncé en septembre dernier la fermeture de son usine de Saint-Damase, qui lui appartient depuis 2013 après avoir mis la main sur la Fromagerie Damafro, dans laquelle travaillaient quelque 110 personnes.

La production a été transférée à son site de Beauceville, qui vient juste de recevoir une subvention de 4,7 millions $ ainsi qu'un prêt sans intérêt de 21,7 millions $ de la part du gouvernement Legault.

UN FORT RECUL

L'exercice qui s'est terminé le 3 novembre dernier a été difficile pour le transformateur laitier, qui a affiché un excédent net de 67,7 millions $, en fort recul par rapport au résultat de 174,9 millions $ généré en 2017.

Si les revenus ont progressé de 4,7 pour cent, à 6,7 milliards $, le surplus de production a provoqué une « forte baisse » des prix du bloc de fromage et de la poudre de lactosérum aux États-Unis — un marché qui représente 46 pour cent du chiffre d'affaires d'Agropur.

Ces facteurs ont plombé le bénéfice d'exploitation ajusté, qui a plongé de 18,5 pour cent, à 362,1 millions $.

« À eux seuls, les marchés nous ont coûté au-delà de 100 millions $, a dit M. Coallier, citant également une concurrence féroce au Canada. Tout cela est survenu après une année record en 2017 où Agropur avait affiché les meilleurs résultats de son histoire. »

Les ristournes versées aux membres sont demeurées stables, à 65,2 millions $.

Selon le chef de la direction de la coopérative, le scénario de 2018 devrait être évitable cette année grâce à une stabilisation des marchés internationaux, des initiatives d'amélioration de productivité et du nouveau programme de réduction des coûts.

Standard and Poor's décote SNC-Lavalin

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — En plus d'être mêlée à une crise politique à Ottawa, SNC-Lavalin, qui a abaissé ses prévisions de bénéfices à deux reprises depuis la fin du mois de janvier, est maintenant décotée par Standard and Poor's.

Dans une note d'analyse, l'agence de notation américaine attribue sa décision au profil financier de la firme d'ingénierie, au risque d'un ralentissement économique mondial ainsi qu'aux conséquences potentielles d'une condamnation criminelle au Canada découlant des accusations de fraude et de corruption déposées par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en 2015 pour des gestes qui auraient été posés en Libye.

Une condamnation pourrait empêcher la compagnie de décrocher des contrats fédéraux pour une période pouvant s'échelonner sur dix ans.

« Elle reflète les attentes selon lesquelles les bénéfices et flux de trésorerie de SNC-Lavalin seront inférieurs aux estimations précédentes », écrit dans sa note l'analyste Alessio Di Francesco.

La cote de crédit de SNC-Lavalin passe ainsi de BBB à BBB–. Une baisse de la note de crédit se traduit généralement par une hausse des coûts d'emprunt pour l'entreprise concernée.

Par courriel, une porte-parole de la firme, Daniela Pizzuto, a indiqué que la société n'avait « aucun commentaire » à formuler sur la décision de l'agence de notation new-yorkaise.



TOUT SOUS LE MÊME TOIT

- Consultation gratuite avec notre coordonnatrice pour un plan de traitement CLAIR...
- Service d'implants clé en main
- Service d'orthodontie (dépistage précoce)

Une équipe chevronnée et passionnée

Ajouts à l'horaire habituel :
Lundis et mardis jusqu'à 20 h
Mercredis 8 h 30 - 16 h 30
Jeudis 8 h 30 - 16 h 30
Vendredi : Service complet jusqu'à 16 h : Examen, nettoyage, restauration, etc.

CLINIQUE DENTAIRE SIMONROY
FRANÇAIS | ANGLAIS | ESPAGNOL

174, rue Queen
819 822-4616
info@cliniquedentairesimonroy.com
cliniquedentairesimonroy.com

5374220



VOUS RECHERCHEZ UNE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE?

VOUS CARBUREZ AUX NOUVEAUX DÉFIS?

EXPLOITEZ UNE STATION D'ESSENCE SHELL

Joignez les rangs du Groupe Filgo-Sonic, chef de file dans la distribution et l'offre au détail de carburant.

Cette occasion d'affaire, qui comprend

- une station d'essence de 4 ilots,
- un dépanneur de 3000 pi²
- un lave-auto,

est située à l'intersection des rues Dunant et Thibault dans le secteur du Mont Bellevue à Sherbrooke.

Investissement approximatif requis:
250 000$

*Image à titre indicatif.

Ne laissez pas passer une telle opportunité!

Pour tous les détails contactez

Michel Lusignan
418 389-4986
michel.lusignan@filgo-sonic.com

FILGO Sonic

5374872

Sural ferme à Bécancour et Victoriaville

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Près d'une centaine de travailleurs du Centre-du-Québec se sont retrouvés sans emploi, mercredi, après l'annonce de la fermeture des deux usines de Sural à Bécancour et Victoriaville.

Sural, un fabricant de tiges d'aluminium dont le siège social est situé au Venezuela, est aux prises avec des dettes auprès de ses fournisseurs qu'il n'arrive plus à payer.

L'usine de Bécancour, qui compte une cinquantaine d'employés, avait procédé à une fermeture qualifiée de « temporaire » le 5 février, invoquant auprès de ses employés des « raisons opérationnelles ».

La fermeture de l'usine de Victoriaville, mardi, a cependant été accompagnée d'une tout autre raison lorsque l'employeur a avisé le syndicat que l'entreprise avait placé les deux entités sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC).

En d'autres termes, les deux usines sont en faillite et ne rouvriront plus leurs portes à moins d'une reprise par un autre exploitant, une option qui n'est pas dans les cartons pour l'instant, selon le syndicat des Métallos qui se dit toutefois prêt à toute restructuration.

« C'est sûr qu'on essaie toujours, dans un cas de faillite, de trouver un opérateur pour éviter que le syndic liquide tous les actifs. Si on réussit à trouver un opérateur, au moins l'entreprise demeure vivante et c'est moins difficile pour la région, surtout pour la région de Bécancour en ce moment », a expliqué en entrevue avec La Presse canadienne le directeur québécois des Métallos, André Croteau, faisant ainsi référence au lock-out à l'aluminerie ABI de Bécancour.



5371771

MusiquePlus : c'est vraiment la fin

RICHARD THERRIEN
Le Soleil



Créée par Moses Znaimer et Pierre Marchand en 1986, MusiquePlus s'éteindra officiellement à la fin du mois d'août, pour laisser place à une nouvelle chaîne de séries et de films s'adressant principalement à un public féminin. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE, IVANOH DEMERS

MONTRÉAL — Il y avait bien longtemps que MusiquePlus n'était plus une chaîne musicale. Combien de fois tous ses propriétaires ont annoncé un virage pour cette chaîne jadis chérie des amateurs de musique, qui a révolutionné la façon de faire de la télévision et créé des vedettes comme Sonia Benezra, Claude Rajotte et Véronique Cloutier?

Créée par Moses Znaimer et Pierre Marchand en 1986, MusiquePlus s'éteindra officiellement à la fin du mois d'août, pour laisser place à une nouvelle chaîne de séries et de films s'adressant principalement à un public féminin. Groupe V Média, qui en a fait l'acquisition avec MusiMax en 2014, considère que « le statu quo n'était plus possible » en ce qui concerne MusiquePlus. Les récentes tentatives de gonfler les parts de marché n'ont pas été à la hauteur des attentes de l'entreprise, qui a choisi de mettre la hache dans le nom et la vocation de plus en plus floue de cette chaîne.

V est conscient qu'il tourne une page importante de l'histoire de la télé en abandonnant la marque de MusiquePlus, pourtant encore forte. « C'est une des marques média les plus connues au Québec, qui est ancrée dans l'inconscient collectif. Mais on a constaté que cet attachement relève de la nostalgie et ne s'inscrit plus dans la réalité d'aujourd'hui », explique Dimitri Gourdin, vice-président exécutif et chef de la stratégie corporative du Groupe V Média. Les parts de marché de MusiquePlus vivotaient à 1%.

L'entreprise souhaite ainsi reproduire le succès de Max, l'ancien MusiMax, qui a augmenté ses parts de marché de 75 % l'automne dernier. Elle se vante même d'avoir dépassé Séries+ durant les Fêtes avec une programmation spéciale. N'empêche, quand on sait que Séries+ et AddikTV jouent dans les mêmes talles, Max réussit bien à tirer son épingle du jeu, notamment grâce à une entente avec FX, la chaîne spécialisée de Fox aux États-Unis.

En quoi la nouvelle chaîne qui prendra la place de MusiquePlus se démarquera-t-elle de Max, aussi consacrée aux séries de fiction? « On est en discussions avec de grands joueurs à l'international, tant pour l'identité de la nouvelle chaîne que pour les contenus », affirme Dimitri Gourdin. On peut penser par exemple qu'elle pourrait porter le nom d'une marque, comme c'est le cas pour Hallmark Channel ou Disney Channel. Cet ajout d'une nouvelle chaîne de fictions ne risque-t-il pas de faire monter les enchères pour l'acquisition de séries internationales?

Cette décision n'est pas une bonne nouvelle pour la production de séries originales québécoises, puisque ni Max ni la future chaîne n'en diffuseront pour l'instant. Avec la fin de MusiquePlus, on largue aussi le *talk-show OD+ en direct*, qui visait à faire migrer une partie de l'auditoire d'*Occupation double* vers cette chaîne. L'entreprise n'ayant plus de productions originales à ces antennes, Groupe V Média se départira cet été d'un de ses deux studios, le «A», dans son immeuble situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et de Bleury. Seul le studio «B», où est actuellement tournée *L'Open Mic de...*, sera conservé.

Il y a bien longtemps que MusiquePlus s'était départie de ses VJ pour les remplacer par des téléréalités souvent de qualité douteuse. On a ensuite fait l'acquisition de séries de superhéros comme *Marvel: les agents du S.H.I.E.L.D.* et *Supergirl*, qui déménageront à Max. «La musique d'aujourd'hui est consommée sur les plateformes numériques et absolument plus à la télévision », rappelle Dimitri Gourdin. L'abolition des genres imposés aux chaînes spécialisées par le CRTC permet à Groupe V Média de faire ce qu'elle veut de MusiquePlus. Sa seule contrainte est de contribuer à un fonds spécial pour soutenir la production de vidéoclips.

M. Gourdin assure que cette décision n'entraînera aucune mise à pied puisqu'une nouvelle chaîne sera lancée, mais il évite de mentionner que plusieurs pigistes oeuvraient sur les émissions originales diffusées à MusiquePlus, que ce soit *Buzz* ou *OD+ en direct*.

Bill Cosby préférerait 10 ans en prison au lieu de s'excuser

The Associated Press

PHILADELPHIE — Bill Cosby déclare qu'il « n'éprouvera jamais de remords » pour la relation sexuelle qui l'a mené en prison l'automne dernier, parce qu'il considère sa condamnation comme le fruit du travail d'un « procureur minable et d'un juge corrompu ».

Cette posture pourrait contraindre Cosby à purger le maximum de sa peine de trois à dix ans d'emprisonnement, puisque les délinquants sexuels doivent souvent manifester des remords pour obtenir une libération conditionnelle.

Son porte-parole, Andrew Wyatt, a indiqué que le comédien était prêt à rester en prison plutôt que de s'excuser pour la relation sexuelle de 2004, qu'il qualifie de consensuelle.

Dans une déclaration écrite transmise à NBC-TV, Cosby se qualifie de prisonnier politique au même titre que Martin Luther King Jr. et Mahatma Gandhi.

Son porte-parole a soutenu que le comédien de 81 ans, aveugle, avait dicté sa déclaration à sa femme Camille lors d'un appel téléphonique mardi soir depuis sa prison en banlieue de Philadelphie.

Le réseau NBC avait diffusé le *Cosby Show* de 1984 à 1992.



Homeira Mortazavi présente l'exposition Symbiose retrouvée au Musée Beaulne de Coaticook, désirant à la fois repenser les rapports de force entre hommes et femmes et faire la promotion de l'acceptation du corps pour entrer en symbiose avec son âme. — PHOTO LA TRIBUNE, MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER

SYMBIOSE RETROUVÉE, DE HOMEIRA MORTAZAVI

Voir plus loin que le corps

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

COATICOOK – L'exposition *Symbiose retrouvée*, présentée au Musée Beaulne jusqu'au 3 mars et mettant en vedette les peintures de l'artiste d'origine iranienne Homeira Mortazavi, invite les visiteurs à se lancer dans une quête symbiotique, en repensant les rapports de force et en voyant plus loin que l'apparence physique.

Dans sa démarche, l'artiste explore une esthétique féminine en dialogue avec ses propres introspections identitaires, toute représentation de la nudité ainsi que toute expression corporelle de la sensualité étant interdites dans son Iran natal.

Entre les affres de l'immigration et la défense de la beauté du corps, Homeira Mortazavi tente la difficile déconstruction de la sacralisation du corps féminin, omniprésent dans sa culture d'origine.

« Mes toiles envoient le message que l'acceptation de son corps est la meilleure façon pour une femme de reprendre ses pouvoirs. C'est en allant au-delà de son apparence physique qu'une femme peut s'accepter réellement et explorer la profondeur de son âme, ce qui est la clé du bonheur », explique l'artiste, précisant que toutes ses œuvres viennent de son âme et qu'elles ont toutes une signification différente.

« C'est en passant par-dessus les standards de beauté promus par la société qu'on peut véritablement se retrouver en symbiose avec soi-même. »

L'exposition comprend une vingtaine de peintures à l'huile sur toile ainsi que quelques œuvres sur des panneaux de bois. Le nu est un thème central sur la grande majorité de ses toiles, mais son utilisation diffère de celle des artistes peintres du passé. Des corps de tous types sont représentés dans leur entièreté.

« Je représente tous les types de femmes sur mes toiles. Il y a de la beauté dans la diversité et c'est ce que je démontre par mon art » , confie Homeira Mortazavi.

« Les parties du corps ne sont pas représentées de manière à mettre l'accent sur certaines d'entre elles et ainsi créer de la convoitise, d'en faire un objet de désir ou de conquête. C'est ce qui diffère des nus traditionnels et qui ajoute à la signification de mes toiles. »

IMAGES SUPERPOSÉES

Pour la réalisation de ses peintures, l'artiste a eu recours à la photographie ainsi qu'à un travail de compositions numériques entre les formes et mouvements corporels féminins, en dialogue avec les éléments floraux et végétaux.

« J'ai photographié une diversité de femmes, tant sur le plan ethnoculturel que sous l'angle des formes du corps, pour rester fidèle à une beauté physique plurielle présente à la fois dans le monde social et métaphysique. Je me suis également inspirée d'une série de photographies d'éléments naturels, principalement floraux, présents dans le jardin de Monet et les jardins de roses parisiens, tels que les jardins de Bagatelle. »

Déception pour les Québécois aux Oscars

Les prix pour les courts métrages seront attribués lors des pauses publicitaires

SIMON-OLIVIER LORANGE
La Presse

MONTRÉAL — La catégorie des courts métrages de fiction, dans laquelle sont nommés *Fauve* et *Marguerite*, sera présentée pendant une pause publicitaire.

L'appel de l'Académie que Marianne Farley a reçu au début de la semaine n'est pas vraiment celui qu'elle espérait.

La réalisatrice québécoise, dont le film *Marguerite* est en lice pour la statuette du meilleur court métrage de fiction à la prochaine cérémonie des Oscars, a plutôt appris que sa catégorie faisait partie des quatre qui seraient présentées pendant une pause publicitaire.

« C'est extrêmement décevant, je ne peux pas dire le contraire », a commenté Marianne Farley en entrevue avec *La Presse*.

Le film *Fauve*, réalisé par Jérémy Comte, nommé dans la même catégorie, subira donc le même sort.

Les prix récompensant le montage, la direction photo ainsi que le maquillage et la coiffure seront eux aussi remis hors des ondes.

L'Académie des arts, des sciences et du cinéma a justifié sa décision lundi en invoquant des contraintes de temps : dès le mois d'août dernier, elle a annoncé que quatre catégories devraient écoper afin que le gala, d'ordinaire très long, puisse être concentré en moins de trois heures afin, notamment, de juguler la chute des cotes d'écoute observée depuis quelques années.

Les discours de remerciement des gagnants seront donc diffusés plus tard dans la soirée. Il sera tout de même possible de les suivre en direct sur le site officiel des Oscars.

« On nous a assuré que les quatre catégories de cette année seraient en direct l'an prochain, qu'il allait y avoir une alternance. C'est vraiment un adon que ça tombe sur nous cette année », déplore Marianne Farley. « Pour bien du monde, et je m'inclus là-dedans, c'est probablement la seule fois qu'on va avoir une nomination aux Oscars. »

Jérémy Comte n'a pas tenté lui non plus de dissimuler sa déception.

« Ça met des catégories à part, qui pourtant sont super importantes pour le cinéma, fait-il valoir. Le court métrage est un art en soi, c'est malheureux qu'on passe à côté. »

Il souligne néanmoins à quel point il s'estime « choyé et reconnaissant » de sa nomination, et qu'il ne fait pas de doute que son expérience à Los Angeles sera « incroyable ».

Cette décision de l'Académie, rappelle-t-il, survient au terme d'une année « étrange » qui culminera avec une cérémonie sans animateur. « On n'a aucun contrôle là-dessus, on y va à fond quand même. »

Marianne Farley, quant à elle, n'exprime qu'un souhait : que la production du gala ne se concentre pas exclusivement sur les gagnants dans les catégories brimées, mais donne une bribe de temps d'antenne à tous les nommés.

« Rendus à ce niveau, tous les nommés sont des gagnants », estime-t-elle.



Jérémy Comte est évidemment déçu que l'Oscar du meilleur court métrage soit remis pendant une pause publicitaire cette année. « On n'a aucun contrôle là-dessus, on y va à fond quand même. » — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

2½, 4½ TOUT INCLUS. Buanderie sur place et aspirateur central. Situé près du CHUS, Cégep et 24-Juin. Libres 1er juillet. **819 342-4237.**

3½, 4½, 5½,Chauffé, eau ch. Près de tous services. Situés à proximité d'un grand parc et écoles. Buanderie sur place. Libres 1er juillet. **819 345-8640 ou 819 342-4237**.

3½, 4½, 5½ chauffés, eau ch. Stat. et locker disponibles, buanderie sur place. Près du CHUS, Cégep et 24-juin. Libres 1er juillet. **819 342-4237.**

3½, 4½ TOUT INCLUS. Entrée lav.-séch. Stationnement et locker. Droit au chien. **Libre 1er juillet.** 819 640-2825 ou 819 342-4237.

3½ CHAUFFÉ, EAU CH., près de tous services. Buanderie dans l'immeuble. Remise extérieure. Libre 1er juillet. **819 640-2825.**

4½ - 3½ chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS. **819 640-2825.**
photos à www.gipb.ca

4 ½ - Tout inclus, près des services, cul-de-sac, parc.Photos à **www.gipb.ca**
819 640-2825

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

5 ½ - 4 ½ - 3 ½ Chauffé, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24 Juin, photos **à www.gipb.ca**
819-416-0949

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

1 ½ - 3½ - 4 ½ chauffé, eau ch., béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur
819-943-2185 photos à www.gipb.ca

4½ ENTRÉE LAV.-SÉCH. École primaire, secondaire, épicerie et autoroute à proximité. Chiens de 25 lb. et moins acceptés. **Tél: 819 565-4786.**

✓✓✓
OUEST
3275 RUE GALT OUEST 4½
Balcon, rangement intérieur, cabanon, intercom, grand stat.
819 572-1766, 819 569-1689

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

4½, DANS triplex, rue Wilson, rénové, 650$, 819-446-3778, 819-437-8782

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

GRAND 4½, 2e étage, pl. bois, 2 stats. 610$/mois, ibre 1er juillet et 3e étage libre imm. Pas d'animaux. **819 565-8000**

GRAND CONDO 4½, prêt à habiter, entièrement meublé, équipé, vaiss., Internet, etc., bail à court terme disp. immé. 819-446-3778 819 437-8782

TRÈS grand 4½ rénové, très calme, près du carrefour, libre, 1er mars, 1 mois gratuit, , 819-446-3778 819 437-8782

SERVICES ET EXPERTS

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS
TOITURE ET DÉNEIGEMENT
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5798 Déneigement

819 446-6255
★ TOITURE ★
Déneigement comm. et rés. Travail garanti. Assurances complètes.

DÉNEIGEMENT de toiture et entretien de tout genre, en Estrie, Clément Goyette cell : 819-820-6785, maison 819-845-4280

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

819 580-3772
Massage plus!
Une petite douceur pour vous!
Du lundi au dim de 9h à 21h

5819 Messages personnels

★ MAGGIE SPA ★
PARKING - DISCRET
1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

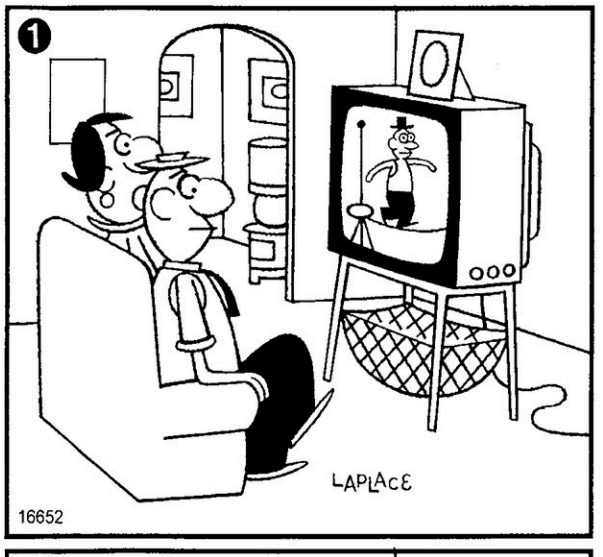
★ NOUVEAUTÉ ★
SAUNA ET MASSAGE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

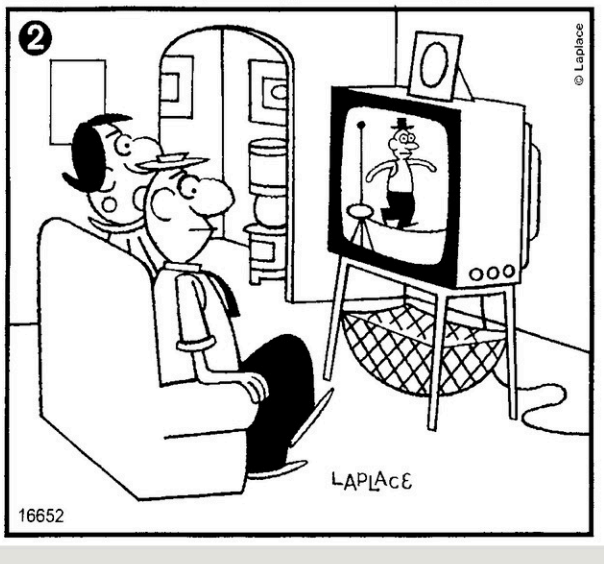
PAMELA NOUVELLE
Venez passer la Saint-Valentin avec moi
Reçoit / se déplace. 24/24h 819 212-7079

Société Alzheimer de l'Estrie
L'aide d'aujourd'hui. L'espoir de demain…MD
Donnez généreusement :
819 821-5127
www.alzheimerestrie.com

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





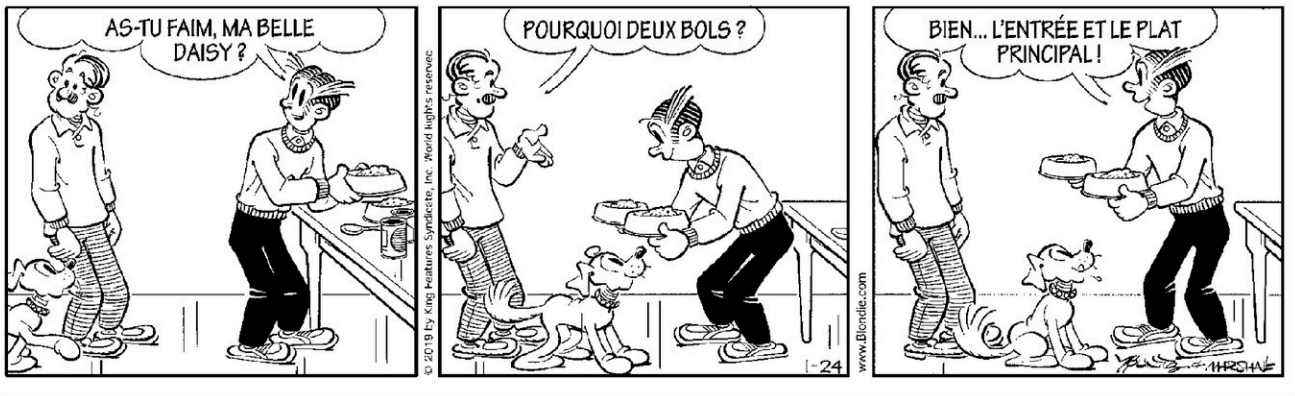
SOLUTION
1 Les doigts de la main de l'homme. **2** Forme du gilet sur l'épaule droite de l'homme. **3** Boucle d'oreille de la femme abaissée. **4** Abat jour de la lampe de chevet. **5** Intérieur du cadre mural. **6** Le pied arrière gauche du poste à gauche derrière la porte. **7** L'arête sur le coin supérieur droit du poste TV. **8** Forme du câble TV.

14-02-2019

BEN



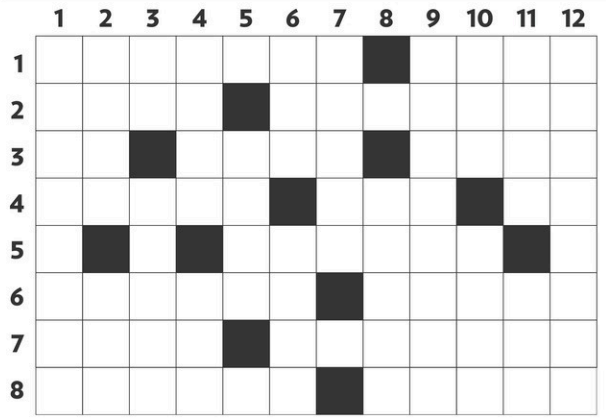
BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Instrument à percussion, formé de deux peaux tendues sur un cadre cylindrique – Extrémité.

2 Tentée avec assurance – Qui présente des nodosités.

3 Participe passé du verbe rire – Personne de très petite taille – Qui lui appartient.

4 Envie très forte de quelque chose – Exprimé – Note.

5 Qui forme un bloc compact.

6 Envie de vomir – Habiter quelque part en payant une somme au propriétaire.

7 Groupe de trois personnes – Le contraire de l'illusion.

8 Permet aux bateaux de passer d'un plan d'eau à un autre – Femelles qui ont un ou plusieurs petits.

VERTICALEMENT

1 Très drôle, très amusante.

2 Abrite plus d'un tiers de la population du globe – Arme de Robin des bois.

3 Avant te – Entrée d'une maison, d'une pièce.

4 Sur lequel on a appelé la protection de Dieu – Pièce de monnaie de peu de valeur.

5 Instrument servant à tuer ou à blesser.

6 De couleur, d'aspect uniforme – Où l'air frais peut entrer.

7 Qui ont la forme d'un cercle.

8 Religion des musulmans, fondée par Mahomet.

9 Petite bête.

10 Indique l'approbation – Prendre ses jambes à son cou.

11 Détériorer – Saison qui précède l'automne.

12 Obscurité profonde.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	V	I	R	E	■	M	E	R	E	S
2	E	P	E	L	E	■	M	U	T	I	L	E
3	R	A	S	■	E	G	A	L	■	D	U	C
4	V	I	T	A	L	■	J	O	L	I	■	O
5	U	S	E	R	■	N	E	T	■	C	O	U
6	R	A	S	A	D	E	S	■	B	U	T	S
7	E	N	■	B	E	S	T	I	O	L	E	S
8	S	T	R	E	S	S	E	■	A	E	R	E

MOT MYSTÈRE

ACRE
ACTEE
AIGRE
AILE
ALCOOL
AMANDE
AMBRER
ANIS
ANOSMIE
ARETE
AROMATE
AROME

BLAIR
BOUT

CAMARD
CAPITEUSE
COULER

DOUCE

EMANER
EMETTRE
ENCENS
ENTETANT
ESSENCE
ETERNUER
EVENTE
EXTRAIT

FINE

GREC

HUILE

INODORE
IRIS
IRONE

JETAGE

ODEURS ET NEZ - Un mot de 7 lettres

S	D	X	E	N	O	R	I	N	E	P	E	T	A	L
U	R	R	U	D	I	E	L	I	U	H	E	N	I	F
A	A	E	O	A	V	R	O	R	I	G	A	N	L	R
V	M	R	L	R	S	C	R	A	M	A	N	D	E	E
E	A	B	O	O	A	A	E	T	N	E	L	E	R	N
T	C	M	Z	M	X	A	N	A	P	O	P	O	A	A
E	A	A	E	E	A	C	T	E	E	R	D	R	N	M
R	P	N	N	D	J	T	R	T	I	O	U	V	C	E
N	I	O	E	E	E	T	E	S	N	E	A	O	E	G
U	T	S	N	I	T	R	E	I	D	O	U	C	E	U
E	E	M	R	E	A	L	C	O	O	L	Y	S	A	A
R	U	I	M	I	G	R	E	C	E	N	C	E	N	S
O	S	E	G	D	E	X	T	R	A	I	T	F	I	P
S	E	R	E	M	U	G	L	E	C	N	E	S	S	E
E	E	V	E	N	T	E	T	A	N	T	U	O	B	E

Solution du dernier numéro : VITESSE 14-02-2019

LYS
MORVE
NASAUX
NEPETA
NEROLI
NEZ
ODEUR
ODORAT
OPOPANAX
ORIGAN
PIF
PRISE
RANCE
RELENT
REMUGLE
RESEDA
ROSE
SAUGE
SUAVE
TENACE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

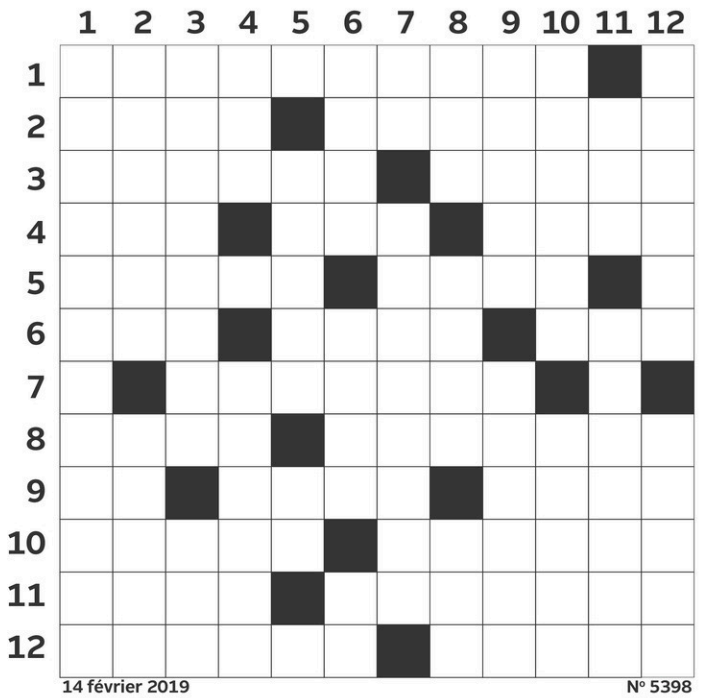
1. Qui forment un ensemble sans unité.
2. Oiseau échassier - Européen.
3. Sans gravité - Révolutionnaire mexicain.
4. Région désertique - Spécialité vietnamienne - Vérifié.
5. Se marrent - Oublie.
6. Plus que deux fois - Biffé - Période historique.
7. On n'en voit que le haut.
8. Signe de chaleur - Disparition d'une allergie.
9. Strontium - Pitance quelconque - Enduit d'huile.
10. Si il est secret, c'est un espion - Appréciée.
11. Scorpion d'eau - Crotale.
12. Malheureux - Qui blesse la décence.

VERTICALEMENT

1. Amusant.
2. Désignait l'Espagne - Devoir faire vite.
3. Grimace comique - Inflorescence.
4. Dans l'alphabet grec - Sous les yeux fatigués.
5. Pénètre - Astate.
6. Ronchonne - Fait tomber - Sélénium.
7. Les 4 saisons - Entre l'Antiquité et l'époque moderne.
8. Va bon train - Elle a enfanté - Spécialiste du larynx.
9. Désigner à une fonction - Formation.
10. Chose immorale - Lieux où les lièvres se retirent.
11. Passe à Mulhouse - Détruisent.
12. Chant liturgique - Enlève le haut de.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	Y	P	O	T	H	E	S	E	■	C	B
2	O	E	U	V	R	E	■	I	D	A	H	O
3	U	N	I	E	■	T	H	E	O	R	I	E
4	S	■	S	■	E	R	I	N	■	E	L	U
5	P	I	E	R	R	E	S	■	S	U	I	F
6	I	V	R	E	S	■	S	A	I	■	E	■
7	L	E	■	C	E	P	E	N	D	A	N	T
8	L	■	D	O	S	E	■	S	A	S	■	R
9	E	T	O	N	■	U	N	E	■	S	T	O
10	■	O	I	N	D	R	E	■	S	U	I	T
11	F	U	G	U	E	■	P	L	U	M	E	T
12	A	T	T	E	S	T	E	■	R	E	N	E



14 février 2019 — N° 5398

SUDOKU

3	8	9				2		1
							3	
			5	1				9
8			9		5			
	1				6			4
	5				8		6	
	2							
	6		8			7		
5			6				2	

Niveau de difficulté : difficile — 4673

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	2	7	6	3	9	1	4	5
4	9	1	2	5	7	3	6	8
6	3	5	1	4	8	2	7	9
7	6	8	5	1	4	9	2	3
2	1	4	7	9	3	8	5	6
3	5	9	8	6	2	4	1	7
5	4	6	3	8	1	7	9	2
9	8	2	4	7	6	5	3	1
1	7	3	9	2	5	6	8	4

4672

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E	S	I	E	S	N	D	L	I	E	N	I	C	R
E	C	T	V	L	E	E	R	O	E	I	T	E	E
S	A	L	E	E	T	■	S	■	I	■	V	N	T
L	R	■	■	U	A	E	V	O	C	T	■	L	■

Thème : Citation de Jean Pommier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Elisabeth Vonarbug : Avec assez de temps, tout peut arriver, statistiquement.

VOTRE HOROSCOPE

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER



VERSEAU

N'oubliez pas que votre charme et votre assurance peuvent être intimidants. Une personne que vous considérez difficile d'approche pense probablement la même chose de vous. Pourquoi attendre que ce soit l'autre qui brise la glace alors que vous êtes en mesure de le faire vous-même? En cette fête du 14 février de la Saint-Valentin, vos rendez-vous prendront le ton que vous souhaiterez leur donner...

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS



POISSONS

La Lune en Gémeaux, même au carré de votre Signe, vous transformera momentanément en une véritable plaque tournante de communications et d'informations. Et favorisant vos aptitudes oratoires, Mercure fera de vous la personne idéale pour livrer un discours ou pour faire un plaidoyer au nom d'un groupe. Bonne réceptivité des autres à votre endroit en ce 14 février de Saint-Valentin!

DU 21 MARS AU 20 AVRIL



BÉLIER

Le passage de la Lune en Gémeaux pourrait faire pencher une décision en votre faveur en ce jeudi 14 février de Saint-Valentin. Il pourrait même être temps de réitérer une demande. Essayez toutefois de résister à la tentation d'effectuer des gains faciles si ceux-ci vous contraignent à employer des tactiques douteuses. En bout de ligne, votre honnêteté et votre droiture d'esprit seront récompensées.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI



TAUREAU

L'habitude commence comme un fil de soie et devient vite un câble d'acier. Mais rien n'est impossible du moment que vous consentez à vous investir complètement. Ainsi, ce que vous désirez ardemment vous parviendra par voie d'autodiscipline, ce qui implique continuité et assiduité. Le temps est votre allié, et en ce jour de Saint-Valentin, il suffira de l'employer à bon escient et surtout de ne point le gaspiller...

DU 21 MAI AU 21 JUIN



GÉMEAUX

Vu que le cycle de la Lune se trouve en Gémeaux, les paroles qui dépassent votre pensée seront à proscrire, même si elles sont positives. Car en ce jeudi de Saint-Valentin, malgré de bonnes intentions, il serait préférable de ne rien dire plutôt que de formuler des compliments auxquels vous ne croyez pas réellement. De tels commentaires pourraient revenir vous hanter et vous placer dans quelque embarras...

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET



CANCER

Étant donné qu'elle fait face à Jupiter, la Lune en Gémeaux pourrait mettre en place des conditions que vous considérez exigeantes, voire exagérées. Vous n'avez pas besoin de vous fatiguer, ni de fournir autant d'efforts pour vous procurer du plaisir. D'ailleurs, en ce 14 février de Saint-Valentin, vous gagnerez à écouter votre for intérieur et à choisir une activité que vous jugez à la fois amusante et reposante.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT



LION

Bonne journée pour tout ce qui a trait aux amitiés, à vos projets d'affaires et à votre ambition personnelle. Tandis que la Lune parcourt le Signe des Gémeaux, la démarche que vous envisagez devrait engendrer les conséquences souhaitées. La réponse est affirmative, et vous pouvez passer à l'action. Et pour bien profiter de la Saint-Valentin, ne permettez pas aux autres de vous transmettre leurs insécurités.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE



VIERGE

Même si elle n'est pas franchement votre alliée, la Lune en Gémeaux amène une effervescence qui vous encouragera à vous affirmer. Il y a de ces choses que personne ne peut faire à votre place, et qui n'auraient pas autant d'impact si d'autres les effectuaient pour vous. En ce jeudi 14 février de Saint-Valentin, vous aurez tout intérêt à vous extérioriser, à oser prendre l'initiative et à ne pas craindre le rejet.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE



BALANCE

Le climat apporté par le cycle de la Lune en Gémeaux va de paire avec vos aspirations et intensifiera votre sentiment d'appartenance à un groupe d'individus. Vous serez capable de percevoir un souci récent avec davantage de philosophie, de manière à en minimiser la gravité. Ce n'est pas le temps de vous comporter avec retenue. N'hésitez pas à faire un proposition en cette fête de Saint-Valentin...

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE



SCORPION

Mieux vaut faire les choses que d'espérer qu'elles se feront. Avec l'arrivée de Mars en Taureau, face au Scorpion, une énergie accrue vous amènera à faire un meilleur travail. La mise en garde consistera à ne pas sombrer dans une exagération sans bornes qui, finalement, vous ferait surtout perdre du temps. En cette Saint-Valentin, assouplissez les standards auxquels vous vous assujettissez.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE



SAGITTAIRE

Il n'est pas recommandé d'essayer de tout accomplir sans demander conseil. Pour connaître la route devant soi, il faut demander à ceux qui en reviennent. Les personnes qui ont déjà atteint des objectifs similaires à ceux que vous contemplez seront en mesure de vous fournir de bonnes réponses. Et avec la Lune en Gémeaux, face à Jupiter en Sagittaire, profitez au mieux de votre Saint-Valentin!

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER



CAPRICORNE

Le cycle Lunaire en Gémeaux pourrait avoir l'effet d'accroître votre nervosité en ce jeudi 14 février de Saint-Valentin. Il y aura toutefois moyen de vous tranquilliser l'esprit en acceptant de lâcher prise. Après tout, l'inévitable est également incontrôlable. Consentez à être spectateur et laissez-vous surprendre par le libre cours des évènements, rien ne vous oblige à tout prendre en charge...

14-02-2019

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

ASSISTANT(E) DENTAIRE dynamique et motivé(e) recherché(e) pour se joindre à une équipe bien établie dans une clinique dentaire de Sherbrooke.
Poste temps plein 3 jours/semaine (27h) aucun soir ni de fin de semaine.
C'est peut-être l'emploi idéal pour vous!!
Merci d'envoyer votre candidature au :
dentiste5481@gmail.com

Avant le 16 février recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

Camelot demandé jeune ou adulte, pour le journal La Tribune pour Coaticook secteur de la Polyvalente: Dumont, Bellevue, Victoria, Maple, Dionne, Lallier secteur des rues: St-Paul, Ste-Anne, St-Joachim, St-Edmond, St-Jacques Nord Contacter Lucie 819 835-5660 (répondeur)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteurs Barnston, Baldwin, Coaticook et Dixville. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 868-3614 (SC)

CHARPENTIER / MENUISIER(ÈRE) pour travaux de coffrage de béton (trottoir, dalle, galerie etc.), ouvert aux retraités. Contactez Dany Préfontaine 819 345-0970 ou envoyez votre CV : à info@hydrojection.ca

CHERCHE personne avec expérience pour réparations diverses dans un immeuble à logements. 514-770-4513

CODE BLEU PLACEMENT EN SANTÉ EMBAUCHE
AUXILIAIRE FAMILIALE
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
INFIRMIER(ÈRE)S ET AUXILIAIRES
Horaire selon vos disponibilités
Remplacements long terme disponibles.
Salaires avantageux. KM. et perdiem payés selon secteurs. / Assurances collectives / REER collectif. **cv@codebleu.ca**
819 812-2538

LIVREUR(SE) DEMANDÉ(E), 25h à 30h/sem., se presenter avec un C.V. au 106 Queen, Jerry Pizzeria.

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, quartier nord pour les rues Prospect, Dufferin, Montréal et Portland. Travail tôt le matin. Doit posséder petite voiture. 819 564-5450, poste 5772
padion@latribune.qc.ca

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, quartier est pour les rues du Cégep, Salaberry, Bowen sud et Murray. Travail tôt le matin. Doit posséder petite voiture. 819 564-5450, poste 5772
padion@latribune.qc.ca

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Coaticook, St-Herménégilde et Dixville. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 868-3614 (SC)

MANOEUVRE en excavation et drainage recherchée. Contactez Dany Préfontaine 819-345-0970 ou envoyé votre CV à : Info@hydrojection.ca

NATIONEX livraison de colis, secteur Sherbrooke à Cowansville, travailleur autonome, salaire à discuter, sur semaine, doit posséder un camion de 12pi, blanc, 819 993-0351

5834 Offres d'emploi

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., entre 15h et 20 h. au restaurant
Pot au Feu, tél. : 819-620-6201

TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
Aéronavette est à la recherche de chauffeur(euse)s pour des postes de jour, soir et fin de semaine. Travail à temps plein ou partiel, et pas d'heures coupées. Permis de conduire classe 4B requis. Envoyez CV à : padesbiens@aeronavette.ca

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ACQUISITION D'UN CAMION CUBE À CABINE ALLONGÉE 4x4 AVEC BOÎTE DE SERVICE DE 12 PIEDS ET D'UN CAMION CUBE À CABINE RÉGULIÈRE 4x4 AVEC BOÎTE DE SERVICE DE 12 PIEDS - APPEL D'OFFRES Nº 14691

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1237818 ou en communiquant au 1-866-669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 5 mars 2019 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement
Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ENCAN D'ANTIQUITÉS ET COLLECTIONS
Le samedi 16 février 2019
297, rue Saint-Georges, Windsor QC
Ouverture des portes pour visite et inscription, 9 h
L'encan débute à 10 h

Beaucoup d'annonces publicitaires (Pepsi, Coca-Cola, 7UP, cigarettes, etc.), cannes de métal, vaisselle Carnival, bouteilles de collection, jouets antiques, meubles et beaucoup d'autres articles.
N'oubliez pas que nous avons un encan également tous les jeudis de 17 h à 20 h, au 297 rue Saint-Georges à Windsor!
Condition : argent comptant seulement
Cantine sur les lieux
À noter : le propriétaire et l'encanteur ne sont pas responsables des vols ou bris après vente ni des accidents sur les lieux.
Voir photos sur ce site :
Groupe facebook encanfrancisdenault
Francis Denault, encanteur bilingue
819 560-1526
À votre service pour tout genre d'encan partout en province.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis qu'un inventaire des biens de la succession de Paul DUQUETTE, en son vivant résidant et domicilié au 6052, rue Rodrigue, Sherbrooke, province de Québec, J1N 3A7, décédé le 15 décembre 2018, peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Matthias Béliveau, notaire, au 1081, rue Galt Ouest, Sherbrooke, province de Québec, J1H 2A2.

5895 Avis publics

DRUMMONDville
Capitale du développement

APPEL D'OFFRES PUBLIC
DR19-PUB-006

Mur anti-bruit, secteur Robert-Bernard

Maître de l'ouvrage
Ville de Drummondville
415 rue Lindsay, C.P. 398
Drummondville (Québec) J2B 6W3

Ingénieur(e) concepteur(trice) et ingénieur(e) surveillant(e)
Les Services EXP inc.
150, rue Marchand, bureau 600
Drummondville (Québec) J2C 4N1

PROJET

Les travaux consistent en la construction d'un mur anti-bruit en PVC d'une longueur totale approximative de 509 mètres. Les travaux débuteront à la suite du dégel (mai 2019) et devront obligatoirement être complétés pour le 19 juillet 2019.

À compter du **14 février 2019**, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence DR19-PUB-006. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison sera effectuée par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement de soumission dont le montant est égal à 10 % du total de la soumission. Le dépôt de soumission doit être fait sous forme de chèque visé d'une banque à charte du Canada ou d'une caisse populaire. Le dépôt ou le cautionnement de soumission doit être accompagné d'une lettre d'engagement relative à l'émission des cautionnements conforme à l'exemplaire joint au devis d'appel d'offres. Le tout doit être fait au nom du maître de l'ouvrage et est remboursable sous conditions.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'accord sur le commerce intérieur (A.C.I) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, **avant 11 h, le lundi 18 mars 2019**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception, à la salle du conseil de la Ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Yves Caron, chef de division du Service de l'approvisionnement pour le volet administratif au 819 474-8830 et avec M. Jean-François Daigle, chef de division eaux potable et usées pour le volet technique au 819 850-1974.

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Me Mélanie Ouellet, greffière
Ville de Drummondville

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

FOURNITURE D'EMPRUNT GRANULAIRE MG20b MODIFIÉ

APPEL D'OFFRES Nº 14686

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1237423 ou en communiquant au 1-866-669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 21 mars 2019 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division - Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

Aidez-nous à faire la différence dans la vie de jeunes en difficulté

Dès aujourd'hui
DONNEZ!
www.campingjeunesse.ca
ou 1-877-650-3722

FONDATION CAMPING JEUNESSE
Le bonheur grandeur nature

IN MEMORIAM

ABRAN (JEAN-PAUL)
81 ans, Windsor
FRANCIS (MICHEL)
81 ans, Cookshire

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



JEAN-PAUL ABRAN
(1937 - 2019)

Au CHSLD Richmond, le 12 février 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Jean-Paul Abran, demeurant à Windsor. Il était l'époux de Mme Rita Lockwood, fils de feu Roland Abran et de feu Lucienne Lemelin.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Windsor, 310, rue St-Georges, Windsor, QC, J1S 2Z5, le samedi 16 février 2019 de 9 h à 12 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 12 h au salon funéraire. La mise en columbarium des cendres se fera au printemps au cimetière St-Philippe de Windsor.

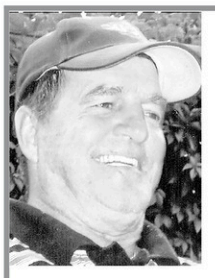
M. Abran laisse dans le deuil son épouse, il était le père de feu Johnny, Bruce (Lyne Béliveau), Linda (Laurent-Gilles Lambert) et Joanne (Normand Vincent). Il laisse dans le deuil 7 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. M. Abran était le frère de feu Philippe (feu Lucille Croteau), feu Gilles (feu Gertrude Grégoire), feu Claude, Lise (Raymond Dupuis), Pierre, Mike (Andrée Taché), Jacqueline (Viateur Fortier) et Cécile (Paul Corbeil). Il laisse également plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.

Un merci spécial au personnel du CHSLD Richmond du 1er étage pour les soins exceptionnels prodigués à M. Abran.

Cass

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Tél.: 819 845-5229
Télec.: 819 845-1924
www.salonscass.ca



MICHEL FRANCIS
(1937 - 2019)

Au CHUS Fleurimont, le 26 janvier 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Michel Francis. Il vivait à Cookshire.

Les funérailles seront célébrées le samedi 16 février 2019 à 11 h en l'église St-Camille à Cookshire (170 rue Principale Est, Cookshire-Eaton, Qc). Ses proches seront présents à compter de 10 h pour recevoir les condoléances de ses amis.

Il laisse dans le deuil sa grande amie Thérèse Lambert (Gilles Veilleux), la famille Mathieu ainsi que les grands amis Mario et Diane et d'autres amis.

Ses proches souhaitent remercier le personnel du Manoir de l'Eau-Vive pour les bons soins prodigués à M. Francis.

En témoignage de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS** seraient appréciés.

Cass

Résidence funéraire Cass
50, rue Craig
Cookshire (Québec) J0B 1M0

Tél.: 819 564-1750
Condoléances à:
www.salonscass.ca

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

laTribune



COUPABLE DU MEURTRE DE ROLAND BAKER

Félix Pagé argumentera lui-même sur sa peine

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jour de la dernière chance pour Félix Pagé qui fera part de ses arguments au tribunal après le verdict de culpabilité rendu contre lui pour le meurtre et l'outrage au cadavre de Roland Baker à Drummondville.

Le 7 février au palais de justice de Drummondville, un jury l'a trouvé coupable de meurtre au deuxième degré et d'outrage au cadavre de l'homme de 60 ans.

L'homme de 25 ans a été reconnu coupable d'avoir tué Roland Baker dans son logement de la rue Plamondon le 22 mai 2017, puis de l'avoir placé dans son réfrigérateur.

Ce verdict de culpabilité pour un meurtre entraîne automatiquement une peine de prison à vie.

Reste à déterminer pour le juge Alexandre Boucher de la Cour supérieure la période avant l'admissibilité de Pagé à une libération conditionnelle.

La procureure aux poursuites criminelles Me Magali Bernier a été la première à présenter ses arguments au tribunal, mercredi. Elle plaide que Félix Pagé purge au moins dix-huit ans de prison avant de pouvoir faire une première demande à la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC).

Après avoir rendu son verdict de culpabilité, le jury avait proposé que Pagé purge le maximum de 25 ans prévu au Code criminel.

MINIMUM DE 10 ANS

Le minimum prévu par la loi est une incarcération ferme d'au moins dix ans avant de faire une première demande de libération conditionnelle.

L'avocat de la défense Me Jean-Pierre Gagnon s'est adressé au juge Boucher, mercredi, pour demander le report des observations que Pagé pourrait faire au tribunal.

Devant le refus du tribunal d'accorder une remise au 27 février, l'avocat de la défense n'a pas pu accepter le mandat de défendre Félix Pagé au stade des observations sur la peine.

Comme il l'a fait lors de son procès, Félix Pagé fera donc part ses observations au juge sans l'entremise d'un avocat pour le représenter.

Le verdict rendu par le jury permet d'inférer qu'ils ont conclu à partir de la preuve circonstancielle que c'est Félix Pagé qui a tué Roland Baker à coups de couteau avant de le démembrer et de le placer dans le réfrigérateur.

La poursuite avait plaidé que le mobile du crime était que Félix Pagé voulait obtenir le véhicule de Roland Baker afin d'aller chercher sa conjointe près de Repentigny.

Il ressortait de la preuve que le profil génétique de l'accusé a été retrouvé près des objets ayant servi à démembrer Roland Baker. Des traces du sang de la victime ont été trouvées sur les bottes de Pagé.

Félix Pagé dispose de 30 jours à partir de la décision du jury, soit jusqu'au 7 mars, pour déposer un avis d'appel du verdict de culpabilité pour meurtre au deuxième degré rendu contre lui.

Il reconnait l'importation de 1,9 M$ de tabac en vrac

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un camionneur de Saint-Georges-de-Beauce a reconnu avoir tenté d'importer illégalement au Canada du tabac de contrebande d'une valeur de près 1,9 million $ par le poste frontalier de Stanstead.

Jimmy Lachance était présent, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke pour reconnaître les trois accusations déposées contre lui pour ces gestes commis le 20 septembre 2017.

Le camionneur de 40 ans s'était présenté au poste frontalier de l'autoroute 55 de Stanstead.

Il était entré aux États-Unis la veille.

Lachance a affirmé à l'agent de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) que sa remorque était vide et qu'il n'avait rien à déclarer.

Plusieurs indices laissaient croire le contraire.

La suspension de son camion était très basse. La remorque ne vibrait pas comme il se doit lorsqu'elle est vide. Autre indice, le moteur du camion forçait beaucoup trop pour un véhicule qui n'était pas chargé.



Jimmy Lachance — LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Lachance a été dirigé vers la fouille secondaire où les douaniers ont découvert le pot aux roses.

Dans sa remorque, Jimmy Lachance transportait 44 palettes sur lesquelles 231 boîtes de tabac de contrebande en vrac avaient été placées pour un total de 15 131 kilos de tabac en vrac.

Les autorités ont évalué la marchandise illicite saisie à 1 815 768 $.

Devant la juge Claire Desgens de la Cour du Québec, mercredi, Jimmy Lachance a plaidé coupable aux accusations de contrebande de tabac en vrac, d'avoir tenté d'éluder les paiements des taxes d'accises et d'avoir fait une fausse déclaration aux agents de l'ASFC.

Il n'y a pas de peine minimale prévue pour ces accusations, mais elles sont passibles d'une amende maximale de 500 000 $ ou de cinq ans d'emprisonnement.

Jimmy Lachance, qui ne possède aucun antécédent judiciaire, devra rencontrer un agent de probation pour la confection d'un rapport présentenciel.

La procureure aux poursuites criminelles fédéral Me Geneviève Lachance et l'avocat de la défense Pierre L'Écuyer feront leurs observations sur la peine en mai prochain.

Un policier en civil remarque des clients louches au Walmart

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les policiers de Magog ont dû une fois de plus intervenir au magasin Walmart pour une autre histoire rocambolesque mettant en scène des malfaiteurs.

Mardi en fin d'après-midi, un policier en civil effectuant ses courses personnelles a remarqué quelque chose de suspect à l'entrée du magasin grande surface. « Il y avait deux personnes, dont l'une, avec un appareil à l'oreille qui parlait une langue autre que le français ou l'anglais, probablement une langue d'Europe de l'Est », raconte Sylvain Guay, lieutenant à la Régie de police de Memphrémagog (RPM). Ils regardaient le stationnement et se promenaient entre les caisses libre-service. »

« Le policier sur place, avec l'aide d'agents de la sécurité, a surveillé de plus près la situation pendant que des policiers en services de la RPM se dirigeaient sur place. »

Les individus louches se sont sentis surveillés. « L'un d'eux a quitté avec un complice dans un Toyota Corolla dans les années 2014 qui se trouvait dans le stationnement et l'autre a fui par la forêt derrière le Walmart », ajoute M. Guay, pour en ressortir face au commerce Tapis Magog, toujours le long de la rue Sherbrooke. « Leur fuite explique bien que leurs intentions étaient plus ou moins louables. »

Les policiers, qui les recherchaient mercredi avant-midi, possèdent une bonne description de deux des suspects. L'un d'eux est un homme blanc, mesurant 1,85 mètre (six pieds et un pouce) et portant un manteau foncé avec un capuchon. L'autre est un homme blanc, faisant 1,75 mètre (cinq pieds neuf pouces). Il portait lui aussi un manteau foncé avec capuchon.

Un autre individu, dont la description est inconnue, prenait place dans un Toyota Corolla.

PLAINTES

M. Guay ajoute que, dernièrement, la RPM a reçu des plaintes de personnes âgées ayant été victimes de fraudes par cartes de guichets ou par cartes de crédit par des gens correspondant à ces agissements.

« Les individus identifient une personne âgée dès son arrivée au Walmart et la suivent alors qu'elle fait ses courses dans le magasin. Ensuite, à la caisse, ils se placent tout près pour voir le code NIP qu'elle compose », dit-il.



Sylvain Guay, lieutenant à la Régie de police de Memphrémagog. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Les suspects privilégient les caisses libre-service où les employés sont moins présents, précise le lieutenant Guay.

« Une fois qu'ils ont le NIP de la personne et que l'endroit de son véhicule est connu dans le stationnement, ils déposent de l'argent en monnaies au sol près du parechoc avant et lorsque la personne arrive, après avoir déposé son sac à main et ses colis, elle est abordée par deux personnes s'exprimant en langue étrangère, et ils lui font signe que l'argent au sol est à elle », poursuit Sylvain Guay dans un communiqué de presse.

« La personne se penche pour récupérer la monnaie. Pendant ce temps un autre individu en profite pour fouiller le sac à main dans la voiture et prendre note des numéros de la carte qui a été utilisée à la caisse lors du paiement. Par la suite, la carte est clonée et les suspects effectuent de petits retraits chaque jour et cela prend beaucoup de temps avant que les personnes s'aperçoivent qu'elles sont victimes de fraudes. Comme exemple, lors d'une plainte, une victime avait été fraudée de plus de 6000 $. »

La RPM recommande aux personnes âgées et leur famille afin d'être vigilants et rapporter toute situation louche au service de police et la sécurité du magasin. Ce stratagème est utilisé régulièrement dans plusieurs commerces de détail avec de grands stationnements, affirme-t-il.

Vendredi dernier, un simple vol à l'étalage au magasin Walmart de Magog s'est transformé en une poursuite policière alors que le véhicule de fuite avait à son bord un bébé d'un an. Rappelons qu'un père de famille et son complice ont été arrêtés et l'enfant confié à sa mère.

SIGNES RELIGIEUX

Legault cherche un consensus

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Legault cherche à forger un « consensus » le plus large possible autour de la question controversée de l'interdiction faite à certains employés de l'État de porter des signes religieux.

Et le premier ministre François Legault s'est dit persuadé, mercredi, qu'il était sur la voie de l'obtenir, même si son caucus n'a toujours pas réussi à adopter une position en faveur ou contre la fameuse « clause grand-père » sur les droits acquis.

Le ministre responsable du dossier, Simon Jolin-Barrette, doit déposer son projet de loi sur la laïcité de l'État et les signes religieux avant la mi-mai, au plus tard, pour espérer voir cette pièce de législation adoptée avant l'ajournement du mois de juin.

Lors d'une brève mêlée de presse, mercredi, le premier ministre François Legault s'est montré confiant de pouvoir adopter le projet de loi sans diviser la population.



François Legault — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, ANDRÉ PICHETTE

« Il commence à se former un véritable consensus au Québec », a-t-il observé, autour de l'idée d'interdire les signes religieux aux enseignants et aux autres employés de l'État ayant un pouvoir coercitif (gardiens de prison, juges, policiers).

À court terme, même s'il est majoritaire, le gouvernement cherche des alliés au sein de la classe politique pour appuyer sa thèse du « consensus » et compte surtout sur l'opposition péquiste pour y arriver.

« Si certains partis politiques peuvent se rallier à nous, tant mieux », a commenté le ministre Jolin-Barrette, lors d'une mêlée de presse.

« Sur certaines modalités on peut négocier, mais sur le fond on sera ferme », a assuré le leader parlementaire du gouvernement, qui est aussi ministre de l'Immigration.

BÉRUBÉ TEND L'OREILLE

Le chef par intérim du Parti québécois (PQ), Pascal Bérubé, n'a pas caché qu'il discutait avec le gouvernement pour déterminer si sa formation politique allait donner son appui au projet gouvernemental.

« Je suis content de voir que le PQ semble d'accord avec nous », a dit M. Legault.

M. Bérubé a rencontré le ministre Jolin-Barrette mardi à ce propos. Le chef péquiste s'est dit d'accord lui aussi, mercredi en point de presse, pour « viser le plus large consensus possible » de la classe politique quand on veut légiférer « sur un sujet aussi sensible ».

Comme la CAQ, le PQ veut interdire aux employés de l'État en position d'autorité coercitive de porter des signes religieux. Mais il préconise aussi une clause grand-père, qui ferait en sorte que la future loi ne s'appliquerait qu'aux nouveaux employés de l'État, donc pas à ceux qui sont en fonction actuellement. On éviterait ainsi de porter l'odieux de devoir congédier des gens.

À quelques semaines du dépôt du projet de loi, le caucus caquiste demeure divisé sur ce point. « On continue de cheminer » sur la « clause grand-père », a admis le premier ministre.

De son côté, l'opposition libérale maintient sa position du libre choix : pas question d'interdire les signes religieux. Une rumeur laissait entendre que les députés Sébastien Proulx et Gaétan Barrette souhaitaient que le parti se donne une position plus proche de celle du gouvernement, mais les deux ex-ministres ont dit mercredi qu'ils se ralliaient au programme traditionnel du parti.

Le troisième parti d'opposition, Québec solidaire, poursuit sa réflexion sur cet enjeu et devrait afficher ses conclusions en mars.

Chose certaine, le crucifix qui trône derrière le fauteuil du président de l'Assemblée nationale, au Salon bleu, éternel objet de débats, est là pour rester, a réaffirmé le ministre Jolin-Barrette.

Pris une 3e fois au volant avec du *Air Duster* dans le nez

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme de 39 ans de Sherbrooke devrait comparaître, jeudi pour une troisième conduite avec les capacités affaiblies par la drogue.

Arrêté vers 16 h 30 sur la route 216 en direction de Stoke, il serait un adepte de l'effet produit par les nettoyeurs à air comprimé (*Air Duster*).

Pour la troisième fois en quelques mois, le Service de police de Sherbrooke a été appelé à intervenir concernant cet homme qui conduit son véhicule après avoir inhalé cette substance toxique.

C'est après une troisième sortie de route en quelques minutes que l'homme a été arrêté par les patrouilleurs du SPS.

Un agent évaluateur du SPS lui a fait passer tous les tests pour étayer la preuve relative à la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue. Un échantillon d'urine a aussi été prélevé.

Étant donné qu'il s'agirait d'une troisième récidive en peu de temps, le suspect a passé la nuit au quartier général du SPS.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0214	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◖ Entrée principale	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	Infoman	1res fois		Enquête		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 EntréePrincipale ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL :-)	La Dérape	Le bon docteur / Pomme de discorde		J.E.	Tu ne m'as pas	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		MAGIC MI... ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	L'amour est dans le pré		L'Open Mic de...	Chicago Police / Viral		Rire et délire	Un souper parfait	NVL
TQc	Chat Potté	Salmigondis	La Pat'Patrouille	Dernier passager	Génial!	L'indice Mc$ween	De garde 24/7 / De nuit		Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Coup pour coup		La dictature du bonheur	
CBC	Murdoch Mysteries / The Tesla Effect		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Schitt's Creek	Coronation Street	Dragons' Den		Workin' Moms	Little Dog	CBC News: The National		CBC News: Mont.	Can. Reflections
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Young Sheldon	Cardinal / Lemur		Law & Order: S.V.U. / Brothel		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◖ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Titan Games / Trials Seven		Schooled	Will & Grace	S.W.A.T. / Fallen		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Grey's Anatomy / I Walk the Line		A Million Little Things / The Rock		How to Get Away With Murder		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	Young Sheldon	Mom	Fam	S.W.A.T. / Fallen		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Gotham / 13 Stitches / Shane West		The Orville / Deflectors		Local 44 News at 10 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Titan Games / Trials Seven		Brooklyn 99	Will & Grace	Law & Order: S.V.U. / Brothel		11pm News	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		New Tricks / Family Business		Death in Paradise / Erupting in Murder		The Coroner / Pieces of Eight		BBC World News	Amanpour & C ▸
ARTV	◖ Cormoran	L'appel du coeur		L'appel du coeur		Mr Bean	Esprit critique		Appelez mon agent / Gérard Lanvin		Appelez mon agent / Isabelle Huppert		**1987** (2014) 0h50 ▸	
CD	Train d'enfer		Le convoi de l'extrême		Routiers de l'Outback		Les héros du feu		Riches et coupables / John DuPont		Docu-D / Expédition Atlantide			
Cinépop	17h20 **LOIN D'ELLE** (2006) avec Gordon Pinsent, Olympia Dukakis, Julie Christie.				19h10 **AVENTURE D'UN SOIR** (1997) avec Salma Hayek, Matthew Perry.				**SPANGLISH: J'EN PERDS MON LATIN!** (2004) avec Adam Sandler, Téa Leoni.				23h10 **BRILLANTINE 2** (1982) 1h05 ▸	
Evasion	Stéréotypes	Touristes en péril	Les routes mythiques		Benoit à la plage / Gruissan		Spots de baignade secrets		Croisières de rêve		Soleil tout inclus / Holguin		Regarde le monde	Bikinis et mer
HI	De l'acier et du feu / La falcata ibérique		De l'acier et du feu		Les moteurs	Les moteurs	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Détroit / Un paquet de problèmes		Traqueurs d'ondes	De père en fils
MMAX	Loi & ordre: sexuels / Telle est prise		Dr House / Symptômes XXL		Le mentaliste / Noël au balcon		Chicago Med / Point de chute		Esprits criminels / Les hommes bleus		Lucifer / L'ange de San Bernardino		Dr House / L'erreur est humaine	
MP	**LE NINJA DE BEVERLY HILLS** (1996) avec Robin Shou, Chris Farley.				Buzz	Buzz	Gotham / De cendres et de flammes		**BONS COPAINS, MAUVAIS PLAN** (2001) avec Jason Biggs, Steve Zahn.				Buzz	Buzz
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Rizzoli & Isles / Répercussions		Code Black (v.f.) / Le prix du silence		Bull (v.f.) / Une brûlure indienne		Doubt / Les Combattants de la liberté		Une lutte exemplaire / Jour 422		Crimes majeurs / Révélation		Détectives privés / Fausses notes	
SE	17h10 **NOUS SOMMES LES AUTRES** (2018) avec Ruth Chiang, Pascale Bussières.				**MON MEILLEUR ENNEMI** (2015) avec Courtney Ford, Brady Smith, Scott Wolf.				Cardinal	21h45 **TABLE 19** (2017) avec Lisa Kudrow, Anna Kendrick.			**ET AU PIRE, ON SE MARIERA...** ▸	
TFO	Les sapiens	OllieMoon	Maxi/ Créatures!	Top!/ Top!/ Miam!	Flip l'algorithme	Amélie	Les sapiens	Motel Monstre	**LE COEUR A SES RAISONS** (2012) Hadas Yaron.			Top!/ 22h45 Top!	Flip l'algorithme	**NOCES** 1h15 ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Un souffle pour l'Arctique		L'enquête de ma vie		Démineurs / En zone de conflits		Munch / Mère courage		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Papas à 110 %!	Papas à 110 %!	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	Quintuplées / Vive le vent		Notre zoo / C'est la fête au zoo		Mosaic		Maison cauchemar	Palm Springs	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?
Zeste	L'addition SVP!		La touche Bondi	Gourmand & non	Comment bien perdre ses kilos en trop		Le gâteau	Gâteau	Impossible gâteau	Impossible gâteau	Hell's Kitchen		Hell's Kitchen	
Ztélé	Direct dans l'net	Plus dur	Les stupéfiants		Seuls et tout nus XL		BattleBots: Combats de robots		Pas un talk show	Roast Battle	Star Trek: Discovery		**INFECTÉS** (2009) 1h00 ▸	
RDS	Le 5 à 7			Hors-jeu 2.0	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Predators de Nashville (D)					L'antichambre (D)		Sports 30
SPN	Tim & Sid (D)			Hockey Central	Misplays of Month	LNH Hockey / Stars de Dallas c. Lightning de Tampa Bay (D)					Sportsnet Central		NHL's Best	Misplays of Month
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Red Wings de Détroit (subject to blackout) (D)					SportsCentre		SportsCentre	
TVAS	JiC				RAW		Red Bull Signature Series - Crashed Ice			ABC de...	Le top LNH	Dave Morissette en direct		Le TVA sports
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	Zoboomafoo ▸
TTF	LEGO Ninjago	Bugs Bunny	Les Simpson	TeenTitans	Teen Titans Go!	Bagel et Becky	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Grandes Gueules	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Mom (v.f.)	Mom (v.f.)	Big Bang Theory	Rencontrée	Le chalet	2 filles fauchées	Les Foster / La lumière du jour		Riverdale (v.f.)		Le chalet	Code F.	Flashpoint / Étrange ressemblance	



laTribune CONCOURS

Le pool

sports experts®
Carrefour de l'Estrie

À la fin de la saison

500$ en chèques-cadeaux de Sports Experts

De plus, chaque semaine **1 x 50$** à gagner chez notre partenaire Sports Experts

Règlement du pool sur : **www.defihockey.com**

Nos 200 meilleurs «poolers»

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	LUC DION	370	662	1032	105
2	GASTON COUTURE	390	635	1025	26
3	ANDREW FORRET	355	668	1023	55
4	STEVE SANDERS	388	625	1013	26
5	JONATHAN CARRIER	365	646	1011	1
6	ALAIN FAUCHER	375	635	1010	137
7	LISETTE BOISVERT	379	629	1008	54
8	BRUNO BOLDUC	418	589	1007	101
9	MATHIEU MARQUIS	377	630	1007	12
10	ANDRÉ GAGNÉ	382	621	1003	57
11	JEAN-LUC POIRIER	369	633	1002	24
12	ALEXIS BOURQUE	385	609	994	19
13	DANIEL SOUCY	393	598	991	80
14	MARIE-CLAUDE GERVAIS	409	581	990	141
15	DANIEL LACASSE	373	615	988	55
16	HUGUETTE CHARTRAND	366	622	988	14
17	MARIO VAILLANCOURT	374	612	986	73
18	ONIL JACQUES	386	598	984	24
19	RÉJEAN BOULIANE	380	604	984	101
20	MONIQUE NADEAU	364	619	983	131
21	SÉBASTIEN POULIN	395	587	982	77
22	ANDRE GENDRON	361	621	982	83
23	ALLAN CLOWERY	393	588	981	33
24	BRUNO BRETON	388	593	981	48
25	JULIE FOURNIER	369	612	981	108
26	JOHANNE DUBÉ	357	624	981	54
27	STEVE MCCOWAN	388	592	980	131
28	LUCE LABELLE	372	607	979	45
29	NATHALIE FILLION	356	622	978	38
30	CAMILLE AUBERT	401	576	977	3
31	DENIS ROY	371	605	976	68
32	ROBERT MERCIER	402	573	975	85
33	ANDRÉ INKEL	344	630	974	9
34	DENIS ROBERGE	373	600	973	80
35	EARL STANLEY	367	606	973	129
36	DANIEL DUGAL	309	664	973	126
37	JOSÉE PÉRUSSE	345	627	972	67
38	ANDRE BERTHIAUME	430	541	971	116
39	MICHELINE GINGRAS	394	577	971	105
40	CAMILLE BOIS	364	607	971	123
41	CAROLE DUBREUIL	380	590	970	60
42	FRANCIS POISSON	376	594	970	65
43	PIERRE GIGUÈRE	341	629	970	78
44	LAURAINE TALBOT	353	616	969	118
45	STEPHEN GAULEY	360	608	968	12
46	JEAN PAQUETTE	421	546	967	59
47	ALAIN LAFLAMME	387	579	966	20
48	NORMAND GRAILLON	362	604	966	98
49	VINCENT HÉRAUD	404	561	965	75
50	PIERRE GUÉRETTE	364	601	965	141
51	JOCELYNE BOUDREAU	333	631	964	21
52	YVON GUILLEMETTE	357	605	962	8
53	MARC LANGLOIS	390	571	961	111
54	DANIEL BRUNET	364	597	961	104
55	ROGER GUIMOND	381	579	960	117
56	ALAIN BERGERON	362	598	960	56
57	MARIO GUILLEMETTE	359	601	960	89
58	GILLES SOUCY	356	604	960	33
59	ALAIN FORTIN	372	587	959	50
60	RICHARD BOULANGER	360	599	959	108
61	RICHARD GRONDIN	348	611	959	96
62	CLAUDE RAJOTTE	380	578	958	95
63	FRANCOIS DESHARNAIS	370	588	958	79
64	MARIO GOYETTE	359	599	958	78
65	ROGER GARANT	412	545	957	25
66	STEVEN KENT	386	570	956	79
67	MARIO CORRIVEAU	353	603	956	28
68	DONALD GILBERT	337	619	956	80
69	RICHARD DOYON	393	562	955	43
70	DENIS CASTONGUAY	387	567	954	121
71	CHRISTIAN MARCHAND	384	570	954	98
72	RICHARD TARDIF	405	548	953	50
73	MARC DAVID	367	586	953	68
74	SYLVAIN RANDLETT	329	624	953	95
75	NATALIE GRÉGOIRE	360	592	952	118
76	STEVE KENT	389	562	951	13
77	GÉRARD GRAILLON	373	578	951	109
78	GUY AUGER	346	605	951	131
79	SUZANNE BEAUCHESNE	342	609	951	106
80	JEAN-CLAUDE MARTEL	388	562	950	78
81	ALAIN DOSTIE	376	574	950	130
82	FRANCE ASHBY	362	588	950	70
83	JEAN CHAREST	360	590	950	102
84	DONALD CHRÉTIEN	360	590	950	10
85	RÉJEAN VINCENT	346	604	950	44
86	MICHAEL BLOUIN	367	582	949	118
87	RICHARD VINCENT	365	584	949	66
88	CHRISTINA TURCOTTE	357	592	949	57
89	JACQUES TESSIER	385	563	948	68
90	JULIE BEAULIEU	367	581	948	85
91	FRANCE GAUCHER	381	566	947	92
92	ANTHONY LEMIRE	336	610	946	28
93	DENISE VINCENT	387	558	945	69
94	NORMAND LABELLE	375	570	945	70
95	PIERRE RATTÉ	338	607	945	14
96	COLETTE LAFLEUR	396	548	944	102
97	ALAIN MARTEL	365	579	944	85
98	MARC BOUCHARD	354	589	943	34
99	CHARLES PARÉ	385	557	942	104
100	BRUNO CARRIER	362	580	942	45
101	GHYSLAIN PEPIN	358	584	942	59
102	ANTHONY DAVIS	356	586	942	76
103	GILLES THIBOUTOT	351	591	942	79
104	DENIS LEFEBVRE	342	600	942	126
105	SYLVAIN MONTY	413	527	940	100
106	BRUNO POULIN	387	553	940	96
107	GÉRALD GOSSELIN	385	555	940	96
108	LINDA BEAUDOIN	350	590	940	24
109	BENOIT ROULEAU	340	600	940	65
110	NORMAND DUGAL	374	565	939	65
111	ALEXANDRE DESLAURIERS	373	566	939	66
112	CLAUDE GRÉGOIRE	396	542	938	20
113	PHILIPPE BOISCLAIR	383	555	938	116
114	JULIE BOULANGER	345	593	938	114
115	YVES MARCHESSAULT	329	608	937	83
116	SYLVAIN GRENIER	408	528	936	66
117	SÉBASTIEN BELLEMARE	406	529	935	24
118	GUY LALIBERTÉ	331	603	934	22
119	LÉO PROVENCHER	346	587	933	107
120	BRUNO LANDRY	330	603	933	53
121	ZACHARY BERNARD	393	539	932	30
122	ROGER CARRIER	379	553	932	20
123	SYLVIE BEAULIEU	399	532	931	55
124	GHYSLAIN GENDRON	385	546	931	22
125	SUZANNE LÉVESQUE	344	587	931	121
126	SONIA DOUGHERTY	334	597	931	68
127	MATTHEW CHAMPION	348	582	930	103
128	JEAN NADEAU	384	544	928	94
129	MARIO VERPAELSY	381	547	928	41
130	SARA ROY	379	549	928	57
131	ALEXANDRE DUGAL	372	556	928	90
132	LINDA VIGNEUX	369	559	928	15
133	JACINTHE BOUDREAU	365	563	928	70
134	YVES BERNARD	335	593	928	106
135	DIANE MASSÉ	330	598	928	71
136	CÉLINE JOLICOEUR	390	537	927	45
137	DIANA AUDET	375	552	927	159
138	SUZIE FOURNIER	360	567	927	77
139	FRANCIS VIGNEUX-BLAIS	342	585	927	66
140	MARC ANDRÉ GINGUES	382	544	926	-2
141	SYLVIE GAULEY	372	554	926	72
142	GILLES SIMONET	339	587	926	56
143	CHRISTIAN LUSSIER	333	593	926	34
144	SERGE GLAUDE	332	594	926	-16
145	YVON MARTEL	401	524	925	75
146	BRIGITTE GUAY	386	539	925	100
147	ÉRIC SIMARD	381	544	925	64
148	GERMAIN LEBLANC	342	583	925	55
149	ANNE-MARIE FOURNIER	322	603	925	10
150	LOUISE LACASSE	380	544	924	22
151	JACQUES GUAY	358	566	924	52
152	RÉAL LACASSE	384	539	923	-14
153	DAVID FOURNIER	369	554	923	64
154	SUSANN TOPPING	355	568	923	44
155	DIANE AINSLIE	356	566	922	71
156	JEAN-YVES BOISVERT	358	563	921	49
157	GUY ALARIE	386	534	920	39
158	RICHARD BEAULIEU	372	548	920	2
159	JULIE LAROCHE	359	561	920	20
160	DANIEL ROY	318	602	920	58
161	DANIEL ROCK	352	566	918	70
162	ANGUS PATTERSON	430	487	917	28
163	ANNIE BOULANGER	370	547	917	87
164	YVON JUTRAS	348	569	917	109
165	CHARLES MARQUIS	335	582	917	58
166	NORMAND TURCOTTE	357	559	916	46
167	BENJAMIN MAROIS	351	565	916	-19
168	ALAIN BEAULIEU	349	567	916	29
169	JEAN DION	377	538	915	96
170	PIERRE BLOUIN	334	581	915	147
171	SIMON VINCENT	366	548	914	121
172	KARL VINCENT	352	562	914	57
173	ROBERT LAFLEUR	348	566	914	116
174	LUCIE BEAUDRY	348	566	914	72
175	BILLY NÉRON	382	531	913	86
176	DAVID COULOMBE	362	551	913	24
177	GERMAIN BEAUDRY	358	555	913	54
178	CHANTALE SIMARD	380	531	911	10
179	DONALD DION	348	563	911	77
180	DANIEL LIVERNOCHE	344	567	911	107
181	SERGE JACQUES	343	568	911	22
182	BERTRAND CARIGNAN	339	572	911	64
183	DANY POISSON	365	545	910	29
184	JEAN-PAUL SIMARD	354	556	910	73
185	MIGNONNE JOYAL	332	578	910	78
186	STÉPHANE BEAUDIN	314	596	910	15
187	VALÉRIE JOLICOEUR	348	561	909	-14
188	GILLES ST-HILAIRE	340	569	909	59
189	CHANTAL VIGNEUX	319	590	909	74
190	SERGE DESLAURIERS	382	526	908	52
191	DANIEL BOULANGER	374	534	908	47
192	MARC MOREAU	361	547	908	70
193	ROBERT BARNES	354	554	908	107
194	MARC BEAUDRY	338	569	907	34
195	ANNE POULIN	374	532	906	100
196	POIRIER ALEXANDRA	366	540	906	130
197	DANIEL CHARRIER	341	565	906	133
198	NORMAND FREDETTE	381	524	905	65
199	JEAN ARDOUIN	358	547	905	106
200	LISON BOLDUC	403	501	904	82

Le meilleur pointeur de la semaine :

GILLES SOUCY
Sherbrooke
71 points - 58e au classement

SVP communiquer avec Christine Daigneault au 819 564-5450, poste 5236, afin de réclamer votre prix.
Le gagnant a 15 jours pour récupérer son prix.

5352177

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	57	42	11	3	1	38	223	159	88	22-5-1-1	20-6-2-0	6-2-1-1	G-3
Toronto	56	35	18	3	0	35	200	159	73	17-11-1-0	18-7-2-0	6-3-1-0	G-1
Boston	57	32	17	6	2	31	168	148	72	21-7-2-1	11-10-4-1	6-1-1-2	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	56	33	17	1	5	30	161	136	72	17-7-1-3	16-10-0-2	6-2-0-2	P-1
Washington	57	31	19	6	1	28	192	183	69	17-9-4-1	14-10-2-0	4-4-2-0	P-1
Columbus	55	32	20	2	1	32	180	167	67	15-11-1-1	17-9-1-0	5-5-0-0	G-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**56**	**31**	**18**	**7**	**0**	**29**	**172**	**162**	**69**	**17-10-4-0**	**14-8-3-0**	**7-1-2-0**	**P-1**
Pittsburgh	57	30	20	5	2	28	196	175	67	16-10-2-0	14-10-3-2	5-4-1-0	G-2
Caroline	57	29	22	4	2	28	167	164	64	14-9-2-2	15-13-2-0	7-2-1-0	G-1
Buffalo	56	28	21	6	1	24	165	171	63	17-8-4-0	11-13-2-1	5-4-1-0	G-1
Philadelphie	57	26	24	6	1	24	167	190	59	14-11-3-1	12-13-3-0	8-1-0-1	G-1
N.Y. Rangers	56	24	24	6	2	18	159	186	56	15-9-4-2	9-15-2-0	5-4-1-0	P-1
Floride	55	23	24	4	4	21	168	192	54	12-10-4-1	11-14-0-3	6-4-0-0	P-2
Detroit	57	22	28	2	5	20	159	188	51	11-13-1-3	11-15-1-2	5-5-0-0	G-1
New Jersey	56	21	27	5	3	20	162	194	50	14-9-4-1	7-18-1-2	3-6-0-1	P-1
Ottawa	**56**	**21**	**30**	**5**	**0**	**21**	**173**	**205**	**47**	**14-12-4-0**	**7-18-1-0**	**4-6-0-0**	**P-1**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	57	36	18	2	1	34	198	163	75	21-6-2-1	15-12-0-0	5-4-1-0	G-2
Nashville	59	33	21	4	1	32	182	154	71	18-11-1-0	15-10-3-1	5-4-1-0	P-3
Dallas	56	29	22	5	0	29	145	140	63	18-8-2-0	11-14-3-0	6-3-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	57	34	16	4	3	34	210	177	75	18-4-2-2	16-12-2-1	7-3-0-0	G-6
Calgary	56	34	16	3	3	34	205	167	74	17-5-3-2	17-11-0-1	5-3-1-1	P-3
Vegas	58	31	23	3	1	29	172	162	66	16-8-2-1	15-15-1-0	3-7-0-0	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	55	28	22	4	1	28	163	162	61	14-13-1-1	14-9-3-0	8-2-0-0	G-7
Minnesota	57	27	25	3	2	26	160	167	59	13-11-3-1	14-14-0-1	4-4-1-1	P-2
Vancouver	57	25	25	4	3	23	164	181	57	13-11-2-1	12-14-2-2	4-4-1-1	P-1
Arizona	56	25	26	4	1	23	150	163	55	10-13-2-1	15-13-2-0	4-4-2-0	G-2
Colorado	56	22	23	10	1	22	182	188	55	10-11-5-0	12-12-5-1	1-6-3-0	P-8
Chicago	57	23	25	8	1	22	185	209	55	12-10-5-1	11-15-3-0	7-3-0-0	P-1
Edmonton	56	24	27	5	0	21	159	188	53	12-15-1-0	12-12-4-0	3-5-2-0	P-2
Los Angeles	56	23	28	4	1	21	136	171	51	12-13-1-0	11-15-3-1	5-3-1-1	P-2
Anaheim	56	21	26	7	2	18	127	182	51	10-8-6-2	11-18-1-0	2-8-0-0	P-7

LNH

Mardi 12 février
Chicago 3 Boston 6
Dallas 3 Floride 0
N.Y. Islanders 1 Buffalo 3
Washington 0 Columbus 3
Calgary 3 Tampa Bay 6
Caroline 4 **Ottawa** 1
Philadelphie 5 Minnesota 4
Detroit 3 Nashville 2
New Jersey 3 St. Louis 8
N.Y. Rangers 3 Winnipeg 4
Toronto 5 Colorado 2
Arizona 5 Vegas 2
Mercredi 13 février
Edmonton 1 Pittsburgh 3
Vancouver à Anaheim, 22h30.
Jeudi 14 février
Calgary en Floride, 19h.
N.Y. Islanders à Columbus, 19h.
Dallas à Tampa Bay, 19h30.
Ottawa à Detroit, 19h30.
Montréal à Nashville, 20h.
Colorado à Winnipeg, 20h.
New Jersey à Chicago, 20h30.
St. Louis en Arizona, 21h.
Toronto Vegas, 22h.
Washington à San Jose, 22h30.
Vancouver à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 15 février
N.Y. Rangers à Buffalo, 19h.
Edmonton en Caroline, 19h30.
New Jersey au Minnesota, 20h30.
Boston à Anaheim, 22h.
Samedi 16 février
Calgary à Pittsburgh, 13h.
Detroit à Philadelphie, 13h.
St. Louis au Colorado, 15h.
Edmonton à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa à Winnipeg, 19h.
Toronto en Arizona, 19h.
Montréal à Tampa Bay, 19h.
Dallas en Caroline, 20h.
Columbus à Chicago, 20h30.
Nashville Vegas, 22h.
Vancouver à San Jose, 22h.
Boston à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 13 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	25	63	88
Kane, Chi	33	49	82
McDavid, Edm	31	50	81
Gaudreau, Cal	29	48	77
Rantanen, Col	24	51	75
Mackinnon, Col	29	45	74
Point, TB	33	39	72
Marchand, Bos	22	47	69
Scheifele, Win	30	38	68
Wheeler, Win	12	56	68
Marner, Tor	20	47	67
Draisaitl, Edm	32	34	66
Pastrnak, Bos	31	35	66
Stamkos, TB	30	36	66
Monahan, Cal	29	36	65
Crosby, Pit	24	41	65
Ovechkin, Was	38	26	64
Lindholm, Cal	24	40	64
Aho, Car	24	40	64
Panarin, Clb	22	42	64
Burns, SJ	11	52	63

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 13 février.

	MJ	B	A	PTS
Domi	56	17	32	49
Drouin	56	17	29	46
Tatar	55	17	23	40
Danault	56	11	29	40
Petry	56	10	28	38
Gallagher	56	22	14	36
Kotkaniemi	56	10	17	27
Shaw	37	12	14	26
Lehkonen	56	7	17	24
Weber	32	9	12	21
Armia	31	6	7	13
Benn	55	4	9	13
Weise	42	5	6	11
Peca	34	3	7	10
Reilly	49	3	6	9
Mete	45	0	8	8
Thompson	53	4	2	6
Kulak	32	3	3	6
Hudon	30	3	2	5
Deslauriers	42	2	1	3
Folin	26	0	2	2
Price	42	0	1	1
Niemi	15	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	23	13	5	105	3		2,55	,915
Niemi	8	5	2	54	0		3,61	,893

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 13 février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	56	26	31	57
Duchene	47	25	28	53
Chabot	48	11	32	43
Dzingel	54	21	20	41
Tierney	56	6	31	37
Ryan	53	12	21	33
White	50	11	17	28
Tkachuk	45	12	13	25
Smith	47	6	15	21
Ceci	52	5	14	19
Lajoie	51	7	8	15
Demelo	51	3	11	14
Paajarvi	54	7	1	8
Jaros	41	1	4	5
Pageau	14	1	3	4
Balcers	13	1	2	3
Borowiecki	38	0	3	3
Harpur	29	1	1	2
Anderson	35	0	1	1
Nilsson	23	0	1	1
Gustavsson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	14	17	3	117	1		3,55	,904
Nilsson	9	13	1	62	1		2,76	,914

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	32	22	10	0	0	121	84	44
Alma	32	17	12	2	1	114	105	37
Thetford	33	16	13	2	2	101	109	36
St.Lawrence	32	14	14	2	2	110	114	32

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	35	22	11	2	0	138	113	46
Lionel-Groulx	32	13	16	3	0	131	131	29
A.-Laurendeau	32	13	17	0	2	92	113	28
Abitibi-Témis.	33	10	21	1	1	72	148	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	31	24	4	2	1	112	71	51
Lennoxville	32	20	9	1	2	125	86	43
Laflèche	32	14	15	3	0	102	113	31
Sorel-Tracy	32	9	20	2	1	97	128	21

Dimanche 10 février
A.-Laurendeau 0 Alma 3
St-Laurent 9 St-Lawrence 2
Laflèche 4 Lionel-Groulx 3
St-Hyacinthe 2 Sorel-Tracy 0
Vendredi 15 février
Lennoxville à Ste-Foy, 19h30
St-Hyacinthe à L.-Groulx, 19h30
St-Lawrence à A.-Laurendeau, 19h40
Samedi 16 février
Thetford à Alma ,14h
St-Hyacinthe à Laflèche, 14h15
Abibiti à Ste-Foy, 18h30
Lennoxville à Lionel-Groulx, 19h30

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	44	33	7	3	1	203	133	70
Longueuil	43	32	8	1	2	213	142	67
Granby	44	32	11	1	0	202	123	65
Princeville	43	30	9	2	2	226	166	64
St-Jérôme	44	21	16	4	3	193	146	49
Côte du Sud	45	24	20	1	0	181	178	49
Chambly	43	21	19	2	1	170	189	45
Montréal-Est	44	20	20	2	2	179	194	44
Valleyfield	44	19	22	1	2	163	179	41
St-Gabriel	41	16	23	1	1	155	208	34
Gatineau	43	15	26	2	0	148	205	32
Lac St-Louis	42	12	26	1	3	125	177	28

Dimanche 10 février
St-Jérôme 5 Lac St-Louis 2
La Côte du Sud 6 St-Gabriel 1
Valleyfield 6 Gatineau 2
Longueuil 4 Chambly 2
Princeville 3 Montréal-Est 2 (P)
Mardi 12 février
Granby 3 Terrebonne 0
Jeudi 14 février
Lac St-Louis à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 15 février
Terrebonne à C du Sud, 19h30.
St-Jérôme à Longueuil, 19h30.
Granby à Montréal-Nord, 19h30.
Princeville à Gatineau, 20h.
Chambly à St-Gabriel, 20h.
Samedi 16 février
Gatineau à St-Gabriel, 14h30.
Princeville à Montréal-Nord, 17h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	53	38	12	2	1	238	149	79
Rimouski	54	36	15	3	0	222	126	75
Chicoutimi	53	26	20	3	4	161	164	59
Québec	53	22	21	5	5	150	182	54

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	55	47	7	0	1	249	111	95
Val-d'Or	55	19	31	4	1	145	240	43
Gatineau	51	18	28	3	2	153	178	41
B.-Boisbriand	54	19	33	2	0	157	219	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	54	39	12	2	1	238	135	81
Cap-Breton	53	32	16	1	4	203	157	69
Charlottetown	53	30	17	3	3	190	174	66
Moncton	54	29	18	3	4	212	180	65
St-Jean	55	12	39	2	2	139	287	28
A.-Bathurst	53	7	43	2	1	110	259	17

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	53	41	10	2	0	275	141	84
Sherbrooke	54	31	21	1	1	207	194	64
Victoriaville	54	22	28	3	1	146	179	48
Shawinigan	53	14	35	1	3	148	268	32

Lundi 11 février
A.-Bathurst 1 Halifax 6
Mardi 12 février
Saint-Jean 2 Halifax 10
Moncton 5 A.-Bathurst 3
Mercredi 13 février
Saint-Jean 0 Charlottetown 6
Rimouski 1 Val-d'Or 2
Sherbrooke 1 Drummondville 8
Victoriaville à B.-Comeau, 19h30.
Jeudi 14 février
Gatineau à Charlottetown, 18h.
Chicoutimi à Shawinigan, 19h.
Vendredi 15 février
Gatineau à Halifax, 18h.
Moncton à Saint-Jean, 18h.
Rimouski à Val-d'Or, 19h.
Shawinigan à Sherbrooke, 19h.
Drummondville à Victoriaville, 19h.
A.-Bathurst à B.-Comeau, 19h30.
Cap-Breton à B.-Boisbriand, 19h30.
Québec à Chicoutimi, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 13 février.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	55	26	64	90
Lafrenière, Rimouski	47	32	55	87
Chekhovich, B.-Com	51	36	49	85
Veleno, Drummondville	43	35	45	80
McKenna, Moncton	54	35	43	78
Asselin, Halifax	55	43	32	75
Huntington, Rimouski	52	32	41	73
Pelletier, Moncton	51	30	42	72
Macleod, Drummondv	50	29	43	72
Légaré, B.-Comeau	53	38	32	70
Fortier, B.-Comeau	53	27	40	67
Beaucage, R.-N.	55	32	34	66
Harvey-Pinard, R.-N.	55	29	37	66
Lauzon, Drummond	52	25	41	66
Guay, Drummondville	48	30	34	64
Balmas, C.-B.	49	34	29	63
Teasdale, R.-N.	53	33	30	63
Morand, Halifax	52	20	42	62
Hardie, Charlottetown	52	31	30	61
Alexeyev, B.-Comeau	53	28	33	61

SIC MASCULIN

OUA - Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	28	22	2	1	3	119	67	48
Carleton	28	18	5	2	3	99	75	41
Queen's	28	19	9	0	0	97	76	38
McGill	28	16	8	3	1	99	77	36
UOIT	28	14	9	4	1	82	81	33
Concordia	28	15	11	1	1	95	101	32
UQTR	28	14	11	2	1	97	88	31
Laurentienne	28	9	18	1	0	71	103	19
Nipissing	28	8	19	1	0	81	118	17
RMC	28	7	19	2	0	62	114	16

OUA - Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	28	20	5	2	1	133	94	43
Brock	28	19	5	4	0	90	62	42
Western	28	15	12	0	1	83	84	31
Guelph	28	13	11	0	4	84	73	30
Windsor	28	13	14	0	1	83	92	27
Laurier	28	13	14	1	0	82	82	27
York	28	12	14	2	0	88	98	26
Toronto	28	11	13	3	1	70	81	26
Lakehead	28	12	15	0	1	82	103	25
Waterloo	28	10	13	4	1	82	110	25

SÉRIES ÉLIMINATOIRES (2 de 3)
Mercredi 13 février
York 1 Brock 2
(Brock en avance 1-0)
McGill 6 UOIT 2
(McGill en avance 1-0)
Concordia 2 Queen's 3
(Concordia en avance 1-0)
Ottawa 8 Laurentian 1
(Ottawa en avance 1-0)
Jeudi 14 février
Carleton à UQTR, 19h
Laurier à Western, 19h
Toronto à Ryerson, 19h15
Windsor à Guelph, 19h30

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	52	32	13	6	1	165	146	71
Bridgeport	52	28	18	4	2	160	161	62
Providence	50	26	17	6	1	158	137	59
Lehigh Valley	50	26	19	3	2	166	156	57
Hershey	50	27	20	0	3	134	149	57
Scranton	51	24	21	4	2	163	152	54
Springfield	51	21	20	6	4	170	171	52
Hartford	52	21	25	3	3	147	182	48

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	49	29	15	3	2	162	145	63
Syracuse	47	29	15	2	1	172	124	61
Utica	52	27	19	4	2	169	177	60
Toronto	50	25	17	5	3	176	173	58
Belleville	53	25	23	2	3	169	173	55
Cleveland	50	23	21	5	1	150	171	52
Binghamton	52	23	24	5	0	144	175	51
Laval	50	19	23	4	4	128	149	46

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	51	28	16	3	4	149	144	63
Iowa	50	27	16	4	3	167	144	61
Chicago	48	27	15	5	1	170	139	60
Rockford	52	23	21	3	5	123	144	54
Milwaukee	52	22	20	9	1	135	143	54
Texas	49	24	20	3	2	158	149	53
San Antonio	49	24	21	4	0	130	139	52
Manitoba	48	22	21	3	2	121	146	49

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	44	27	11	2	4	145	114	60
Bakersfield	46	28	15	2	1	160	125	59
San Diego	46	26	15	2	3	163	151	57
Tucson	45	24	15	4	2	146	138	54
Colorado	46	23	19	3	1	134	145	50
Stockton	47	19	23	4	1	164	189	43
Ontario	44	15	23	4	2	136	183	36

Lundi 11 février
San Antonio 2 Milwaukee 1
Mardi 12 février
San Diego 2 Colorado 1
Rochester 2 Cleveland 5
Texas 3 Rockford 2
Tucson 1 San Jose 2 (F)
Mercredi 13 février
San Diego Colorado, 13h05.
Toronto 2 Hartford 3
W./B. Scranton 3 Hershey 4 (F)
Laval 1 Utica 4
Syracuse 0 Belleville 3
Chicago à Manitoba, 20h.
Stockton à Bakersfield, 21h30.
Vendredi 15 février
Cleveland à Belleville, 19h.
SAntonio à Grand Rapids, 19h.
Toronto à Providence, 19h05.
Bridgeport à LValley, 19h05.
Charlotte à Springfield, 19h05.
Syracuse à Rochester, 19h05.
Laval à Binghamton, 19h05.
Tucson au Texas, 20h.
Chicago à Manitoba, 20h.
Bakersfield à Ontario, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	32	20	9	3	0	119	93	43
Rivière-du-Loup	31	18	11	1	1	127	107	38
Sorel-Tracy	32	16	13	2	1	103	117	35
Jonquière	31	16	14	1	0	123	122	33
St-Georges	31	14	15	0	2	105	112	30
St-Jérôme	31	10	20	0	1	96	122	21

Vendredi 15 février
St-Georges à Jonquière, 20h.
St-Jérôme à Sorel-Tracy, 20h.
Thet. Mines à Riv-du-Loup, 20h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

PREMIÈRE RONDE (2 DE 3)

Dimanche 10 février
Donnacona 3 Waterloo 7
(Waterloo gagne la série 2-1)
Windsor 5 Bécancour 3
(Windsor gagne la série 2-1)
Début de la deuxième ronde vendredi le 15 février

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Vendredi 15 février
Nicolet à Louiseville, 20h30
Waterloo à Cap-Madeleine, 20h30
Joliette à Plessisville, 20h30
Windsor à La Tuque, 21h
Samedi 16 février
Windsor à La Tuque, 19h
Cap-Madeleine à Waterloo, 20h
Plessisville à Joliette, 20h30
Dimanche 17 février
Louiseville à Nicolet, 15h30

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	42	41	1	0	0	225	71	118
Trois-Rivières	42	28	10	3	1	155	105	84
St-François	42	24	17	0	1	145	130	68
Jonquière	42	19	17	3	3	118	127	58
Notre-Dame	42	8	29	3	2	89	191	28

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	42	34	3	2	3	196	88	106
Lac-St-Louis	42	24	16	0	2	168	130	71
St-Hyacinthe	42	22	18	1	1	144	136	62
Châteauguay	42	17	19	5	1	138	160	51
C.C.-LeMoy.	42	11	28	2	1	122	190	35

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	42	28	10	4	0	143	103	86
C.E.-Blondin	42	17	24	1	0	140	167	48
L.-Montréal	42	15	24	0	3	115	139	47
St-Eustache	42	15	25	2	0	104	171	45
Amos	42	12	27	3	0	109	203	38

Vendredi 8 février
Saint-Eustache 1 Magog 2
C.E.-Blondin 2 L.-St-Louis 5
Jonquière 2 St-François 4
Saint-Hyacinthe 2 Lévis 3
Amos 6 C.C.-LeMoy. 4
Trois-Rivières 5 Châteauguay 4 (P)
Samedi 9 février
Amos 0 L.-Montréal 1 (P)
Magog 5 L.-St-Louis 0
Notre-Dame 3 Gatineau 4
Dimanche 10 février
Saint-Eustache 5 L.-Montréal 4
Jonquière 2 Lévis 4
Saint-Hyacinthe 6 C.E.-Blondin 3
Notre-Dame 1 Gatineau 3
St-François 3 Trois-Rivières 5
Châteauguay 5 C.C.-LeMoy. 0
Début des séries le 26 février

BASKETBALL

COLLÉGIAL

Féminin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Dawson	12	11	1	908	607	22
Montmorency	11	9	2	638	525	18
Ste-Foy	11	9	2	653	536	18
Ch.-St-Lambert	12	8	4	749	663	16
É.-Montpetit	11	3	8	586	742	6
Trois-Rivières	11	3	8	578	677	6
Vanier	13	3	10	662	807	6
Lennoxville	11	0	11	596	813	0

Vendredi 8 février
É.-Montpetit 33 C.St-Lambert 77
Dawson 81 Vanier 37
Ste-Foy 60 Montmorency 67
Dimanche 10 février
Vanier 66 Trois-Rivières 51

Masculin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Vanier	14	14	0	1232	953	28
Montmorency	14	11	3	1124	919	22
Jean-de-Brébeuf	13	10	3	1069	841	20
Ch.-St-Lambert	14	8	6	993	1001	16
É.-Montpetit	13	6	7	931	981	12
Dawson	14	6	8	1002	1040	12
Sainte-Foy	13	4	9	884	1061	8
John-Abott	14	2	12	912	1134	4
Outaouais	15	1	14	973	1190	2

Vendredi 8 février
É.-Montpetit 63 St-Lambert 57
Dawson 84 Vanier 89
John Abbott 74 Outaouais 67
Ste-Foy 39 Montmorency 100

UNIVERSITAIRE

Féminin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Laval	13	13	0	999	687	26
Concordia	13

RETOUR DES EXPOS

Québec ouvert au projet de stade au bassin Peel

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

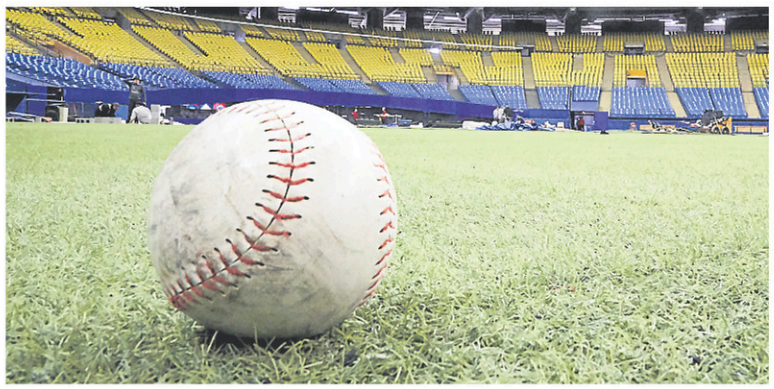
MONTRÉAL — Le gouvernement de la Coalition avenir Québec est ouvert à une participation à la construction d'un éventuel stade de baseball au bassin Peel à Montréal.

C'est ce qu'ont déclaré mercredi les ministres Chantal Rouleau et Pierre Fitzgibbon.

« On est très ouverts », a déclaré Mme Rouleau, députée de Pointe-aux-Trembles et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, a abondé dans le même sens que sa collègue, laissant même entendre qu'une participation financière de Québec n'est pas exclue.

« Si on est pour mettre 50 sous dans un projet économique, il faut que les recettes fiscales soient au moins de 50 sous, a-t-il souligné. S'il y a moins que 50 sous, on n'embarquera pas. C'est très simpliste mon commentaire, mais dans toutes les interventions au ministère de l'Économie, on regarde maintenant les retours sur investissements.



Le Groupe de Montréal qui souhaite ramener une équipe de baseball majeur dans la métropole a manifesté son intérêt pour un terrain du bassin Peel. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec soutiennent le projet. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES

« Par contre, dans une prise de risques accrus, ce que nous voulons faire, nous ne serons pas toujours gagnants, a-t-il pris soin de préciser. Je pense que sur 10 projets, il y en a deux où nous allons sortir la balle du stade, pour utiliser une analogie de baseball, deux qui vont mourir et six qui vont être corrects. J'aimerais pouvoir prétendre qu'on ne va faire que des bons coups, mais c'est impossible. »

« Un stade peut être intéressant pour le développement économique et social du secteur, a ajouté Mme Rouleau. Si c'est une plus-value, c'est un bon projet. »

M. Fitzgibbon rappelle toutefois que jusqu'ici le projet ne lui a pas été présenté.

« Pour l'instant, il n'y a eu aucune demande de la part des promoteurs. On sait tous que c'est un dossier qui est cher au cœur de M. Bronfman. (...) Mais à ce stade-ci, il y a sûrement eu des discussions à un très haut niveau. »

Mardi, il a été rapporté que Stephen Bronfman, qui mène le Groupe de Montréal désirant ramener le Baseball majeur dans la métropole québécoise, et son bras droit chez la firme d'investissements Claridge, Pierre Boivin, s'étaient tous deux inscrits au Registre national des lobbyistes.

L'objectif de cette inscription est « l'élaboration, la présentation, la modification ou le rejet d'une proposition législative ou réglementaire, d'une résolution, d'une orientation, d'un programme ou d'un plan d'action » lié au terrain situé à Pointe-Saint-Charles, au sud du bassin Peel.

BON CHOIX

Plus tôt, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a dit ne pas être surprise du choix du Groupe de Montréal de privilégier le bassin Peel pour la construction éventuelle d'un stade de baseball.

Sur les ondes de RDI mercredi, la mairesse a dit « voir d'un très bon œil » le choix du bassin Peel pour l'implantation éventuelle du stade, tout en rappelant que son administration attend « depuis un bout de temps » un plan d'affaires de la part du groupe.

« Dans les discussions avec M. Bronfman, on savait que c'était l'un des lieux envisagés, alors non, ce n'est pas une surprise, a affirmé Valérie Plante. C'est une bonne nouvelle. Bien sûr, on demande depuis un bout de temps d'avoir un plan d'affaires, de voir à quoi ça pourrait ressembler.

« Que ce soit là ou ailleurs, je tiens à le préciser, nous c'est important comme administration de s'assurer que ce stade-là atterrisse, mais atterrisse bien. C'est-à-dire en tenant compte des milieux de vie autour, ou les projets à long terme. De s'assurer que ça s'intègre bien dans la trame urbaine. On a hâte de voir le plan d'affaires, de voir comment ça va avancer, mais on voit ça d'un très bon œil. »

Le terrain visé par le Groupe de Montréal appartient à la société fédérale Canada Land Company. Mme Rouleau n'est toutefois pas prête à dire que son gouvernement fera des pressions sur Ottawa pour faciliter l'acquisition de ce terrain par M. Bronfman et compagnie.

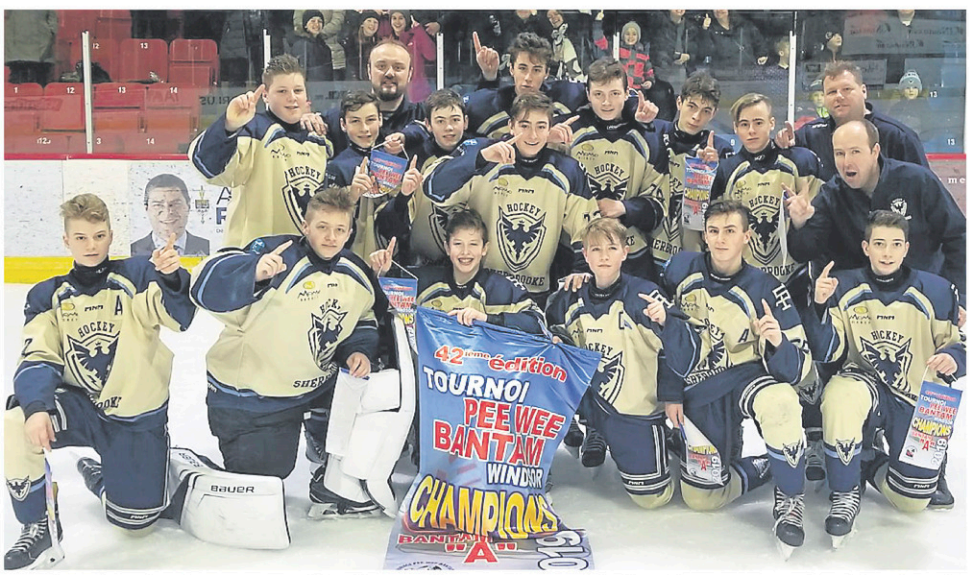
« Faire des pressions, ça dépend de quoi on parle. Le gouvernement fédéral sait ce qu'il a à faire. Il doit prendre des décisions sur certains terrains. » **AVEC LA PARTICIPATION DE PATRICE BERGERON**

› LE PHŒNIX 4 ATOME B GAGNE LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS



L'équipe du Phœnix 4 atome B a remporté les grands honneurs du Tournoi provincial du Haut-Saint-François récemment grâce à quatre victoires d'affilée, dont deux par voie de blanchissage en demi-finale (2-0) et en finale (1-0). En finale, Jakob Aubé a inscrit le seul but du match, tandis que Dave Vallières s'est dressé tel un mur dans son demi-cercle pour récolter les deux blanchissages de la journée. Les quatre victoires du Phœnix 4 atome B au tournoi disputé à East Angus sont une de plus qu'en saison régulière jusqu'ici dans leur ligue. L'équipe est formée de Jakob Aubé, Hugo Bourgeois, Mathieu Lacombe, Simon Carrier, Arnaud Brouillard, Alexis Talbot, Tommy Leclerc, William Blanchard, Noah Turcotte, Zackary Laroche, Alexis Bérubé, Dave Vallières et Nathan Savard. Vincent Talbot, Jean-Simon Veilleux, Richard Veilleux, Pierre Brouillard et Marie-Claude Cyr dirigent la jeune formation. — PHOTO FOURNIE

› LE PHŒNIX BANTAM A L'EMPORTE À WINDSOR



Le Phœnix 4 bantam A a profité de son dernier tournoi de la saison pour se faufiler dans le cercle des champions. L'équipe composée d'Hugo Pelletier, Anthony Roy, Derek Lemay, Isaac Champagne, Mathis Boulanger-Carrier, Thomas Boisclair, William Proulx, Mathis Fauteux, Mathis Miville-Rodrigue, William Cloutier, Félix Gagné, Philippe Leclerc, Thomas Turcotte et Tristan Beauchemin, après avoir joué de malchance en s'inclinant en prolongation et en tirs de barrage en demi-finale dans ses deux tournois précédents, a tout gagné lors du Tournoi provincial de Windsor. Sherbrooke a d'abord battu en demi-finale le Promutuel du Val Saint-François par 2-1. C'est par le même pointage que le Phœnix 4 a ensuite remporté la grande finale contre les Hawks d'Asbestos/Warwick. William Cloutier a reçu le titre de meilleur défenseur du tournoi. Les attaquants Tristan Beauchemin (11 points) et Thomas Boisclair (10 points) ont également été récompensés. Ian Lemay, Philippe Boisclair, Steve Beauchemin, Alexandre Fauteux et Hughes Turcotte sont les dirigeants des nouveaux champions. — PHOTO FOURNIE



Choix de deuxième tour des Prédateurs en 2003, Shea Weber jouera jeudi soir le 900e match de sa carrière. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, ANDRÉ PICHETTE

LÀ OÙ IL A JOUÉ LE PREMIER

Shea Weber disputera son 900e match

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL — C'est jeudi soir à Nashville, là où sa carrière a commencé en 2005-2006, que Shea Weber disputera le 900e match de sa carrière. Retour en arrière et survol d'une carrière bien remplie.

CUVÉE 2003

C'est au repêchage de 2003 que Weber a été choisi par les Predators de Nashville, qui l'ont sélectionné au deuxième tour, 49e au total. Il avait été le 14e défenseur choisi cette année-là, derrière Ryan Suter, Braydon Coburn, Dion Phaneuf, Brent Seabrook, Brent Burns, Mark Stuart, Shawn Belle, Danny Richmond, Mike Egener, Kevin Klein, Tim Ramholt, Matt Smaby et Matt Carle.

UN MODESTE DÉPART

À sa première année dans les rangs professionnels, Weber a joué dans la Ligue américaine, avec les Admirals de Milwaukee, avant d'être rappelé par les Predators. À son premier match avec les Predators, le gros défenseur n'avait été employé que pendant 11 minutes 8 secondes de jeu.

UN TIR FOUDROYANT

Weber a toujours été reconnu pour la puissance de son tir, mais c'est avant tout au match des étoiles de 2015 à Columbus que le défenseur s'est fait un nom à ce chapitre, quand l'un de ses tirs a été chronométré à 108,5 mi/h. Il s'agit toujours du tir le plus puissant de l'histoire du match des étoiles après celui de Zdeno Chara en 2012, qui avait été chronométré à 108,8 mi/h.

L'ÉCHANGE AVEC UN GRAND É

Les *fans* de hockey se souviennent sans doute de l'endroit où ils étaient dans la journée du 29 juin 2016, quand le Canadien et les Predators ont choisi de s'échanger P.K. Subban et Shea Weber. Pour le Canadien, la transaction n'a pas si bien paru au départ, mais la présence de Weber à la ligne bleue montréalaise semble bénéfique cette saison, entre autres pour le gardien Carey Price. Depuis le retour au jeu de Weber le 27 novembre, Price présente une fiche de 16-7-1.

LE CAPITAINE

Avant le début de la saison actuelle, la direction du Canadien a confirmé ce qui n'était qu'une formalité : Shea Weber à titre de nouveau capitaine de l'équipe, à la suite du départ de Max Pacioretty, échangé aux Golden Knights de Vegas. « C'est vraiment un honneur pour moi, a déclaré Weber le 1er octobre 2018. Je n'ai pas de mots pour décrire comment je me sens. Je regarde les noms des anciens joueurs qui ont porté cette lettre dans l'histoire de l'organisation et c'est spécial pour moi de me joindre à ce groupe. »

DE GROSSES DÉCISIONS CHEZ LES SÉNATEURS

Qui d'autre pourrait partir?

MARC BRASSARD
Le Droit

DÉTROIT — En ce jour de la Saint-Valentin, les noms de Mark Stone, Matt Duchene et Ryan Dzingel sont sur toutes les lèvres alors qu'à travers la LNH, un peu tout le monde se demande si les Sénateurs les aiment assez pour leur offrir les lucratifs contrats qu'ils exigent, et si cet amour est réciproque.

En attendant d'en savoir plus sur ces dossiers prioritaires pour le DG Pierre Dorion, on doit aussi se demander quels autres divorces pourraient se produire d'ici la date limite des transactions du 25 février. D'autres vétérans de l'équipe pourraient susciter de l'intérêt sur le marché.

CODY CECI
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 50 %

Le défenseur droitier de 25 ans pourrait bénéficier d'un changement d'air, lui qui a joué toute sa carrière dans son patelin. Il serait convoité par quelques équipes en quête de profondeur à la ligne bleue, dont possiblement Tampa Bay, qui avait deux dépisteurs au match de mardi. Le Lightning avait supposément offert Jonathan Drouin pour lui il y a quelques années, avant qu'il ne passe à Montréal. En même temps, dans l'éventualité où Stone, Duchene et Dzingel quittent tous, les Sénateurs auront besoin de respecter le plafond salarial et son salaire de 4,3 millions $ est le plus important de la brigade défensive. Il sera joueur autonome avec compensation admissible à l'arbitrage à nouveau l'été prochain. Si un arbitre lui consent un salaire trop élevé, il sera toujours possible pour le club de refuser la décision, ce qui le rendrait joueur autonome sans compensation.

MAGNUS PAAJARVI
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 40 %

Avec un salaire de 900 000 $, Paajarvi offre un bon rendement sur l'investissement. Mais il sera agent libre sans compensation le 1er juillet et dans leur situation, les Sénateurs doivent le laisser partir s'ils peuvent obtenir un choix tardif au repêchage (5e ronde environ). Il peut aider un club sur un quatrième trio. Son départ pourrait ouvrir la porte à un espoir comme l'attaquant Filip Chlapik, qui a 8 points à ses 9 derniers matches à Belleville.



Magnus Paajarvi sera agent libre sans compensation le 1er juillet prochain. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE, ARCHIVES

ZACK SMITH
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 20 %

À la fin du camp d'entraînement, les Sénateurs l'avaient soumis au ballottage afin de se débarrasser de son contrat de 3,25 M$ bon pour encore deux autres saisons. Sait-on jamais, un club voudra peut-être ajouter de la robustesse en vue des séries pour pas cher (en matière de choix de repêchage), mais son contrat demeure pas mal lourd pour que cela se produise.

MIKKEL BOEDKER
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 10 %

L'attaquant obtenu de San Jose contre Mike Hoffman fait 4 M$ sous le plafond l'an prochain (3 M$ en salaire réel), ce qui est cher payé pour un joueur de quatrième trio. Il est présentement blessé (milieu du corps), ce qui le rend encore plus difficile à transiger.

BOBBY RYAN
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 5 %

Le deuxième plus haut salarié du club connaît une saison très respectable (12 buts, 33 points), mais son contrat est encore bon pour trois autres saisons, à 7,25 M$ par an. Mais l'an passé, le club a failli le refiler à Vegas dans une transaction qui aurait impliqué Erik Karlsson. On ne sait jamais.

CRAIG ANDERSON
CHANCES D'ÊTRE ÉCHANGÉ : 2 %

Il a dit qu'il voulait demeurer à Ottawa et le DG Pierre Dorion a dit qu'il fait partie des plans. Mais sait-on jamais si un club qui a un grand besoin devant le filet (Calgary?) en vue des séries ne pourrait pas tenter le grand coup. Les échanges de gardiens numéro un sont plutôt rares à ce temps-ci de l'année cependant. Et il y a un ancien récipiendaire du trophée Vézina, Sergeï Bobrovsky, qui pourrait être disponible à Columbus.

APRÈS LA JOURNÉE DE MARDI

Kavis Reed se dit gagnant

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Kavis Reed estime avoir « gagné la journée de mardi » sur le marché des joueurs autonomes. En raison des besoins que le directeur général des Alouettes de Montréal avait à combler, il n'a peut-être pas tort.



Le directeur général des Alouettes de Montréal Kavis Reed est satisfait de sa journée de magasinage de mardi, estimant que son équipe avait gagné sur les autres formations. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, ROBERT SKINNER

Reed a ajouté le joueur de ligne offensive Spencer Wilson, le centre-arrière Christophe Normand, le receveur DeVier Posey et ramené B.J. Cunningham à l'attaque. Wilson et Normand sont Canadiens.

En défense, la plus grosse prise des Alouettes est le demi de sûreté canadien Taylor Loffler, qui vient de connaître trois excellentes saisons avec les Blue Bombers de Winnipeg. Reed a aussi fait l'acquisition du demi défensif américain Patrick Levels, du secondeur canadien Bo Lokombo, en plus de ramener le vétéran ailier défensif John Bowman et Jean-Samuel Blanc.

« Nous continuons de bâtir une formation équilibrée, avec de bons éléments canadiens, autant à l'attaque qu'en défense, a indiqué Reed en entrevue avec La Presse canadienne. Nous tentons de fournir à notre personnel d'entraîneurs les bonnes armes pour qu'ils puissent ajouter des victoires à notre fiche. Nous nous sommes améliorés dans les trois phases de jeu. »

Le groupe de receveurs était l'un des principaux chantiers pour Reed. La signature de Posey et le retour de Cunningham viennent donner un sérieux coup de main aux jeunes quarts montréalais.

Le rapide receveur de six pieds deux, 210 livres, vient de disputer une demi-saison avec les lions de la Colombie-Britannique après un séjour dans la NFL. Sa meilleure saison dans la LCF aura été réussie en 2017, avec les Argonauts de Toronto. Il avait alors capté 52 passes pour 744 verges et sept touchés.

« DeVier Posey était l'une de nos cibles principales, a admis Reed. Nous cherchions à améliorer notre groupe de receveurs et il le fait immédiatement. »

Quant à Cunningham, qui a été le meilleur receveur des Alouettes depuis quelques saisons, Reed a été très clair à son sujet.

« Nous avons de grandes attentes envers lui. Nous sommes persuadés qu'il peut être un receveur important pour nous. »

Le d.g. était de toute évidence très fier de ses prises, qui s'inscrivent directement dans le plan de travail qu'il s'efforce de réaliser depuis son arrivée en poste.

« Je ne peux pas en identifier une en particulier. Nous avions identifié ces joueurs pour diverses raisons. En ce qui concerne Spencer Wilson, il s'agit d'un joueur de ligne canadien, qui apportera de la stabilité et de la polyvalence à notre ligne à l'attaque. Nous avons maintenant une très forte ligne offensive. »

« Taylor Loffler : son palmarès parle de lui-même. Patrick Levels répond à tous les besoins que nous cherchions à combler chez nos demis défensifs. (…) Il nous reste encore quelques modifications à apporter, mais nous sommes très heureux des changements effectués au cours des deux dernières années. »

L'équipe de Pipkin ?

MIGUEL BUJOLD
La Presse

MONTRÉAL — C'était après un entraînement du camp des Alouettes, l'été dernier. Lorsqu'on avait demandé à Kavis Reed quel était son degré de confiance par rapport au groupe de quarts-arrières qu'il avait assemblé pour la saison 2018, il avait souligné que la cuvée de quarts qui seraient disponibles, l'hiver suivant, serait très relevée.

« Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que la plupart des quarts partants de la ligue deviendront des joueurs autonomes «, avait répondu le directeur général des Alouettes.

Le plan a bien sûr changé en cours de route. Drew Willy, Matthew Shiltz et Jeff Mathews ont subi des blessures et Reed a frappé le grand coup en faisant l'acquisition de Johnny Manziel. Une transaction qui a redonné un peu de place aux Oiseaux dans le paysage sportif du Québec.

Manziel est devenu un Alouette, mais c'est Antonio Pipkin qui a saisi sa chance lorsqu'elle est passée quelques semaines plus tard. Le jeune quart a stoppé l'hémorragie qui durait depuis approximativement un an en gagnant deux départs de suite.

Mike Reilly, Trevor Harris et Jonathon Jennings ont tous changé d'équipe depuis mardi. Après avoir reçu une offre de quatre ans pour plus de 800 000 $ par saison des Argonauts de Toronto, Bo Levi Mitchell a finalement décidé de rester avec les Stampeders de Calgary. Zach Collaros a également choisi de demeurer au même endroit en acceptant l'offre des Roughriders de la Saskatchewan.

Selon toute vraisemblance, les Alouettes n'étaient pas dans la course pour aucun de ces quarts. Manziel est sous contrat pour une autre saison et Pipkin a signé une entente de deux ans en octobre. Shiltz, Mathews, Vernon Adams fils et le Québécois Hugo Richard font également tous partie des Alouettes.

LEÇON D'HUMILITÉ

Lorsque la saison s'est terminée au début novembre, l'entraîneur-chef Mike Sherman a indiqué qu'il y aurait une lutte entre Manziel et Pipkin pour le poste de quart partant au camp de 2019. Manziel amorcerait probablement le camp avec les partants, mais rien n'était coulé dans le béton.

Mais selon des membres de l'organisation, c'est plutôt Pipkin qui mériterait de détenir l'avantage. Manziel possède les habiletés pour être un bon joueur dans la LCF, mais n'a toujours pas prouvé qu'il était assez discipliné et travaillant pour confirmer ce potentiel.

La sortie de Manziel après les deux victoires de Pipkin, remportées alors que Johnny Football se remettait d'une commotion cérébrale, ont irrité plusieurs personnes chez les Alouettes et a laissé des traces.

Rappelons qu'après avoir appris que Pipkin obtiendrait un troisième départ de suite, Manziel s'est absenté pour une journée, prétextant un virus. Certains joueurs et entraîneurs ont douté que Manziel était malade.

Contrairement à ce qui a été avancé par d'autres médias, Manziel n'est pas détesté dans le vestiaire des Alouettes. Nuançons. Il est cependant loin d'avoir gagné l'admiration de ses coéquipiers en disant ouvertement qu'il ne comprenait pas pourquoi l'équipe lui préférait Pipkin comme partant après les deux victoires en question de ce dernier.

Quelques semaines plus tard, Manziel a dit qu'il regrettait sa sortie devant les journalistes. D'ailleurs, en fin de saison, son discours avait changé, peut-être parce que son jeu a été très ordinaire.

Lorsqu'on a demandé à Sherman s'il estimait que Manziel était un peu plus modeste qu'à son arrivée à Montréal au terme de la saison, le *coach* a répondu par l'affirmative. « C'est probablement le cas, en effet. »

SERA-T-IL AU CAMP?

Même après que Manziel eut repris le poste de partant, Pipkin a obtenu du temps de jeu en fin de saison. C'est possiblement le signe que l'équipe se protège contre un éventuel départ de Manziel.



Le quart-arrière Antonio Pipkin a saisi sa chance lorsque les Alouettes lui ont offert le ballon et il pourrait bien être celui qui relance la formation montréalaise. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, MARTIN CHAMBERLAND

Lorsque les Alouettes ont officiellement dévoilé leur nouvel uniforme il y a deux semaines, Manziel n'était pas du rendez-vous. Il était pourtant à Montréal et se serait désisté de quelques autres engagements.

Pipkin, lui, était présent à la soirée. On l'a vu plaisanter avec ses coéquipiers et causer avec des partisans. Il était souriant et engagé. Disons que le contraste était assez frappant avec l'absence de Manziel.

Aux dernières nouvelles, Manziel devait toucher un boni de 75 000 $ au cours des prochaines semaines. Les Alouettes le paieront-ils? Tenteront-ils plutôt de restructurer le contrat? Pourraient-ils sérieusement envisager l'option de terminer leur association avec Manziel après avoir sacrifié deux premiers choix et deux joueurs établis pour l'obtenir?

Ce qui est sûr, c'est que Pipkin est clairement dans les bonnes grâces de l'organisation et que certaines personnes du club le préfèrent à Manziel. Personne ne serait donc surpris de voir Pipkin aux commandes de l'attaque au début du camp, en mai.

Gilles Levasseur : celui qui a relégué Guy Lafleur au deuxième rang

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Guy Lafleur avait fait lever les foules du Colisée de Québec en 1966. Son record de sept buts durant un match du Tournoi international pee-wee de Québec avait contribué à sa soudaine popularité. Un record qui n'a pas tenu longtemps puisque l'année suivante, Gilles Levasseur le battait grâce à ses huit buts. Et personne n'a fait mieux lors des 52 dernières éditions.



Gilles Levasseur a inscrit son nom dans le grand livre des records du Tournoi international pee-wee de Québec en inscrivant huit buts dans une même partie. C'était en 1967. 52 ans plus tard, l'exploit n'a toujours pas été répété, surtout pas dépassé, et Levasseur, preuve en main, figure aujourd'hui dans l'édition souvenir d'un livre consacré aux 60 ans du plus prestigieux tournoi de hockey pee-wee au monde. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

En évoluant pour les As de Richmond, tout comme Guy Lafleur l'année d'avant avec Thurso, Gilles Levasseur avait permis de battre son premier adversaire par la marque de 9 à 2, devenant ainsi le héros de la soirée.

« Je me rappelle que j'ai dû rester longtemps pour signer des autographes, lance celui qui habite maintenant Sherbrooke. C'était plein, il devait y avoir plus de 20 000 personnes dans le Colisée. Tout ce que j'avais en tête à ce moment-là, c'était pourtant d'aller rejoindre mes coéquipiers pour jouer au mini-hockey. Pour moi, c'était une belle performance, mais je faisais partie des meilleurs de l'équipe, donc je marquais souvent. Disons que je ne me préoccupais pas beaucoup de la défensive. »

Neuf buts : trois en première période, un en deuxième et quatre au dernier tiers. Une statistique plus qu'intéressante, mais pas impossible à battre. Le record existe tout de même depuis 1967 et Gilles Levasseur croit qu'il pourrait le garder encore plusieurs années.

« Le hockey est devenu différent puisque maintenant, les équipes utilisent leurs joueurs de façon égale. Moi, j'étais souvent sur la glace, entre autres parce que l'un de nos joueurs était malade », explique Gilles Levasseur, qui a vu son équipe être éliminée après trois matchs par la marque de 5 à 4 contre Saint-Marc-des-Carrières.

« Je dois tout de même remercier mes partenaires de trio, Claude Lemieux et Richard Gendreau, poursuit-il. J'ai toujours joué avec eux! J'aimerais ça que mon record soit battu, mais ce serait surprenant. »

JOUER AVEC MARIO LEMIEUX

En plus d'être bien connu pour ses talents de joueur de balle rapide ou balle lente, l'ancien membre des As est un passionné de hockey.

Retraité depuis un an, Gilles Levasseur a travaillé chez Sher-Wood pendant 28 ans, ce qui l'a amené à rencontrer de grandes vedettes du hockey lors de ses sorties en tant que représentant.

> **« Pour moi, c'était une belle performance, mais je faisais partie des meilleurs de l'équipe, donc je marquais souvent. »**
>
> — Gilles Levasseur

« Il y a dix ans, j'ai même participé à un match des détenteurs de records du Tournoi avec Mario Lemieux. Guy Lafleur et Mark Messier devaient être là, mais n'ont pu être présents. C'était spécial, parce que j'avais quand même 54 ans et Mario était bien plus jeune. À la fin, je lui ai demandé son bâton. Plusieurs le voulaient dans les gradins, mais il me l'a gardé. J'aime ça, les bâtons de hockey. Je me sentais donc comme un enfant! »

Même encore aujourd'hui, Gilles Levasseur effectue sa présence annuelle au Centre Vidéotron.

« Je suis un mordu! Je serai encore là samedi pour l'ouverture officielle! » termine-t-il.

EN VITESSE

Le Tournoi international pee-wee de Québec et les auteurs Jean-Pierre D'Auteuil et Jean-Philippe Otis ont dévoilé leur tout nouveau livre *La partie n'est pas terminée : l'épopée du plus grand tournoi de hockey Pee-Wee au monde*, et ce, après avoir publié en 2012 le livre *La Ligue de hockey Junior majeur du Québec : de Lafleur en passant par Lemieux et Crosby*.

• • • • •

Dans ce tout nouveau livre, on y raconte entre autres la victoire des Castors de Sherbrooke, avec le gardien Jimmy Waite, en Coupe du Québec en 1982.

• • • • •

Le gain d'Asbestos, en classe B en 1970, demeure un autre fait marquant du Tournoi.

• • • • •

En 1983, les Castors de Sherbrooke sont devenus le premier club du Québec à remporter la bannière dans le AA. Ils avaient quelques bons joueurs, dont un certain Yanic Perreault, sans parler de Patrick Lebeau.

• • • • •

Parmi les grands noms ayant participé au Tournoi international pee-wee de Québec, on retrouve Guy Lafleur, Auston Matthews, Wayne Gretzky, Manon Rhéaume, Connor McDavid, Patrick Roy, Jonathan Quick, Nikolaj Ehlers, Brett Hull, Brendan Gallagher, Nico Hischier, Mario Lemieux, Steven Stamkos, Thomas Chabot, Anze Kopitar, Jonathan Audy-Marchessault, Pierre Larouche, Guy Chouinard et Eric Lindros.

JÉRÔME GAUDREAU

Pas de surprise à Drummondville

De mauvais buts coûtent une cinglante défaite au Phœnix



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca



Après avoir pris la relève de Dakota Lund-Cornish, Thommy Monette a dû se mesurer à son tour à Maxime Comtois, auteur d'un tour du chapeau. — PHOTO VOLTIGEURS DE DRUMMONDVILLE

SHERBROOKE — Les Voltigeurs ont mis fin à la séquence de quatre victoires du Phœnix de Sherbrooke, qui a accordé quelques mauvais buts, ce qui a mené à sa perte mercredi soir à Drummondville.

Les gardiens du Phœnix connaissent des difficultés par les temps qui courent en affichant un piètre taux d'efficacité. Le tout a commencé au Palais des sports contre les Foreurs de Val-d'Or vendredi et s'est poursuivi face à l'Armada de Blainville-Boisbriand dimanche.

Cette fois, Dakota Lund-Cornish a accordé cinq buts sur 15 lancers, en route vers un revers de 8 à 1. Thommy Monette s'est amené en relève en concédant trois buts sur 23 tirs.

Même s'il a admis que Lund-Cornish doit se montrer plus efficace et constant, au même titre que Monette, l'entraîneur Stéphane Julien a refusé de s'étendre sur la sortie de son gardien partant, en répondant simplement par l'affirmative à la question concernant le fait que son portier aurait probablement aimé revoir quelques lancers menant à différents buts.

« Défensivement, c'était très difficile ce soir. On avait de bonnes intentions, mais on n'a pas accepté le défi. Ce soir, ce n'est pas tant le résultat qui est important. J'aurais voulu voir mes joueurs se battent un peu plus. On a perdu plusieurs rondelles et on n'exécutait pas les jeux. Si l'on joue sur le bout de la palette contre des joueurs comme Maxime Comtois, on n'aura pas de chance de gagner. »

Comtois a terminé sa soirée de travail avec un tour du chapeau et doit notamment remercier la défensive du Phœnix pour cet exploit.

L'attaquant vedette, qui a commencé la saison avec les Ducks d'Anaheim, a ouvert la marque avec un solide tir sur réception.

Lund-Cornish s'est ensuite montré généreux devant Comtois, avant que Nathael Roy nen réduise l'écart.

Le but de Brandon Skubel a toutefois brisé les reins des Sherbrookois peu après une comédie d'erreurs provoquée par les défenseurs et le gardien du Phœnix.

« J'aurais voulu voir mes défenseurs être plus impliqués et jouer avec désespoir à chaque présence, mais ce ne fut pas le cas », ajoute Julien.

Dès le début de la deuxième période, Maxime Comtois a complété son tour du chapeau et Pierre-Olivier Joseph a porté le pointage à 5 à 1. C'est à ce moment que Lund-Cornish a été envoyé aux douches. En troisième période, Monette a cédé devant Gregor MacLeod, Pavel Koltygin et Nicolas Guay.

« Notre équipe a mal joué en première période et le reste s'est enchaîné, a expliqué Samuel Poulin, qui disputait un premier match en tant que capitaine. On doit l'oublier et passer à autre chose. On n'avait pas d'énergie et de hargne. On devra retrouver notre intensité rapidement. »

« On accorde des buts tôt dans le match et on n'est pas capables de garder le rythme pendant 60 minutes, souligne le pilote sherbrookois. On n'a pas joué une mauvaise première période, mais en accordant un but rapidement suivi d'un mauvais but et d'un deuxième, on ne fait que courir à notre perte contre l'une des meilleures offensives. Ce n'est toutefois pas inquiétant, parce que les Voltigeurs réservent le même sort à bien d'autres équipes. »

UN HOMME PARMI LES ENFANTS

Acquis cette saison par les Voltigeurs, Maxime Comtois a prouvé une fois de plus qu'il était l'un des meilleurs de la ligue actuellement, sinon le meilleur.

« Il a été excellent et c'est ce que l'on s'attend de lui à chaque match, a confié son entraîneur Steve Hartley. Quand il se sert de sa vitesse et de sa force, personne ne peut l'arrêter. Il est un homme parmi les enfants. Il a mis la barre haute, mais il doit être constant et c'est ce que les Ducks souhaitent voir de lui. Il doit prouver qu'il est prêt pour le prochain niveau et qu'il est prêt pour jouer chaque jour dans la LNH. »

« Notre ligne a travaillé très fort et a créé ses chances, rappelle Comtois. J'ai été le joueur qui l'a mis dedans ce soir. À chaque match, c'est un joueur différent qui se démarque. C'est plaisant de voir ça. C'est important pour la confiance de voir que l'on profite de nos chances et qu'il va y en avoir d'autres sinon. On se tient au sein de l'équipe et c'est ça la force de notre club. La chimie avec mes nouveaux coéquipiers s'est rapidement installée. »

Le Phœnix retrouvera son domicile vendredi contre Shawinigan et dimanche contre Cap-Breton.

Sherbrooke	1
Dr'ville	8

LES ÉTOILES DU MATCH

1. MAXIME COMTOIS
2. PIERRE-OLIVIER JOSEPH
3. NICOLAS GUAY

Première période
1. Dr'ville, Comtois 10 (Guay, Simoneau) 6:06
2. Dr'ville, Comtois 11 (Guay, Simoneau) 7:53
3. Sherbrooke, Roy 8 (Tardif, Voyer) 12:38
4. Dr'ville, Skubel 10 (Macleod, Veleno) 19:22

Pénalité(s) — Comtois Dr'ville 1:20, Tardif Sherbrooke 10:17, Bellamy Sherbrooke 13:23, Desruisseaux Dr'ville 16:07.

Deuxième période
5. Dr'ville, Comtois 12 (Beaudin, Guay) 3:54
6. Dr'ville, Joseph 8 (Macleod, Veleno) 9:24

Pénalité(s) — Macleod Dr'ville 0:26, Anglehart Dr'ville (maj.) 6:28, Robert Sherbrooke (maj.) 6:28, Peach Sherbrooke 10:00, Pelletier Dr'ville 14:18, Duquette Dr'ville 16:14, Voyer Sherbrooke 17:50, Voyer Sherbrooke 20:00.

Troisième période
7. Dr'ville, Macleod 30 (Duquette, Comtois) 6:47
8. Dr'ville, Koltygin 20 (Joseph, Simoneau) 17:08 (an)
9. Dr'ville, Guay 31 (Kreutzer, Desruisseaux) 18:34

Pénalité(s) — Macleod Dr'ville 14:18, Joncas Sherbrooke 14:18, Dasilva Sherbrooke 15:13, Joncas Sherbrooke 16:26.

Tirs au but

Sherbrooke	8	8	7	— 23
Dr'ville	7	11	20	— 38

Gardiens — Sherbrooke: Dakota Lund-Cornish (P, 14-8-0); Thommy Monette (9:24 2e période); Dr'ville: Olivier Rodrigue (G, 31-7-0).
Avantages numériques — Sherbrooke: 0-5; Dr'ville: 1-7.
Arbitres — Mathieu Binette, Xavier Labonté. **Juges de lignes —** Stéfan Capano, David Rodrigue.
Assistance — 2,009.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune





ABONNEMENT AU

JOURNAL PAPIER

Recevez votre édition papier directement à votre porte et sans souci!

PROGRAMMME DE
PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Le programme de prélèvements automatiques est simple et sécuritaire. Un seul montant sera prélevé chaque mois de votre compte bancaire ou de votre carte de crédit.

TARIF LIVRAISON
PAR CAMELOT
Seulement
25,01 $/mois
(taxes incluses)

TARIF LIVRAISON
PAR CAMELOT MOTORISÉ
Seulement
27,52 $/mois
(taxes incluses)

Pour en savoir plus :
SERVICE DES ABONNEMENTS
819 564-5466 1 800 567-6955

laTribune
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

5368842